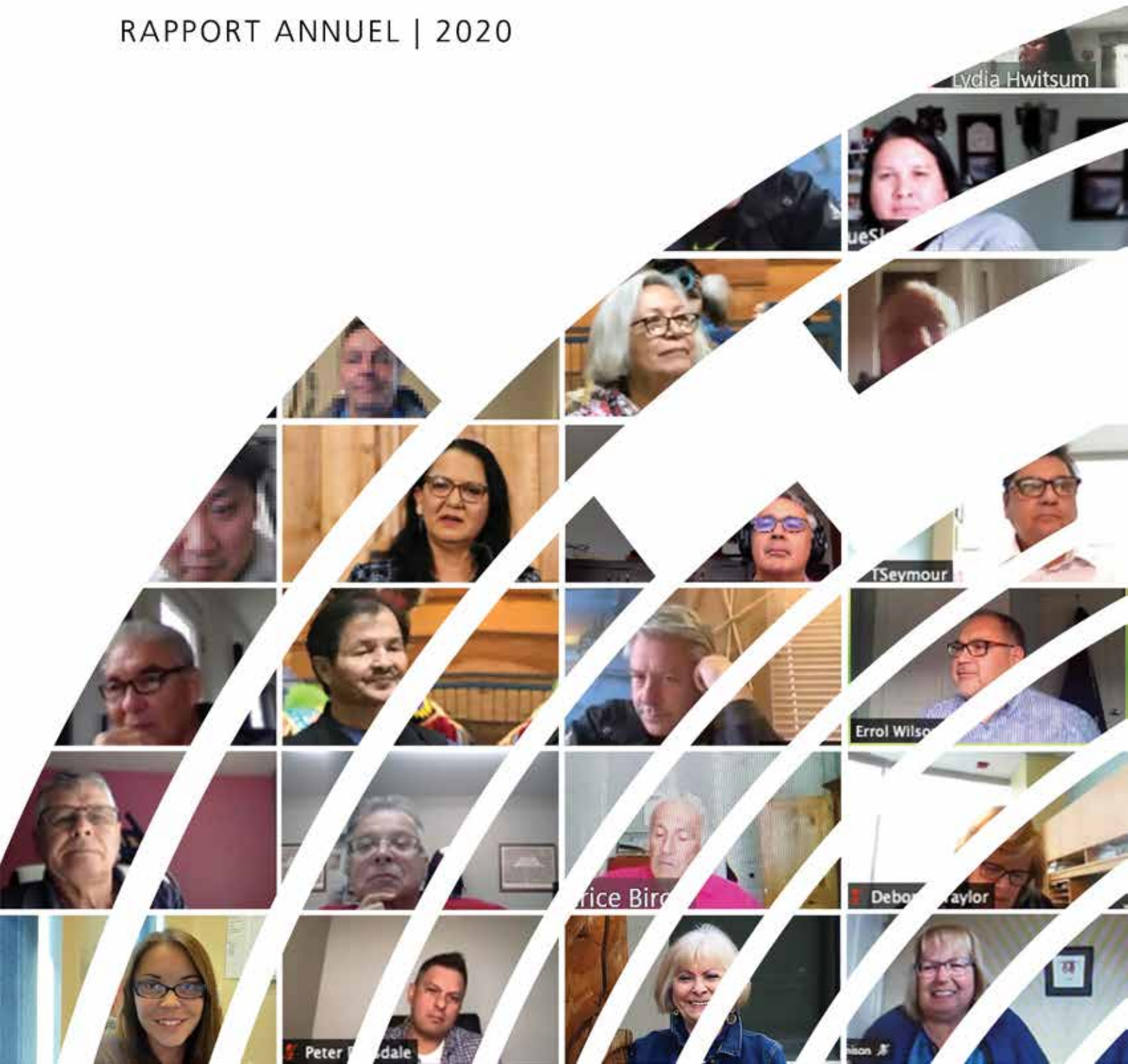




FAIRE PLACE AU CHANGEMENT CRÉER DES LIENS

RAPPORT ANNUEL | 2020



NOTRE vision

Nous cherchons principalement à accroître les possibilités d'accès à la propriété d'un logement du marché dans une réserve, et notre vision s'énonce ainsi : Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur leur propre territoire au sein d'une collectivité dynamique.

NOTRE mandat

Nous avons pour mandat de faciliter l'accès au financement de logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Nous aidons à créer la capacité, au sein des collectivités des Premières Nations, d'appuyer et de maintenir des programmes de logement du marché, et de contribuer ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. Notre but premier est de promouvoir un système où les résidents des Premières Nations jouissent des mêmes possibilités de logement sur des terres appartenant à la collectivité – qu'il s'agisse d'une réserve, d'une terre visée par les traités ou d'une terre mise de côté pour les Autochtones – que les autres Canadiens dans les collectivités de tout le pays.

Maison garantie par le Fonds,
Conseil de bande de Skidegate



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Je suis fière de pouvoir présenter pour la première fois le rapport annuel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations.

Au début de l'année 2020, l'objectif fondamental était de renouveler le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Un élément important de ce renouvellement était l'achèvement des nominations des nouveaux fiduciaires du Conseil. Ainsi, au milieu de 2020, le Fonds a accueilli cinq nouveaux fiduciaires et le président fondateur du Conseil, John Beaucage, a vu son mandat renouvelé. Il a donc pu continuer de partager son expertise indispensable. Comme trois nouveaux fiduciaires ont été nommés au Fonds en 2019, le Fonds compte désormais un Conseil complet de neuf fiduciaires pour la première fois depuis de nombreuses années. Je suis heureuse de constater que ce nouveau Conseil est entièrement composé de citoyens des Premières Nations, un engagement obtenu du gouvernement du Canada par les fiduciaires fondateurs.

Les nouveaux membres du Conseil des fiduciaires partagent une longue expérience dans les domaines social, politique, économique et financier, des idées créatives et un intérêt marqué pour les besoins de nos collectivités. Les fiduciaires travaillent ensemble pour FAIRE PLACE AU CHANGEMENT et CRÉER DES LIENS, en mettant en commun leurs talents pour bâtir sur les assises solides du Fonds établies par les fiduciaires fondateurs dans le but d'améliorer la vie des membres des Premières Nations partout au Canada.

La lutte contre la COVID-19 nous a rappelé qu'il existe encore aujourd'hui au Canada de profondes inégalités économiques, sociétales et raciales, touchant de façon disproportionnée les Premières Nations. Une combinaison de facteurs, comme le surpeuplement, les mauvaises conditions de logement et la faiblesse des infrastructures, fait qu'il est plus difficile d'y respecter la distanciation sociale. L'accès limité à des soins de santé de qualité a aussi forcé de nombreuses Premières Nations à imposer des confinements, et ce, parfois à plusieurs reprises, pour fermer les collectivités et protéger leurs citoyens contre la COVID-19. L'insécurité alimentaire qui règne dans de nombreuses collectivités a été mise en évidence. Les entreprises des Premières Nations ont également été touchées, ce qui est venu aggraver la situation. Le niveau insuffisant de services à large bande et de technologies, surtout dans les collectivités éloignées, a compliqué le télétravail et la collaboration à distance. Les vaccins deviennent maintenant de plus en plus accessibles, et cela nous donne de l'espoir. Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel et nous pouvons commencer à planifier la relance post-pandémique.

La pandémie de COVID-19 nous a démontré l'importance d'adopter une approche collective et d'appliquer une réponse agile appuyée par la science et la technologie quand on souhaite obtenir de bons résultats stratégiques. Les institutions et les modèles de gouvernance doivent s'adapter à cette nouvelle réalité. De nombreuses organisations autochtones, qu'elles œuvrent dans le domaine des infrastructures ou du financement fiscal, doivent trouver des moyens de mobiliser nos citoyens en améliorant la coordination des activités visant à mieux servir nos collectivités. Le Fonds doit faire partie de cette démarche de collaboration et nous devons représenter les besoins de ceux que nous servons.

Lors de la relance, il sera essentiel d'avoir des systèmes de logement du marché des Premières Nations qui fonctionnent bien, car ils créent et soutiennent une culture qui voit l'accession à la propriété comme une voie vers les possibilités économiques. La maison est l'endroit où l'on peut se sentir en sécurité et à l'abri et elle peut servir d'actif économique pour bâtir un coussin et tirer parti de la valeur nette d'emprunt. Si on veut véritablement parler d'édification d'une nation, les peuples autochtones doivent pouvoir accéder à des capitaux et posséder un logement abordable dans leur collectivité. L'édification d'une nation consiste également à créer des connaissances et des potentiels du point de vue local afin que les systèmes de logement et de financement soient en place pour donner aux propriétaires les moyens de leurs ambitions. Nous reconnaissons qu'un grand nombre des Premières Nations avec lesquelles nous avons établi des partenariats adhèrent à ces principes et ont démontré leur succès continu face à la pandémie.

Le Conseil des fiduciaires continue de veiller à ce que les travaux du Fonds représentent les valeurs autochtones. Nous devons nous assurer que nos valeurs nous stimulent en inspirant la confiance. Nous devons activement mettre en avant la compassion, la générosité, la collaboration et la recherche d'un consensus, ainsi que les leçons apprises par nos aînés dans toutes nos relations avec nos collectivités et nos partenaires.

Le Fonds s'aligne sur l'ambition du gouvernement du Canada de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. En faisant place au changement et en créant des liens, nous pouvons créer un Canada plus moderne et plus juste grâce à un modèle de réconciliation soutenu par un marché du logement dynamique qui favorise l'autonomie réelle et l'autodétermination.

J'espère que vous apprécierez notre rapport.
Respectueusement,



Présidente Lydia Hwitsum, LL. B. (C.-B.)



MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

À notre retour d'un rassemblement des Premières Nations à la mi-mars 2020, nous ne nous doutions pas que nos plans seraient brutalement interrompus.

Du jour au lendemain, la COVID-19 a tout changé, pour nos clients, les fiduciaires, notre personnel. À ce moment-là, la santé et la sécurité de notre collectivité primaient. Très rapidement, nous avons promis à nos clients que nous serions présents pour reprendre les activités au moment où ils seraient prêts. Nous avons poursuivi notre pratique respectueuse et avons travaillé au rythme des Premières Nations, sachant qu'elles avaient d'autres priorités. Nous avons dit à nos clients que notre soutien était inébranlable et nous avons tenu parole.

Les Premières Nations partenaires ont déployé des efforts sur bien des fronts liés à la pandémie. Cela signifiait que certaines initiatives de développement du potentiel sont restées au point mort. Dans la mesure du possible, nous avons repensé et ajusté les initiatives pour les rendre accessibles en ligne. Des engagements à hauteur de plus de 2 millions de dollars pour des projets de développement du potentiel qui n'ont pu être réalisés de façon sécuritaire ou efficace en raison de la pandémie seront honorés à l'aube de 2021.

En nous tournant vers une stratégie en ligne, nous avons, sans surprise, rencontré quelques ratés. Nous nous sommes toutefois efforcés de transmettre des renseignements fiables pour aider les gens à prendre des décisions éclairées. Tout au long de l'année, nous avons continué de travailler en essayant de contourner les fermetures, les ouvertures et les reouvertures des collectivités. Nous respectons le fait que les gens occupaient des postes différents dans les collectivités. Ces postes étaient souvent axés sur la santé et la sécurité et l'insécurité alimentaire.

Le nombre de demandes de prêts à l'habitation a été inférieur aux prévisions, car les gens étaient aux prises avec des priorités liées à la pandémie et l'incertitude liée à l'emploi. Cela dit, le Fonds a pu célébrer, pour la première fois, l'octroi de prêts à l'habitation dans cinq collectivités. En effet, ces collectivités avaient réussi à adapter leurs programmes de prêts à l'habitation pour les logements du marché et à préparer les citoyens à assumer les responsabilités d'accession à la propriété.

Habituellement, le personnel du Fonds assiste à des conférences et à des foires commerciales partout au pays et rend visite en personne aux Premières Nations intéressées par un partenariat avec le Fonds. En dépit des restrictions de voyage imposées par la pandémie, quatre nouvelles Premières Nations ont choisi de travailler avec nous, et l'une d'entre elles a même franchi toutes les étapes, de la demande à l'approbation, en passant par le processus virtuel.

S'il est vrai que 2020 a été une année difficile, je suis quand même reconnaissante à bien des égards.

Le personnel du Fonds et nos familles sont demeurés en bonne santé tout au long de l'année. Nos partenaires communautaires ont fait preuve de beaucoup de résilience dans leurs efforts d'assurer la sécurité de leurs collectivités. En adoptant la technologie et des outils de travail collaboratifs pour servir et mobiliser nos partenaires des Premières Nations plus efficacement, nous avons eu un aperçu de l'avenir du Fonds.

Les fiduciaires fondateurs étaient inébranlables dans leur engagement envers le Fonds, accueillant les nouveaux fiduciaires à la table et transmettant leur sagesse. Les nouveaux fiduciaires sont enthousiastes et engagés. Ils veulent faire une différence. Ils se sont plongés tête la première dans leurs responsabilités et ont apporté un sentiment de renouveau, de nouvelles idées et une énergie qui renforceront le Fonds pour les années à venir.

J'attends avec impatience le jour où nous pourrions tous nous rencontrer en personne et nous serrer dans nos bras.



Deborah Taylor

MESSAGE DU DIRECTEUR, FINANCES ET ADMINISTRATION

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations a fait preuve d'une résilience remarquable en 2020 en relevant les défis sans précédent posés par la pandémie de la COVID-19. Dans l'ensemble, le personnel s'est bien adapté à la nouvelle normalité de travailler à distance et à domicile.

Dans une certaine mesure, le personnel du Fonds était déjà bien équipé pour travailler à domicile, car il avait accès à un réseau privé virtuel (RPV) et chaque employé était équipé d'un ordinateur portable mis à niveau et d'un téléphone à technologie IP.

Au cours des premiers mois de confinement lié à la pandémie, la direction a aidé le personnel à se familiariser avec les logiciels de vidéoconférence comme Zoom et Microsoft Teams. Afin de promouvoir le travail d'équipe et de s'assurer que le personnel s'adapte bien, des réunions en ligne hebdomadaires ont été organisées entre la direction et le personnel. Les employés ont travaillé fort pour faire en sorte que de nombreuses procédures administratives puissent être réalisées à distance. Les employés du Fonds qui se rendaient normalement dans les collectivités des Premières Nations pouvaient maintenant tenir des réunions et des présentations à distance de manière virtuelle.

Malgré les nombreux obstacles, les employés du Fonds ont pu poursuivre divers projets et initiatives prévus pour 2020. Mentionnons, entre autres, la mise en œuvre d'un plan d'action sur la sécurité des TI donnant suite aux recommandations d'une évaluation de la sécurité des TI publiée au début de l'année. Ces mesures ont permis d'améliorer les politiques et les pratiques en matière de sécurité des TI. C'était le bon moment pour se concentrer sur la sécurité des TI, puisque le personnel du Fonds dépendait de plus en plus de son infrastructure de TI.

Un autre changement important a été apporté en 2020, avec la transition vers de nouveaux gestionnaires d'actifs, soit Leith Wheeler Investment Counsel et Gestion d'actifs CIBC, qui ont mis en œuvre une gestion de placements active. Le changement de gestionnaires d'actifs a donné

l'occasion au personnel des Finances d'accroître ses connaissances et de renforcer sa capacité de produire des rapports sur le rendement de la gestion de placements.

Le personnel du Fonds était également centré sur le perfectionnement professionnel. Grâce à nos nouvelles capacités de vidéoconférence et à nos ordres de rester à la maison, il était plus facile pour le personnel de participer à l'apprentissage à distance, comme des webinaires, et de participer à des conférences virtuelles. En 2020, plusieurs employés se sont inscrits à des cours de français pour améliorer leurs compétences. Un employé a été en mesure de s'inscrire et d'obtenir le titre de Certified Information Security Professional (professionnel agréé en sécurité de l'information) [CISSP] pour renforcer nos connaissances internes en matière de sécurité des TI, tandis que d'autres membres du personnel poursuivent des études avancées en gestion du risque d'entreprise, en contrôles internes et en gestion de projet, des engagements qui seront tous bien utiles au Fonds.

Plusieurs leçons ont été apprises de l'expérience vécue par le Fonds en matière de fonctionnement pendant une pandémie. En tant que groupe, nous avons appris comment mieux exploiter la technologie pour rester en contact, pour mobiliser nos partenaires dans les collectivités et pour travailler en collaboration depuis chez nous. Ces leçons guideront nos activités futures.



Travis Seymour
CPA, CGA, MBA,
GFAA

TABLE DES MATIÈRES

2	Notre vision	80	La transmission du message
2	Notre mandat	88	Nos partenaires des Premières nations
4	Message de la présidente du Conseil des fiduciaires	92	La portée de notre action
6	Message de la directrice exécutive		
7	Message du directeur, Finances et administration		
14	Revue de l'année 2020	93	Un aperçu de la situation financière
16	Environnement externe	94	Discussion et analyse pour la gestion
18	Le fonds en action	100	Sommaire des résultats financiers
20	L'empreinte croissante du Fonds	102	Responsabilité de la direction pour les états financiers
21	Développement du potentiel	103	États financiers
34	Rapport régional – Atlantique	116	Gouvernance
40	Rapport régional – Québec	118	Personnel du Fonds
46	Rapport régional – Ontario	122	Nos partenaires prêteurs
52	Rapport régional – Manitoba	124	Comment fonctionne le Fonds
58	Rapport régional – Saskatchewan	126	Glossaire des termes
62	Rapport régional – Alberta	126	Liste des acronymes
66	Rapport régional – Colombie-Britannique	127	Coordonnées
74	Rapport régional – Yukon et T.N.-O.		

ÉNONCÉ PROSPECTIF

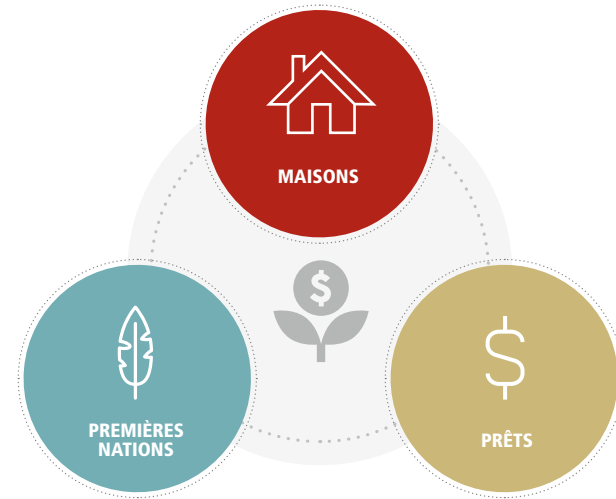
Le rapport annuel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le « Fonds ») contient des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les stratégies et les résultats financiers prévus. Il existe des risques et des incertitudes qui sont indépendants de la volonté du Fonds, notamment en ce qui concerne la conjoncture économique, financière et réglementaire. Ces risques et incertitudes, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes formulées de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

©2021. Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque du rapport annuel, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre moyen, sont interdits sans l'autorisation écrite du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait du présent rapport annuel sans l'autorisation écrite du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations.

FAITS SAILLANTS DE 2020

Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

C'est le premier fonds d'envergure nationale à être créé pour soutenir des ententes de financement de l'habitation dans les réserves et sur les terres visées par un règlement – il soutient la construction des logements du marché dans des réserves en facilitant l'accès à la propriété, à la location et aux prêts pour travaux de rénovation dans les collectivités des Premières Nations.



Piliers du développement du potentiel

Le Programme de développement du potentiel du Fonds comporte trois piliers : la gestion financière, la bonne gouvernance et l'engagement de la communauté (et la preuve de la demande de logements du marché).

Les trois piliers s'entrelacent; le succès enregistré dans un secteur appuie la croissance dans les autres. De fortes initiatives de développement du potentiel dans les secteurs des finances et de la gouvernance, par exemple, soutiennent le développement communautaire tout en favorisant un environnement positif pour la mise en œuvre et le maintien d'un système fort de logements du marché.



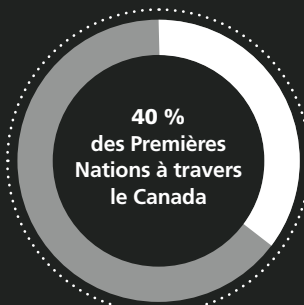
992
millions de dollars en crédit potentiel approuvé pour soutenir une estimation de

6 767
maisons

12
prêteurs



259
Partenaires

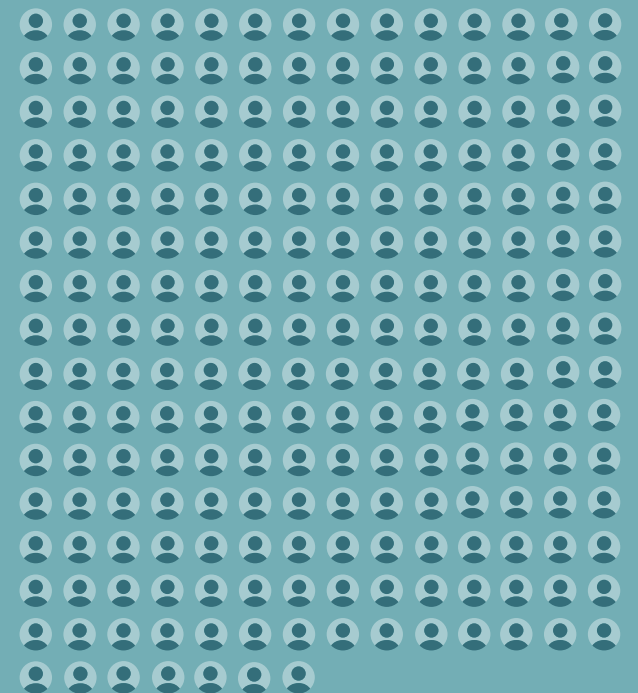


151

Premières Nations participantes

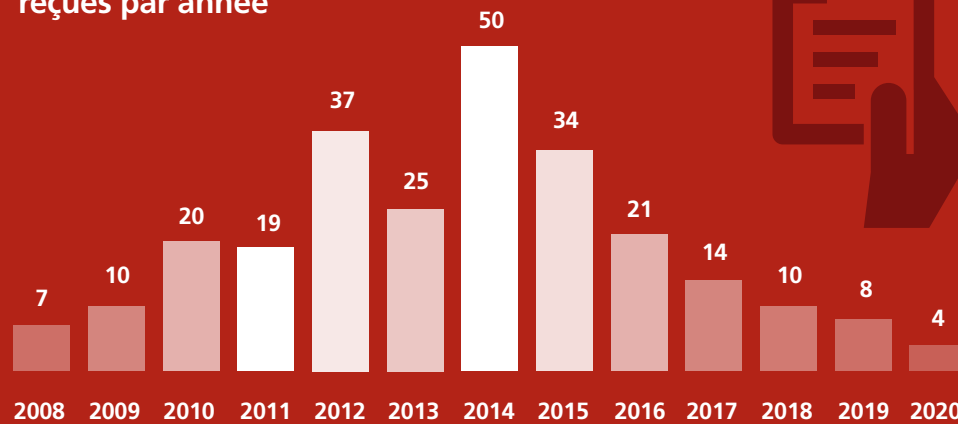
1 432
initiatives de développement du potentiel

217 partenaires du Fonds Pour Les Logements Du Marché destinés aux Premières Nations approuvés pour l'amélioration du crédit et/ou le développement du potentiel



419
prêts à l'habitation garantis par le Fonds

nombre de demandes reçues par année



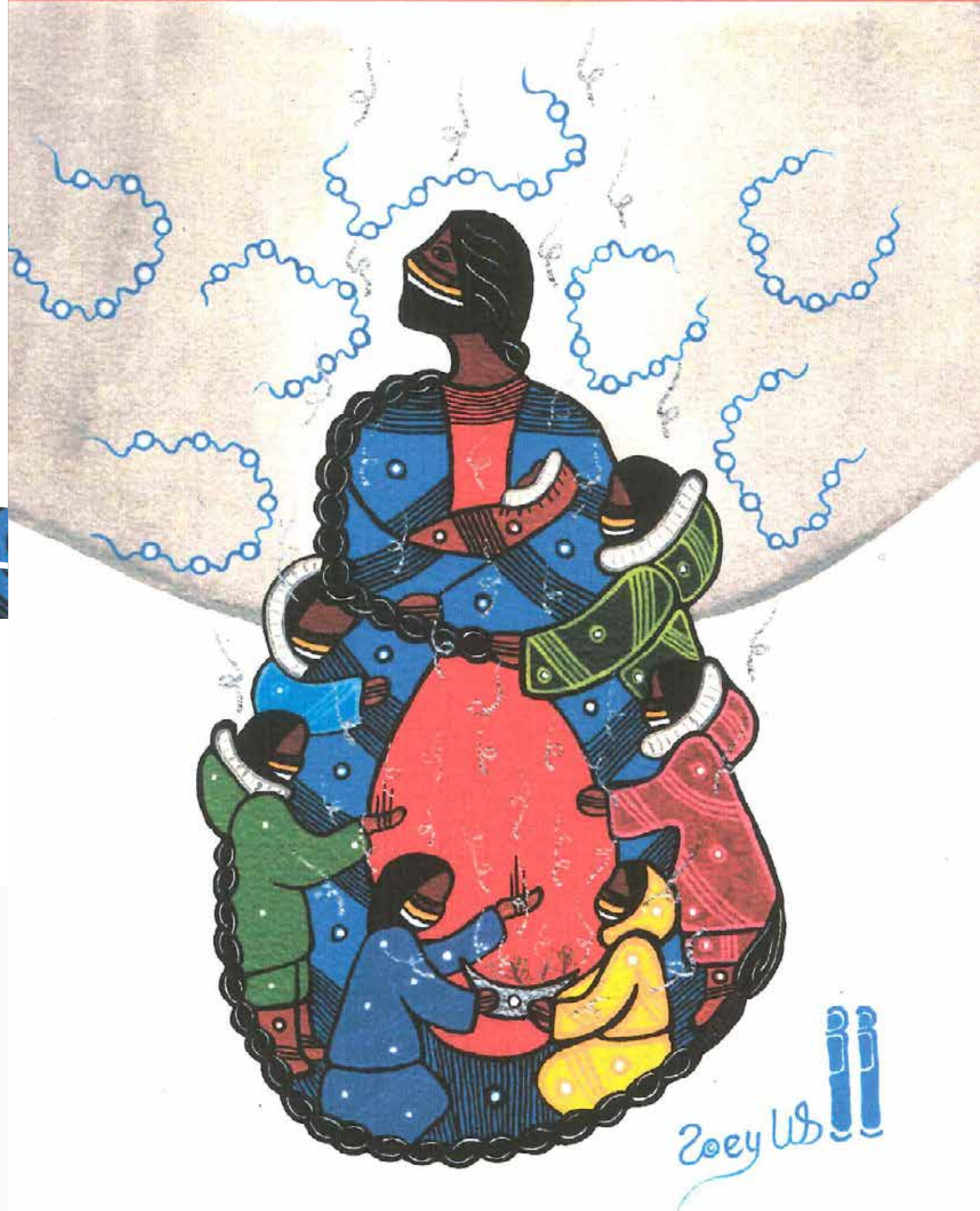
24,6
millions de dollars ont été dépensés pour établir les fondations de la réussite dans les collectivités des Premières Nations



Conteur EN 2020

La Terre Mère réunit ses enfants pour prier nos futurs dirigeants avec leurs masques de 4 couleurs, rouge, jaune, noir et blanc, représentant les quatre peuples de notre terre, ils font brûler le feu de la purification, ils racontent leurs histoires d'isolement, de solitude, d'amour et d'espoir en ces temps tumultueux. La fumée du feu de la purification s'élève, en apportant avec elle leurs prières au Créateur, alors qu'ils prient pour nous tous. Les 7 enfants symbolisent l'amour, le respect, l'honnêteté, la vérité, la sagesse, l'humilité et la bravoure. Nous devons nous vêtir de ces enseignements pour atteindre de nouveaux sommets et avoir une meilleure compréhension de nos frères et sœurs de la terre.

Écrit par Zoey Wood-Salomon
Artiste autochtone nord-américain



Zoey est originaire du territoire non cédé de Wiikwemkoong, domicile de la Confédération des Trois Feux composée des peuples Odawa, Ojibwé et Potawatomi, situé sur la magnifique île Manitoulin, en Ontario. Son art est peint dans le style traditionnel de Woodland qui témoigne de son ascendance Odawa. L'originalité de ses œuvres vient de la combinaison de ses expériences quotidiennes et des légendes traditionnelles de son patrimoine. Zoey est une artiste autodidacte. Sa propre odysée spirituelle, en tant que chrétienne, joue un rôle important dans son travail.

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est honoré de partager le poème Conteur en 2020 de Zoey dans le rapport

annuel de cette année. Depuis sa rencontre avec Zoey en 2008 au pow-wow du Centre Rogers à Toronto, le Fonds distribue chaque année ses œuvres à toutes les Premières Nations du Canada en leur envoyant une carte de Noël.

Aujourd'hui, Zoey et son mari Jim habitent à Bawating-les rapides-Sault Ste. Marie. Jim est le plus grand partisan de Zoey. Zoey nous explique, « Ma famille est très importante pour moi. Elle a toujours cru en moi, en mes capacités. Elle fait partie de mon cercle sacré. Elle est un cadeau de Dieu. »

REVUE DE L'ANNÉE 2020

Au début de 2020, le Canada et la planète entière ont été entraînés dans la pandémie de la COVID-19 et un monde différent. Les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et des Premières Nations ont pris des mesures historiques pour s'assurer de la santé et du bien-être des citoyens. Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, les entreprises et les citoyens ont adopté de nouvelles façons de s'adapter aux restrictions imposées par la pandémie, notamment par la transition vers un monde virtuel. La pandémie a mis en évidence les écarts dans les inégalités sociétales et raciales et les vulnérabilités économiques, et tout particulièrement le manque de logements adéquats dans de nombreuses collectivités des Premières Nations. Certaines Premières Nations du Canada, en particulier celles avec un accès limité aux établissements de soins de santé, ont pris la décision de restreindre l'entrée et la sortie de leurs collectivités afin de protéger leurs citoyens contre la propagation de la COVID-19. Les restrictions liées à la pandémie ont également touché les entreprises des Premières Nations, et bon nombre d'entre elles ont dû ralentir leurs activités ou fermer complètement. Les défis liés à la santé, aux voyages et à l'économie se sont poursuivis après la fin de 2020, même si le premier vaccin approuvé par Santé Canada a commencé à être administré au cours de la deuxième moitié de décembre.

En réponse à la pandémie, le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations a adopté de nouvelles façons de créer des liens avec les clients. En 2020, le Fonds comptait augmenter ses interactions avec les partenaires des Premières Nations. Or, à cause des restrictions de voyage, il a fallu remplacer les réunions en personne par des réunions virtuelles. Il y a eu bien des défis à surmonter alors que tout le monde s'adaptait à cette nouvelle réalité. En effet, il a fallu résoudre des problèmes de connectivité, apprendre de nouvelles technologies, traiter les flux de travail différemment et pallier les interruptions des contacts avec les clients, selon la réalité de chacun qui était différente d'un endroit à l'autre du pays et d'une collectivité à l'autre.

Le Conseil des fiduciaires aussi s'est affairé à faire place au changement et à créer des liens. En octobre 2018, le gouvernement du Canada a émis un avis de débouchés professionnels en vue de trouver des personnes qualifiées qui seraient nommées à titre de fiduciaires du Fonds. Le gouvernement avait presque finalisé le processus de nomination avant le déclenchement du scrutin fédéral du 21 octobre 2019, comme en témoigne la nomination de trois nouveaux fiduciaires par le ministre des Services aux Autochtones Canada. Les six autres fiduciaires, y compris l'ancien président, ont été nommés par le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement au début de 2020 et ils sont entrés en fonction à compter du 2 juillet 2020. Les neuf fiduciaires sont tous des citoyens des Premières Nations. L'ancien Conseil des

fiduciaires avait obtenu cet engagement du gouvernement du Canada avant l'émission de l'avis de débouchés professionnels. Le nouveau Conseil des fiduciaires apporte une vaste expérience des affaires et de nouvelles idées pour développer le Fonds et le faire passer à l'étape suivante, tout en bâtissant sur ses assises solides établies par le Conseil précédent.

Le défi d'essayer d'assurer la sécurité des citoyens pendant la pandémie a interpellé le Conseil des fiduciaires sur le plan personnel. Le manque de logements donnant lieu à des situations de surpeuplement est toujours un sujet de préoccupation, mais il le devient encore davantage quand on s'efforce d'atténuer la propagation de la COVID-19. Les fiduciaires sont motivés à intégrer la composante humaine et des nouvelles ressources dans leur travail pour s'assurer que les Premières Nations soient la priorité. Il s'agit notamment de se centrer sur leur contribution à la résolution de problèmes plus vastes de logement, de réconciliation et de décolonisation dans le cadre de la relation entre les Premières Nations et le gouvernement. Comme l'a déclaré le président :

« Nous sommes tous ici en raison des besoins dans nos collectivités. »

Le processus pour obtenir des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations prend beaucoup de temps. Le Fonds travaille avec chaque partenaire des Premières Nations à son propre rythme afin de présenter, de préparer et de mettre en œuvre chaque phase pour créer une solution durable de logements du marché dans leur collectivité. Selon l'expérience du Fonds, il faut souvent plusieurs années avant que le premier logement puisse être attribué. La bonne nouvelle, c'est que cinq Premières Nations différentes ont célébré l'attribution de leurs premiers prêts garantis par des fonds en 2020!

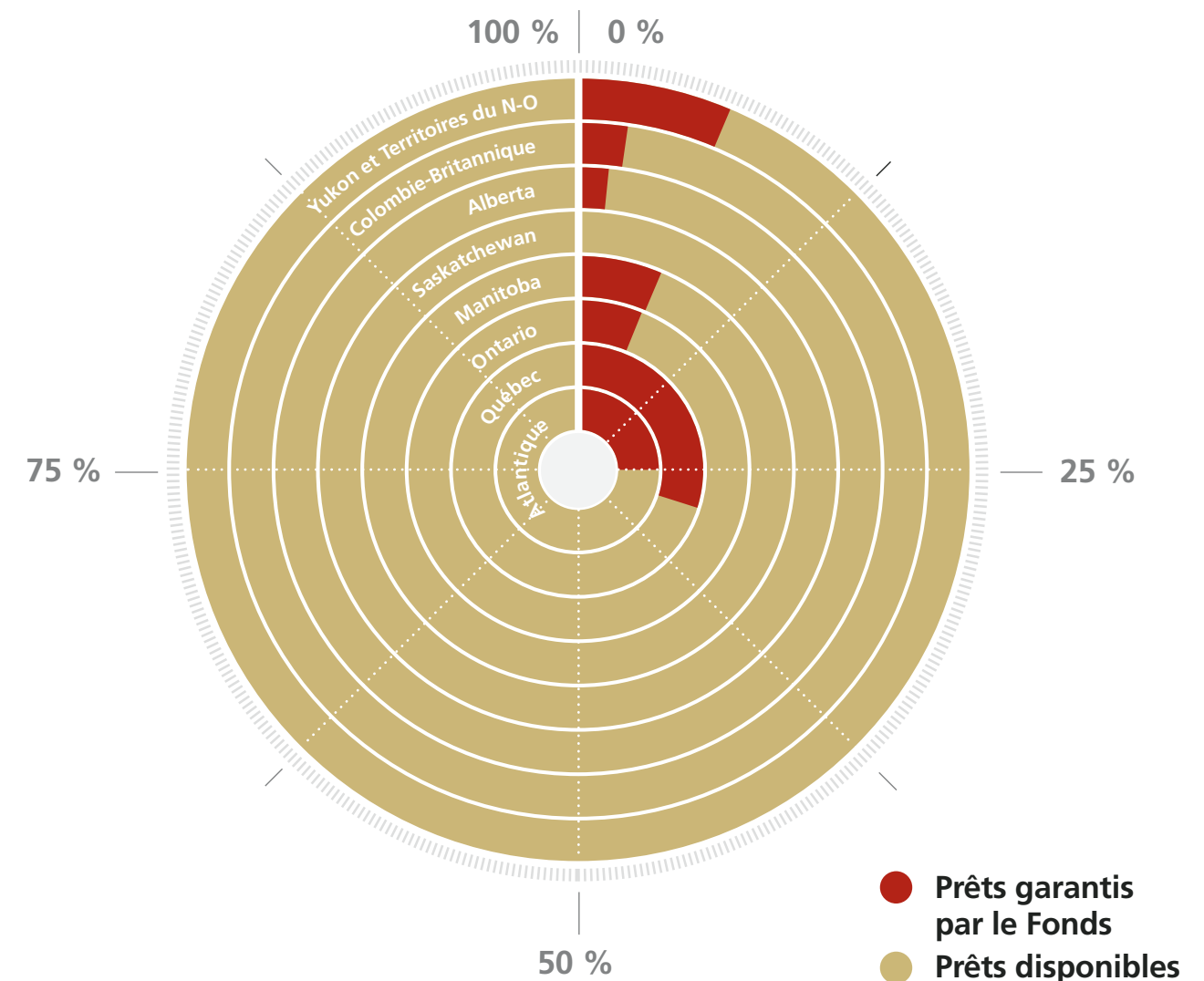
En date du 31 décembre 2020, le Fonds avait approuvé près de **1 milliard de dollars** en crédit, soit une somme suffisante pour **financer environ 6 770 prêts au logement dans 119 collectivités des Premières Nations**. Des progrès sont réalisés dans la construction des éléments fondamentaux du logement du marché dans toutes les Premières Nations.

Les logements du marché représentent un changement en profondeur dans de nombreuses collectivités des Premières Nations. Des défis sont associés à la qualification des citoyens à des prêts à l'habitation, ce qui a pour effet de retarder le déblocage du crédit déjà approuvé par le Fonds.

Par exemple, il faut du temps pour économiser pour une mise de fonds et améliorer un mauvais crédit. Pour relever ces défis, le Fonds, en 2020 a mis en œuvre de nouvelles approches pour renforcer sa gouvernance et sa prestation de services. Parmi ces initiatives, mentionnons l'augmentation des interactions après avoir reçu une demande d'une Première Nation, la tenue régulière de séances régionales et le soutien d'autres séances sur l'accession à la propriété et les finances personnelles pour les citoyens. Les restrictions liées à la pandémie ont toutefois entravé la mise en œuvre

complète de ces initiatives planifiées. Néanmoins, pour s'assurer que les personnes intéressées à planifier l'acquisition d'une propriété puissent continuer d'avoir accès aux ressources, les spécialistes en amélioration des modalités du crédit du Fonds ont mené des activités de sensibilisation, d'accès à la propriété, de finances personnelles et des séances individuelles virtuelles. Nous avons annoncé dans les collectivités que ces séances étaient offertes, y compris dans les médias sociaux, afin de continuer à mobiliser et à soutenir les citoyens intéressés.

Sommaire national Prêts garantis par le Fonds



ENVIRONNEMENT EXTERNE

Le budget de 2020 devait être présenté le 30 mars 2020, mais il a été reporté en raison de la suspension du Parlement à la suite de l'écllosion de COVID-19. Depuis, le gouvernement du Canada a concentré ses efforts sur sa réponse à la pandémie.

Le 8 juillet 2020, le ministre des Finances a présenté un portrait économique et budgétaire. Lors de cette mise à jour, on a annoncé un investissement de plus de 1,4 milliard de dollars (jusqu'à cette date) dans le financement des mesures gouvernementales destinées à appuyer les collectivités autochtones dans leur lutte contre la pandémie.

Le 22 septembre 2020, la gouverneure générale du Canada a prononcé le discours du Trône. Dans ce discours, le gouvernement a reconnu que la pandémie a exposé au grand jour l'existence d'écarts fondamentaux dans la société canadienne, en particulier en ce qui concerne les Canadiens racialisés et les peuples autochtones qui sont confrontés à des obstacles systémiques. Le discours annonçait l'intention du gouvernement de renforcer les communautés encore davantage. Au cours des deux prochaines années, le gouvernement investira dans tous les types d'infrastructure. Il investira dans le transport en commun, les rénovations écoénergétiques, l'énergie propre, le service à large bande en milieu rural et le logement abordable, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés du Nord. Le discours a également annoncé l'engagement du gouvernement à continuer d'avancer sur la voie commune de la réconciliation et à garder le cap sur la mise en œuvre des engagements pris en 2019.

Le 11 décembre 2020, le gouvernement a présenté le plan d'action climatique du Canada intitulé Un environnement sain et une économie saine. Le plan comporte cinq piliers par l'intermédiaire desquels se fera la transition vers une économie plus forte et plus propre. Voici les points saillants du plan qui touchent directement les Premières Nations :

- Investir 1,5 milliard de dollars sur trois ans pour des immeubles communautaires verts et inclusifs et exiger qu'au moins 10 % de ce financement de 1,5 milliard de dollars soit alloué à des projets visant à offrir des services aux communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- Fournir 2,6 milliards de dollars sur sept ans pour aider les propriétaires à améliorer l'efficacité énergétique de leur domicile.
- Procéder à des investissements supplémentaires de 300 millions de dollars sur cinq ans pour faire prévaloir l'engagement du gouvernement à l'endroit des collectivités rurales et éloignées et des communautés autochtones qui dépendent actuellement du carburant diesel de sorte qu'elles disposent d'une énergie propre et fiable à compter de 2030.

- Investir jusqu'à 3,16 milliards de dollars sur dix ans, en partenariat avec les provinces, les territoires, les organisations non gouvernementales, les communautés autochtones, les municipalités, les propriétaires fonciers privés et autres, pour planter deux milliards d'arbres.
- Investir jusqu'à 631 millions de dollars sur dix ans pour travailler avec les provinces, les territoires, les organismes de conservation, les communautés autochtones, les propriétaires fonciers privés et d'autres acteurs pour restaurer et améliorer les zones humides, les tourbières, les prairies et les terres agricoles afin de stimuler la séquestration du carbone.

La stratégie canadienne de lutte contre le racisme – Construire une fondation pour le changement – comprend une approche axée sur les Autochtones voulant que le gouvernement travaille de concert avec les peuples autochtones pour établir une relation de nation à nation, entre la Couronne et les Autochtones et de gouvernement à gouvernement – une relation fondée sur le respect, le partenariat et la reconnaissance des droits.

Le gouvernement du Canada a fait part de son intention de continuer à travailler avec les provinces, les territoires, les municipalités, les peuples autochtones et les entreprises pour créer un Canada plus fort et plus résilient pendant la crise pandémique, et ce, aussi longtemps qu'elle durera.

Les programmes et les services du Fonds sont alignés sur les priorités du gouvernement visant à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Ils appuient l'autonomie gouvernementale, l'autodétermination et leur travail continu d'édification d'une nation. Le Fonds s'est engagé à travailler avec ses partenaires des Premières Nations pour bâtir un marché du logement prospère. Une maison ne se résume pas à quatre murs, elle a un rôle multifonctionnel. La maison est l'endroit où l'on peut se sentir en sécurité et à l'abri, mais elle constitue aussi un actif économique pour bâtir un coussin et tirer parti de la valeur nette d'emprunt. L'édification d'une nation doit comprendre la possibilité pour les peuples autochtones de profiter de l'accession à la propriété dans leur collectivité.



LE FONDS EN ACTION

La séance annuelle de planification stratégique du Fonds a été reportée d'avril à septembre 2020 afin de tenir une séance de transition entre l'ancien et le nouveau Conseil des fiduciaires. Ces séances virtuelles étaient animées par Harold Tarbell (Mohawk d'Akwesasne) de Tarbell Facilitation Network et elles étaient conçues pour offrir une perspective complète de l'environnement actuel, pour que le nouveau Conseil puisse en prendre connaissance, notamment la sagesse transmise par les anciens fiduciaires et la modification de la direction stratégique du Fonds pour les cinq années à venir. Les fiduciaires ont également tenu compte de l'orientation stratégique du Fonds au-delà des cinq prochaines années pour inclure la préparation de la reconstitution de l'acte de fiducie.

Les séances de planification stratégique ont permis de cerner trois catégories de sujets de discussion importants pour le nouveau Conseil afin d'orienter les travaux futurs du Fonds. Ces catégories sont les suivantes : tirer des enseignements du passé, bâtir la confiance dans le présent et créer un avenir meilleur.



TIRER DES ENSEIGNEMENTS DU PASSÉ

En tant que nouveau Conseil des fiduciaires, il est important de bien comprendre les aspects historiques du Fonds pour qu'ils puissent servir de base et guider la voie à suivre à partir de maintenant. Ces aspects comprennent :

- le contexte dans lequel le Fonds a été créé, l'acte de fiducie, le fait que le Fonds est une fiducie, et les restrictions auxquelles le Fonds est assujéti dans le cadre de son mandat actuel;
- le lieu de fonctionnement du Fonds (dans les réserves et sur les terres visées par le règlement, mais pas sur les propriétés inconditionnelles ou les réserves « urbaines »), les programmes qu'il supervise (amélioration des modalités du crédit et développement du potentiel) et le processus de demande;
- les contraintes que la Loi sur les Indiens impose sur la capacité des Premières Nations et des membres des Premières Nations d'accéder à des capitaux pour des prêts d'habitation (régime foncier);
- l'effort à long terme pour transformer le Conseil des fiduciaires en un Conseil de toutes les Premières Nations;
- l'évolution de la relation avec la SCHL et ses rôles de bailleur de fonds, de gestionnaire et de conseiller auprès du gouvernement.



BÂTIR LA CONFIANCE DANS LE PRÉSENT

Il est important d'établir un climat de confiance et de transparence entre les nouveaux fiduciaires, la direction et le personnel pour aligner les efforts collectifs et faire progresser le Fonds. Le fait de savoir où en est le Fonds à l'heure actuelle, y compris connaître sa situation financière, connaître le nombre de Premières Nations participantes à ses deux programmes – Mécanisme d'amélioration des modalités de crédit et Programme de développement du potentiel – a aidé à jeter les bases du nouvel avenir. En examinant le Plan stratégique 2020-2024 et ses quatre orientations stratégiques de base, les nouveaux fiduciaires ont réalisé que l'ancien Conseil leur avait laissé un plan stratégique avec la marge de manœuvre nécessaire au développement, leur permettant de bâtir à partir des réalisations à ce jour et d'intégrer de nouvelles idées.



CRÉER UN AVENIR MEILLEUR

Le nouveau Conseil des fiduciaires est créatif, inspiré et enthousiaste à l'idée de participer à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. Son travail se poursuivra lors des séances de planification prévues en avril 2021. Des discussions ont été entamées sur l'énoncé de vision du Fonds, qui inclura des points positifs comme la possibilité de croissance, l'encouragement à l'acquisition d'une propriété, l'autonomie, l'accroissement de l'accès, le respect de l'édification d'une nation et l'autodétermination. Les fiduciaires ont également entamé des discussions sur la création d'un énoncé de mission et exprimé le désir de créer un énoncé de valeurs basé sur la culture.



Obstacles et défis

Les fiduciaires ont cerné plusieurs obstacles et défis qu'il faudra surmonter pour assurer la transition vers des logements du marché dans les réserves, pour accroître l'autonomie du Fonds et pour créer des options de financement dans les réserves. Voici des exemples de tels obstacles et défis :

01

Les restrictions imposées par la Loi sur les Indiens concernant le droit de tenure et le financement dans les réserves.

02

Les facteurs propres à la démographie des Premières Nations, notamment les facteurs d'éloignement, la taille des collectivités et la colonisation.

03

Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19, notamment les restrictions de voyage, les répercussions financières potentielles du rendement des investissements du Fonds et le resserrement des exigences de prêt par les institutions financières.

04

Le montant élevé en capital requis pour toutes les formes de logement des Premières Nations (plus de 20 milliards de dollars sur dix ans) par rapport à l'objectif de levier de 3 milliards de dollars et à l'accent mis par le Fonds sur le logement du marché.

05

Contraintes imposées par l'acte de fiducie qui limitent ce qui peut être fait dans le cadre du Fonds.

06

Les relations inégales entre le Fonds et le gouvernement du Canada agissant par l'entremise de la SCHL, notamment le manque d'autonomie et de contrôle du Fonds par les Premières Nations.

07

Le défi que pose la création d'un environnement de logement du marché dans les réserves où le marché fermé peut limiter l'appréciation de l'actif.

08

L'existence d'approches concurrentielles entre les secteurs, les organisations et les institutions clés en ce qui concerne la conception, l'orientation et les composantes du Fonds.

09

La mentalité de nombreuses collectivités des Premières Nations selon laquelle le logement est un droit et doit être fourni gratuitement, et la négativité à l'égard du processus d'acquisition et d'entretien d'un logement.

10

L'obtention de la sécurité de toutes les parties impliquées dans le nouveau système de logements du marché des Premières Nations.

L'EMPREINTE CROISSANTE DU FONDS

Les défis affrontés en 2020 n'ont pas empêché les partenaires des Premières Nations d'atteindre leurs objectifs. Soutenus par le Fonds, les dirigeants, les collectivités et les particuliers ont cherché de nouvelles façons de continuer l'édification d'une nation dans leur quête de logements du marché durables. Des exemples de réussite du travail du Fonds et de son incidence seront présentés tout au long du rapport annuel.

Au cours de 2020, quatre Premières Nations ont choisi de s'associer au Fonds, ce qui porte le nombre total de partenaires des Premières Nations à 259. Plus de 992 millions de dollars en crédit potentiel pour des prêts (environ 6 770 maisons) garantis par le Fonds ont été approuvés à la fin de 2020. Ces chiffres continuent d'avancer vers le plein potentiel du Fonds, soit 3 milliards de dollars en investissements supplémentaires pour le logement dans les réserves.

Douze institutions financières nationales et régionales s'associent au Fonds dans le cadre du programme d'amélioration des modalités du crédit. Ces partenariats offrent des possibilités, surtout dans les régions géographiques mal desservies, pour les Premières Nations d'établir de nouvelles relations avec une institution financière pour que leurs citoyens puissent acheter, construire ou rénover une maison dans leur collectivité.



Un foyer n'est pas qu'un abri sûr où élever une famille, partager des traditions et formuler et réaliser ses rêves. Posséder une maison représente également une occasion de participer à la constitution d'actifs et de générer de la richesse et de la sécurité personnelles. »

— Présidente Lydia Hwitsum, LL. B. (C.-B.) – présidente du Conseil des fiduciaires

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le Fonds a investi un total de **24,6 millions de dollars** dans l'édification d'une nation pour appuyer les fondements nécessaires à la mise en œuvre ou au maintien de logements du marché sur les terres des Premières Nations appartenant à la collectivité partout au pays. Plus de **1 430 initiatives** sont en cours ou terminées dans **151 Premières Nations**.

Un système de logements du marché durable nécessite un cadre de gouvernance établi avec des lois, des politiques, des codes et des pratiques clairs, bien compris et appliqués par des gens qualifiés, et surtout, auxquels les citoyens font confiance. Les citoyens qui souhaitent accéder à la propriété peuvent avoir besoin d'aide pour comprendre le processus de financement du logement et s'y retrouver. Le Programme de développement du potentiel du Fonds appuie divers secteurs de l'édification d'une nation identifiés par les Premières Nations qui sont essentiels à un système de logements du marché et qui préparent les citoyens à devenir propriétaires. Le Fonds travaille avec chaque partenaire des Premières Nations, à son propre rythme, pour relever ses propres défis en matière de logement. Chaque partenariat est spécialement adapté à la capacité, aux défis et aux possibilités de la collectivité.

L'édification d'une nation commence par la terre. Convient-elle au logement – peut-elle soutenir la construction, sans que celle-ci soit contaminée ou instable? La terre est-elle réservée à d'autres fins ou est-elle mieux adaptée à d'autres fins comme la fabrication ou les loisirs, ou devrait-elle être respectée comme un lieu sacré? Y a-t-il de l'eau potable, un élément clé du développement du logement durable? Ces éléments doivent être étudiés par des personnes qualifiées et doivent faire partie d'un plan qui reflète la vision de la Première nation.



Terres et développement économique

55

Premières Nations participant à l'édification d'une nation

56

personnes formées



Les besoins liés à l'édification d'une nation auxquels le Fonds a répondu en matière de terres et de développement économique comprennent les suivants :

- Formation sur le développement économique
- Étude technique
- Plan environnemental, évaluation, politique, programme
- Formation en environnement
- Formation sur la gestion du SIG et l'aménagement du territoire
- Manuel de gestion des terres
- Plans et règlements d'exploitation de terrains, règlements de zonage
- Loi sur les terres, régime foncier, code sur les terres
- Système de registre des terres
- Certification de l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones
- Formation et certification de l'Institut canadien de l'immeuble
- Système d'information sur la gestion du développement des terres
- Relevé des terres

PREMIÈRE NATION DU LAC SEUL

Trouver des façons d'obtenir un engagement communautaire efficace et significatif en temps de COVID-19

La Première Nation du lac Seul est située dans la partie nord-ouest de l'Ontario et est composée de trois collectivités distinctes et séparées – Frenchman's Head, Kejick Bay et Whitefish Bay – avec une superficie totale de 66 248 acres. La population vivant actuellement dans les réserves est d'environ 925 personnes, avec une population totale inscrite d'un peu plus de 3 600 personnes.

En 2020, grâce au soutien du Fonds, la Première Nation du lac Seul et Urban Systems Ltd., une entreprise de planification communautaire et d'ingénierie, ont entrepris un projet d'élaboration d'un plan communautaire global (PCG) et d'un plan d'utilisation des terres (PUT). Karen Ningewance, coordonnatrice du PCG, Lac Seul et Dan Penner, planificateur, Urban Systems, ont été mis au défi d'énoncer un processus qui comprendrait une planification commune et un processus de participation du public dans les trois collectivités, ainsi que des membres vivant hors réserve.

Dès le départ, il était entendu que les travaux et les réunions devaient être réalisés en toute sécurité conformément aux protocoles et à la réglementation liés à la COVID-19. Le Fonds a également adopté une politique d'interdiction de voyage pour tout le personnel du Fonds et aux fournisseurs de services de DP. Cela signifiait que le processus de participation devait être adaptable. Idéalement, le plan de participation respecterait le format traditionnel des réunions communautaires et des ateliers, y compris trouver un terrain d'entente et un consensus sur les priorités entre les trois collectivités. Les restrictions imposées à cause de la pandémie les ont forcés à trouver de nouvelles façons de faire participer les membres à ce processus.

Le principal défi consistait à déterminer comment obtenir une participation efficace et significative de la part de la communauté afin d'atteindre les objectifs du projet alors que des ordres de rester à la maison étaient en vigueur. De nombreuses tactiques et stratégies ont été envisagées et mises en exécution pour s'assurer que les activités soient menées de façon sécuritaire et respectueuse. Ces tactiques et stratégies comprenaient :

TENIR LES MEMBRES AU COURANT ET LES FAIRE PARTICIPER

- Transmission de l'information aux membres en insistant moins sur les documents volumineux.
- Actions d'information supplémentaires auprès des aînés pour les tenir informés et les faire participer.
- Utilisation de différentes formes de moyens de communication pour rejoindre les gens de tous les groupes d'âge.
- Production, par le coordonnateur local, d'une vidéo de présentation du projet.

UTILISER EFFICACEMENT UNE TECHNOLOGIE ADAPTÉE AU PUBLIC VISÉ

- Utilisation accrue de Facebook.
- Utilisation accrue de la technologie en ligne.
- Utilisation de différents outils en ligne pour faire participer activement les membres.
- Sondages effectués par la poste et en ligne.
- Intégration de la participation virtuelle grâce à une série d'outils utilisés par Urban Systems convenant aux différents publics.

<https://www.surveymonkey.com/r/LacSeulCCP>

MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES POUR SOUTENIR LA PARTICIPATION ET LE PROCESSUS

- Augmentation du recrutement local pour aider à recueillir les commentaires des membres.
- Recherche de ressources locales supplémentaires pour appuyer le projet, comme la distribution et la collecte de sondages. Ces ressources pouvaient être, par exemple, des élèves du secondaire qui ont besoin d'heures de bénévolat.
- Utilisation des ressources locales comme les écoles primaires, le chef des jeunes et le Conseil.
- Mobilisation de gestionnaires de divers ministères qui joueront un rôle énorme dans la mise en œuvre du PCG et du PUT.
- Réaffectation du budget communautaire compte tenu de la réduction des déplacements.
- Dépendance accrue au coordonnateur local pour assurer l'efficacité du processus de participation.
- Soutien accru au coordonnateur local pour mener des entrevues individuelles et régler les détails de ces entrevues à l'avance.
- Appels de suivi réguliers pour s'assurer que la Première Nation et le consultant sont sur la même longueur d'onde.

LEÇONS APPRIS

- Accorder plus de temps pour remplir les tâches.
 - Admettre que certaines tâches demandent plus de temps ou d'efforts, ce qui pourrait entraîner des retards. Par exemple, la collecte d'information peut être difficile en raison d'un accès limité à cette information ou de la nécessité de rencontrer les personnes en tête à tête plutôt que dans de petits groupes. Ceci est particulièrement important pour ceux qui n'ont pas accès à Internet ou qui ne sont pas à l'aise avec la technologie en ligne.
- Apprendre à être créatif quand la participation doit se faire de manière différente.
- Trouver des façons différentes de tenir les gens informés et engagés.
- Utiliser différents supports d'information en fonction des différents publics dans la collectivité et hors réserve.
- Être flexible.
- Être inclusif – ne pas oublier les enfants.
- Inviter d'autres ressources de la collectivité qui pourraient apporter leur aide.
- Reconnaître les limites imposées par le travail à domicile et de ne pas avoir les avantages d'un espace de bureau entièrement fonctionnel.
- Admettre l'importance d'avoir la capacité à utiliser la technologie, l'infrastructure et les gens pour l'appuyer. Certaines collectivités n'ont peut-être pas la fonctionnalité nécessaire pour appuyer un processus semblable.
- Admettre l'importance de l'engagement de la collectivité pour faire fonctionner le processus, y compris l'approbation et le soutien du chef et du Conseil pour le processus, ainsi que la souplesse du coordonnateur local.
- Ne pas compromettre l'effort que nous devons consacrer à des tâches futures.
- Réaliser que la communication est la clé du succès du projet.

Même si le projet ne sera pas terminé avant 2021, le Fonds est honoré de partager l'expérience du partenariat entre la Première Nation du lac Seul et Urban Systems jusqu'à maintenant, surtout compte tenu de l'importance de leur entreprise dans cette période difficile de COVID-19. L'engagement à l'égard de la sensibilisation de la collectivité est un exemple éloquent de comment faire place au changement et créer de nouveaux liens.



GOVERNANCE

95

Premières Nations participant à l'édification d'une nation

1 655

personnes formées



Les besoins en matière d'édification d'une nation auxquels le Fonds en gouvernance a répondu sont les suivants :

- Formation sur le droit et les politiques autochtones
- Gestion d'arrérages
- Rédaction administrative
- Élaboration des règlements
- Cours de certification CAPA
- Planification des immobilisations
- Communications, conception Web
- Formation sur les médias sociaux et les maîtres de séances
- Gestion communautaire
- Plan stratégique communautaire
- Plan communautaire global
- Code électoral
- Étude technique
- Politique sur la gouvernance
- Leadership, gouvernance et gestion
- Lois sur les biens immobiliers matrimoniaux
- Code des membres
- Examen et développement organisationnels
- Formation en gestion de projet
- Formation en administration publique
- Perfectionnement du personnel et de la direction
- Cours universitaires menant à un diplôme
- Plan d'action de gestion efficace
- Prise de décisions éthiques
- Lignes directrices sur le développement durable des Premières Nations
- Mise en œuvre de l'amélioration des modalités du crédit
- Cours CAMTPN
- Formation en TI et en informatique

Pour que des lois et des politiques soient élaborées, étudiées, communiquées, votées et proclamées, il doit y avoir un système de gouvernance qui favorise la participation. Le Fonds a appuyé l'élaboration et l'adoption de codes électoraux et de lois communautaires, nécessaires à une gouvernance forte. Il peut s'agir d'apprendre du passé et des formes traditionnelles de gouvernance pour aller de l'avant. Comprendre les besoins de la collectivité tels qu'ils sont définis dans un plan communautaire global peut être un élément très puissant de la gouvernance – un élément que le Fonds a soutenu dans de nombreuses collectivités. Une feuille de route qui tient compte des besoins de la collectivité en ce qui a trait à la formation de nouveaux ménages, y compris les taux de natalité, de morbidité et de migration pour planifier des interventions appropriées en matière de logement est un autre facteur clé de l'édification d'une nation pour ce qui est de répondre aux besoins actuels et futurs.

HEATHER FADER, BANDE DE SHACKAN

MBA pour cadres – Affaires et leadership autochtones

En décembre 2020, Heather a obtenu une maîtrise en administration des affaires pour cadres en affaires et en leadership autochtones de l'Université Simon Fraser. Sa cérémonie de remise des diplômes aura lieu en juin 2021. Heather est directrice générale de la bande de Shackan en Colombie-Britannique.

Le Fonds a demandé à Heather de lui faire part de ses réflexions sur la façon dont le perfectionnement professionnel lui serait bénéfique dans son rôle actuel et pour ses projets futurs.



Ce programme m'a permis d'acquérir des connaissances, des compétences et des outils, et de créer un réseau qui me permette de mieux m'engager auprès de la collectivité, de déterminer les objectifs, de planifier des projets et de mettre en œuvre des activités pour atteindre les objectifs des membres.

Grâce à ces connaissances, je peux évaluer en détail les possibilités et déterminer les coûts et les avantages estimés d'un projet. Je peux évaluer les possibilités de financement afin de maximiser les fonds reçus pour bâtir un gouvernement plus fort et plus autonome afin d'offrir des programmes, des services et un développement économique améliorés à la collectivité. »

Félicitations Heather!





LOGEMENT ET INFRASTRUCTURE

119

Premières Nations participant à l'édification d'une nation

495

personnes formées

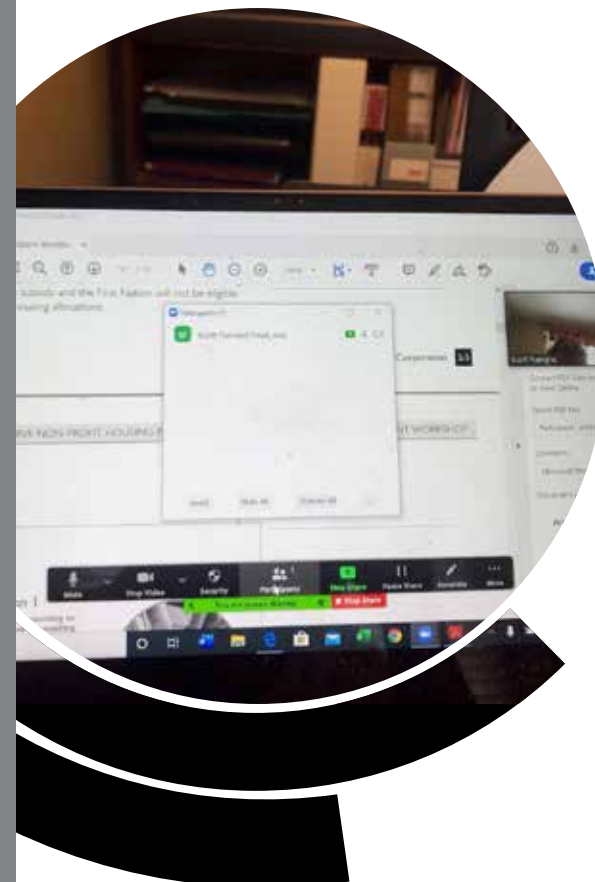


Les besoins liés à l'édification d'une nation auxquels le Fonds a répondu en matière de logements et d'infrastructure comprennent les suivants :

- Société d'habitation
- Formation des comités du logement
- Évaluation de l'état des habitations
- Système de gestion de l'inventaire de logements
- Examen juridique des logements
- Formation des gestionnaires de logements
- Politique de logement
- Norme pour les habitations
- Stratégie en matière de logement
- Examen opérationnel
- Activités, entretien et travaux publics
- Participation du personnel aux ateliers et aux conférences

Une solide gouvernance du logement est essentielle pour éliminer l'incertitude entourant le contrôle/la tenure du logement et des terres pour les Premières Nations et leurs citoyens et de maintenir un système de logements du marché.

De nombreuses initiatives de développement du potentiel sont passées aux plateformes en ligne en 2020.



EMMETT MACLEOD, NATION CRIE DE MISTISSINI

Certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations et certificat en comptabilité

En mars 2020, Emmett a obtenu le certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations de l'Université Vancouver Island. En juin, il a participé à la première cérémonie de remise des diplômes virtuelle, en raison des restrictions imposées par la pandémie. Au cours de la cérémonie, Sylvia Olsen, UVI, a remarqué qu'Emmett est seulement le deuxième homme diplômé de ce cours, car pour une raison inconnue, ce sont surtout des femmes qui œuvrent dans ce domaine. Elle a souligné qu'Emmett travaille en cri et en anglais, qu'il est énergique et axé sur les résultats et les solutions pratiques.

En décembre 2020, Emmett a également terminé le certificat en comptabilité au Collège algonquin. Cette histoire de persévérance et de réussite est soulignée dans le Rapport régional pour le Québec.

Le Fonds a aidé Emmett à obtenir ces deux diplômes. Le Fonds a demandé à Emmett de lui faire part de ses réflexions sur la façon dont le perfectionnement professionnel lui serait bénéfique dans son rôle actuel et pour ses projets futurs.



La formation et l'éducation m'ont donné l'occasion de mieux comprendre le service unique du Département de l'habitation de la Nation crie de Mistissini et ses fonctions envers nos membres et nos services.

Le Département de l'habitation se concentre sur les principaux volets des finances, de l'administration, de la construction/rénovation (gestion de projet) et des questions sociales. Les deux programmes d'éducation que j'ai terminés nous aideront à améliorer nos programmes et services.

Grâce à la restructuration du département avec l'appui du Fonds, nous avons pu examiner les services existants et cerner de nouveaux domaines potentiels de programmes en menant des sondages auprès des membres et d'autres intervenants. Les états financiers de la vérification du logement pour 2019-2020 ont été les meilleurs jamais enregistrés, tout comme notre capacité à suivre chacun des quatre principaux programmes de logement. De plus, la surveillance des programmes permettra de cerner d'autres domaines d'amélioration à l'avenir.

Mon perfectionnement professionnel m'a aidé à devenir un gestionnaire plus efficace. Je suis maintenant mieux outillé pour aider les membres de la collectivité dans des domaines liés aux programmes de logement privés, à la manière de remplir les demandes, à la gestion de projet et à la gestion des habitations.

J'ai récemment obtenu un autre emploi au sein de notre Conseil scolaire régional à titre de « gestionnaire des contrats » et ici aussi j'utilise bon nombre des outils que j'ai appris dans le cadre de mes programmes d'études. Les communications et le travail avec les gens sont des compétences importantes décrites dans le Programme de gestion en logement et peuvent s'appliquer à de nombreux types de milieux de travail. »

Félicitations Emmett!





GESTION FINANCIÈRE

104

Premières Nations participant à l'édification d'une nation

1 375

personnes formées



Les besoins en matière d'édification d'une nation couverts par le Fonds en gestion financière sont les suivants :

- Cours de certification AFOA
- Formation en comptabilité, en comptabilité d'entreprise, en gestion de grands livres comptables et en rapports financiers
- Formation sur les logiciels de comptabilité et ACCPAC
- Formation sur la gestion des biens et la planification
- Participation aux conférences
- Élaboration de manuel financier
- Cours universitaires menant à un diplôme
- Formation en littératie financière
- Analyse de la gestion financière
- Planification financière
- Politique, règlement et droit financiers
- Formation sur la récupération de la TVH
- Gestion de fiducie

Les besoins financiers abondent dans les collectivités des Premières nations. Elles s'étendent aux lois, aux politiques, aux procédures et aux personnes. Bien au-delà du coût d'une maison, il y a les coûts d'entretien et de réparation. Qu'un prêt hypothécaire soit mis en place ou non, le logement coûte de l'argent.

Le personnel a besoin des connaissances et des compétences appropriées, et peut-être des désignations professionnelles appropriées, pour aider une Première Nation à faire passer ses ressources financières à un niveau supérieur. Le développement, la relance après la pandémie ou l'élargissement des possibilités économiques de créer des emplois pour les personnes afin de les aider à assumer leurs responsabilités de propriétaire est encore un autre élément essentiel du maintien des logements du marché et de la création d'un marché de revente.

JULIA DICK, BANDE INDIENNE COLDWATER

Gestionnaire financière autochtone agréée (GFAA)

En octobre 2020, Julia a été ravie de recevoir la confirmation de l'AFOA Canada qu'elle avait obtenu son diplôme de gestionnaire financière autochtone agréée. Julia est agente financière à la bande indienne Coldwater, en Colombie-Britannique. Le Fonds a aidé Julia à financer son éducation grâce au Programme de développement du potentiel. Le personnel a récemment communiqué avec Julia pour obtenir ses commentaires sur le soutien au perfectionnement professionnel qu'elle a reçu et sur la façon dont il l'aidera sur le plan professionnel dans son rôle actuel et pour ses projets futurs.



Ce diplôme prouve que je suis une professionnelle des Premières Nations et que j'ai les qualifications nécessaires pour faire partie du service des finances de toute organisation. De plus, je siège à quelques comités d'audit et des finances qui veulent un membre ayant un titre professionnel. »

Félicitations Julia!





RESSOURCES HUMAINES

41

Premières Nations participant à l'édification d'une nation

494

personnes formées



Les besoins en matière d'édification d'une nation couverts par le Fonds en ressources humaines sont les suivants :

- Droit de l'emploi
- Formation en RH et en sécurité en milieu de travail
- Gestion du personnel/RH et politiques
- Formation sur les droits de la personne et formation professionnelle
- Plan de communications internes
- Certificat d'enquêtes sur le lieu de travail
- Programme d'accréditation en relations de travail
- Formation d'équipes

En plus de ces secteurs « difficiles » que sont les terres, le logement et les finances, il y a des besoins complémentaires très importants à combler au sein d'une collectivité. Par exemple, la Première nation fait-elle participer les citoyens aux grands projets de développement? Comment fonctionne le processus de communication? Le chef et le Conseil se considèrent-ils comme un employeur, respectent-ils et appliquent-ils les lois et les politiques pour assurer la sécurité de ses employés? Le Fonds a également aidé dans ces domaines établissant des partenariats avec les Premières Nations de tout le pays.

En raison des restrictions liées à la COVID-19, il a fallu repenser le financement apporté par le Fonds à de nombreuses initiatives d'édification d'une nation en 2020 pour tenir compte de l'animation et de la participation en ligne. Il faut souligner la persévérance et le dévouement dont ont fait preuve les dirigeants des Premières Nations, les collectivités, les fournisseurs de développement du potentiel, les individus et le personnel du Fonds pour atteindre la croissance et les résultats souhaités. Par exemple, nous partagerons l'histoire d'un certain nombre d'employés de la Nation crie de Mistissini qui ont travaillé fort au cours des trois dernières années pour obtenir un certificat de comptabilité du Collège algonquin.

Au fur et à mesure que les Premières Nations sont approuvées pour une amélioration des modalités du crédit (AC) et qu'elles mettent en place des programmes d'accès à la propriété, les spécialistes en AC du Fonds offrent différents ateliers pour aider les propriétaires potentiels à comprendre le processus de financement de l'habitation et à s'y retrouver. Depuis 2019, près de 1 000 personnes ont participé aux séances d'information, d'accès à la propriété, de finances personnelles et individuelles. Avant la pandémie, ces séances avaient lieu dans la collectivité. Toutefois, depuis la mi-mars 2020, ces séances sont tenues en ligne. Les ateliers suivants sont offerts de manière continue :

Gail Joe, Spécialiste AC



INFORMATION

Ces séances donnent l'occasion aux citoyens des Premières Nations de commencer à réfléchir à l'accession à la propriété et à la possibilité d'un logement du marché. Les séances portent sur un large éventail de sujets, y compris l'accès à la propriété et l'amélioration des connaissances des finances personnelles.



ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Les diverses voies d'accès à la propriété offertes aux citoyens dans le cadre du Programme de bonification du crédit du Fonds sont examinées. Ces voies sont la construction, l'achat, la rénovation ou le refinancement d'une maison.



FINANCES PERSONNELLES

Ces séances présentent l'information sur les prêts hypothécaires et les étapes à suivre pour acheter une maison. Les sujets abordés sont la budgétisation et l'établissement d'objectifs financiers, la compréhension du crédit, la gestion de la dette et les coefficients d'amortissement de la dette.



SÉANCE INDIVIDUELLE

Les citoyens ont l'occasion de discuter en toute confidentialité de leur situation financière pour les aider dans leur préparation à l'obtention d'un prêt hypothécaire. Les possibilités permettant d'améliorer la capacité financière et les mesures à prendre pour établir un budget et économiser en vue d'une mise de fonds sont également examinées.



Gauche : Atelier de sensibilisation Droite: Scott Flamand, Spécialiste AC





ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE

16

Premières Nations participant à l'édification d'une nation

292

personnes formées



Les besoins en matière d'édification d'une nation couverts par le Fonds en éducation communautaire sont les suivants :

- Engagement communautaire
- Littératie financière
- Entretien et réparation de maisons
- Accès à la propriété
- Gestion du crédit, du débit et des prêts hypothécaires
- Loyer et location
- Formation dans les métiers de la construction

En plus des ateliers susmentionnés, le Fonds a participé au financement d'autres initiatives d'édification d'une nation pour renforcer la compréhension et le soutien des collectivités à l'égard d'un système de logements du marché.

2020 GRADUATES

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations tient à féliciter les diplômés de 2020 suivants qui ont bénéficié du soutien du Programme de développement du potentiel du Fonds :

UNIVERSITÉ SIMON FRASER Maîtrise en administration des affaires à la Beedie School of Business	<ul style="list-style-type: none"> • Heather Fader 	Bande de Shackan
AFOA CANADA Gestionnaire financière autochtone agréée (GFAA)	<ul style="list-style-type: none"> • Julia Dick 	Bande indienne Coldwater
CAMOSUM COLLEGE Programme d'apprentissage en charpenterie	<ul style="list-style-type: none"> • Sasha Patrick • Keshia Schooner • Dustin Newcombe • Sam Schooner • Brandon Jeffery • Cody Robson • Thomas Walkus • Shelley Cahoose • Louis Edgar • Garret Mack • Willis Johnson • Adam Hood 	Nuxalk Nation
COLLÈGE ALGONQUIN Certificat en comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Emmett MacLeod • Nellie Brien • Tonya Hughboy • Leonda Voyageur • Trisha Gunner • Virginia Coonishish 	Nation crie de Mistissini
VIU Certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations	<ul style="list-style-type: none"> • Emmett MacLeod 	Nation crie de Mistissini



Ce programme m'a permis d'acquérir des connaissances, des compétences et des outils, et de créer un réseau qui me permette de mieux m'engager auprès de la collectivité, de déterminer les objectifs, de planifier des projets et de mettre en œuvre des activités pour atteindre les objectifs des membres.»

- Heather Fader, Bande de Shackan



50 %

des Premières Nations de l'Atlantique ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



17

Premières Nations sont partenaires du Fonds



3

Premières Nations approuvées pour AC ou le DP



12

Premières Nations approuvées pour le DP seulement



2

Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation



102
visites



22
Premières Nations



48
présentations

13 millions

de dollars approuvé pour 167 prêts potentiels à l'habitation

41 maisons garantis par le Fonds

- Nouvelle construction - Propriétaire
- Achat
- Nouvelle construction - Location/location avec option d'achat
- Rénovation



Au 31 décembre 2020



53 %

des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : ATLANTIQUE

Développement du potentiel (DP)

Cinquante-trois pour cent (53 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 442 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 91 initiatives. Le Fonds a versé plus de 1,47 million de dollars pour des initiatives de développement du potentiel dans la région de l'Atlantique.

● Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité

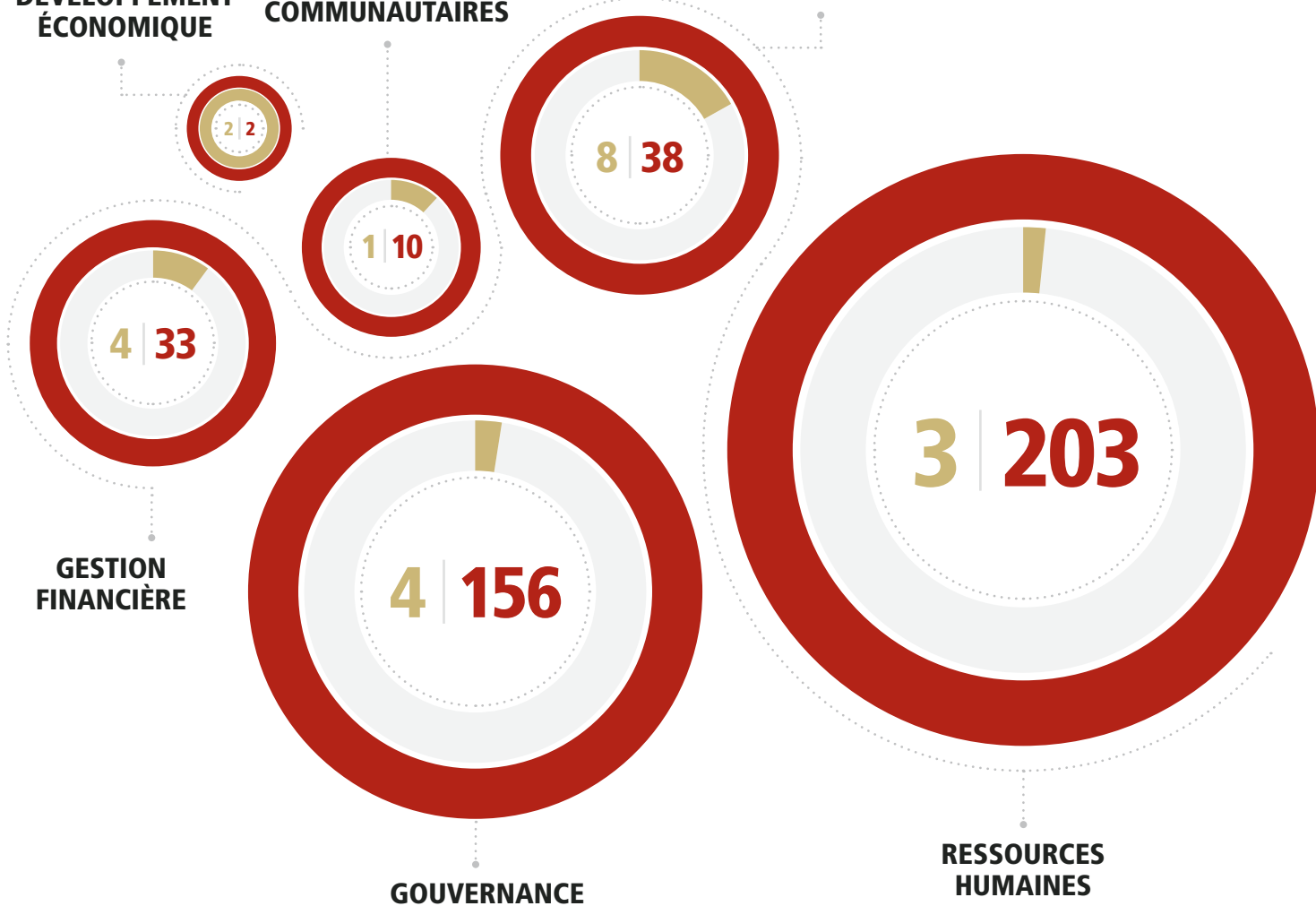
● Nombre de personnes formées en DP par activité*

*Certaines activités de DP ne comportent pas de formation

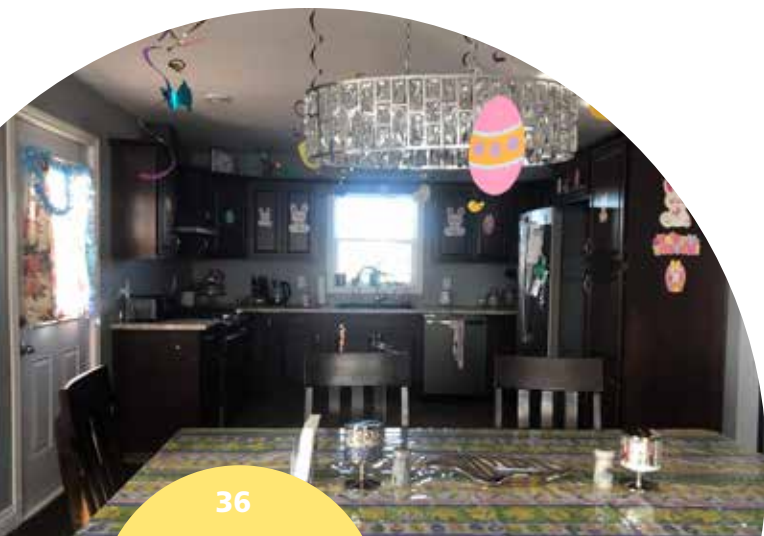
TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ATELIERS COMMUNAUTAIRES

LOGEMENT ET INFRASTRUCTURE



MAISONS GARANTIS PAR LE FONDS



FAITS SAILLANTS DE 2020

Première Nation Miawpukek - Premiers prêts garantis par le Fonds lancés en 2020

La Première Nation Miawpukek a la distinction d'être la toute première Première Nation à demander de travailler avec le Fonds après avoir ouvert ses portes en 2008, ainsi que la première collectivité à avoir été approuvée pour un programme de prêts et le développement du potentiel. Mi'sel Joe, chef de cette collectivité micmaque, s'est rendu à Ottawa pour célébrer ces jalons en 2009, et il a déterminé qu'il mettrait en place les bonnes politiques pour en faire une réussite durable.



La Première Nation Miawpukek est heureuse d'avoir l'occasion de travailler avec le programme de logements du marché pour trouver un autre moyen de financement pour les personnes et les familles qui cherchent à rénover, à construire ou à acheter des maisons dans les réserves. Le programme de logements du marché a allégé le fardeau fiscal de notre programme interne de logement. En partenariat, nous travaillons à bâtir une collectivité plus forte où les familles peuvent avoir accès à un logement sûr et abordable »,

a déclaré Mi'sel Joe récemment.

Notoria Hinks et Jarrod Tibbo sont les fiers propriétaires d'un bungalow, construit dans la nouvelle subdivision où il y a beaucoup d'enfants pour jouer avec leur fils de cinq ans, McKenzie, et son frère ou sa sœur à naître très bientôt. Perchés sur une colline, ils peuvent voir toute la collectivité ainsi que la magnifique rivière Conne depuis leurs fenêtres faites sur mesure.

Vivre entre St. John's et Miawpukek depuis quelques années a été difficile, affirme Notoria, travailleuse de la santé dans la collectivité. Elle était heureuse de revenir dans la collectivité où elle est née, où elle a grandi, et de saisir l'occasion de construire une maison.

Notoria et Jarrod ont été en mesure de vendre leur maison à St. John's et d'utiliser les capitaux propres comme mise de fonds sur leur maison éternelle à Miawpukek. Pendant la construction, la famille vit avec les parents de Notoria dans la collectivité.

Les jeunes propriétaires ont pu profiter des programmes offerts à Miawpukek pour aider à la construction, y compris la menuiserie, l'électricité et la plomberie. Ces services donnent aux professionnels de la construction locaux la possibilité de maintenir leurs compétences tout en réduisant les coûts pour les propriétaires qui construisent, rénovent ou entretiennent simplement leur maison. La main-d'œuvre fournie par Jarrod, qui travaille dans le domaine de la construction, a également contribué à réduire les coûts de ce bungalow.

Notoria est très fière de la palette de couleurs qu'ils ont choisie pour la maison, soulignant qu'elle avait une vision en laquelle son mari avait confiance. Parmi les autres caractéristiques qui reflètent leurs choix personnels et leur mode de vie, mentionnons un garde-manger en coin de type « walk-in » et des penderies. Le sous-sol fini est doté d'une cuisinette pour la famille en visite.

Notoria a dit que la construction était difficile pendant la pandémie; les matériaux étaient difficiles à trouver et une fois trouvés, leur livraison à l'île a pris beaucoup de temps.

Reconnaissante du soutien fourni par son gouvernement, Notoria a cité Les Benoit et Fernando Jeddore comme les ayant aidés à comprendre le processus de prêt avec une liste de vérification afin que les emprunteurs soient bien préparés avant de s'adresser à la banque. Notoria et Jarrod recommanderaient fortement le programme de logements du marché à d'autres personnes souhaitant posséder leur propre maison.





35 %

des Premières Nations du Québec ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



14

Premières Nations sont partenaires du Fonds



6

Premières Nations approuvées pour AC ou le DP



5

Premières Nations approuvées pour le DP seulement



3

Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation



88
visites



46
présentations



18
Premières Nations

77,3 millions

de dollars approuvé pour 423 prêts potentiels à l'habitation

127 maisons garantis par le Fonds

- Nouvelle construction - Propriétaire
- Nouvelle construction - Location/location avec option d'achat
- Achat
- Refinancement Rénovation domiciliaires



Au 31 décembre 2020



82 %

des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : QUÉBEC

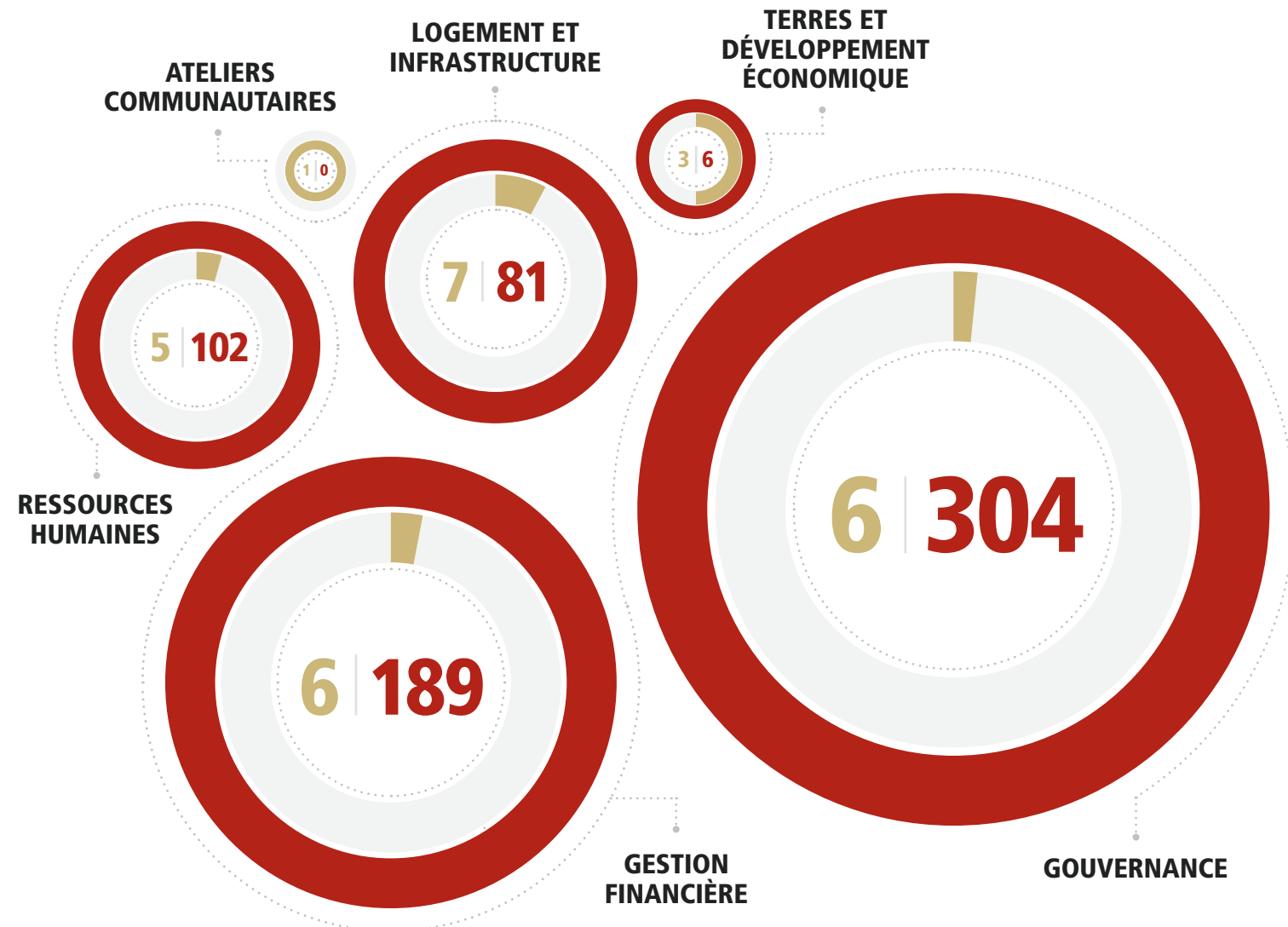
Développement du potentiel (DP)

Quatre-vingt-deux pour cent (82 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 682 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 130 initiatives. Le Fonds a versé plus de 3,69 millions de dollars pour des initiatives de développement du potentiel au Québec.

● Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité

● Nombre de personnes formées en DP par activité*

*Certaines activités de DP ne comportent pas de formation



MAISONS GARANTIS PAR LE FONDS



FAITS SAILLANTS DE 2020

Nation crie de Mistissini – Certificat en comptabilité

En 2018, le Fonds a financé une demande de développement du potentiel de la Nation crie de Mistissini qui souhaitait qu'un plus grand nombre des principaux membres du personnel des finances puisse obtenir un diplôme en comptabilité en suivant une formation théorique. Le personnel s'est inscrit au programme de certificat en comptabilité de trois ans du Collège algonquin, qui comprend treize cours. Le Fonds et la Nation crie de Mistissini ont collaboré avec le Collège algonquin pour assurer la prestation efficace des cours et la réussite des étudiants en animant différents cours sur place dans la collectivité et à l'Algonquin Corporate Learning Centre à Ottawa (Ontario). L'enseignant du programme était Graham Sheppard. Cet arrangement a fonctionné dès le début.

« L'enseignement de Graham a été très efficace; je n'ai jamais autant aimé l'algèbre qu'au cours des deux dernières semaines. »

- étudiant

En mars 2020, l'écllosion de la pandémie de COVID-19 nous a forcés à prendre un tournant vers une stratégie où les cours étaient offerts dans un environnement en ligne synchrone conçu pour reproduire le contexte de la salle de classe à l'aide de la technologie de réunion Zoom. Après un retard de six semaines, les cours ont pu reprendre. Il a fallu apporter des ajustements pour passer d'un milieu d'apprentissage en personne à un milieu d'apprentissage virtuel. Parmi ces ajustements, nous pouvons mentionner l'adaptation au fait que le professeur n'était pas dans la salle, mais sur un écran, le passage des documents physiques aux fichiers informatiques virtuels, l'adaptation au délai de communication pour éviter le chevauchement des conversations et le fait de s'attaquer aux distractions au travail en assistant au cours depuis le bureau ou la maison.

NOUS AVONS DEMANDÉ AUX ÉTUDIANTS DE PARTAGER LEUR EXPÉRIENCE VIRTUELLE :

Qu'avez-vous aimé de l'apprentissage virtuel?

- Être dans le confort de ma propre maison. Mais cet avantage a été quelque peu neutralisé par la difficulté de séparer le travail et les engagements familiaux des études.
- Ne pas avoir à quitter la maison par mauvais temps.

Qu'est-ce qui vous a manqué?

- De pouvoir socialiser avec les autres dans un milieu d'apprentissage.
- De communiquer de façon informelle avec les autres participants.
- Le nouvel Algonquin Corporate Learning Centre.
- Les tableaux blancs dans la salle de classe.
- Starbucks, le centre commercial.

Qu'avez-vous trouvé le plus difficile?

- Ne plus avoir les exemples spontanés que notre professeur imaginait (dans les activités d'apprentissage conceptuel plus que dans l'apprentissage des applications).

Qu'est-ce qui a contribué à votre propre participation?

- Le fait d'avoir une très bonne connectivité par fibre optique. J'ai donc eu très peu de problèmes technologiques.
- Le fait d'avoir le même professeur lors des cours virtuels et des cours en personne.
- Le fait d'être à la maison.

Qu'est-ce que cette expérience vous a permis d'apprendre?

- D'être capable de m'adapter à la nouvelle réalité.
- D'être à l'aise avec la technologie.
- De travailler en groupe dans un environnement virtuel.

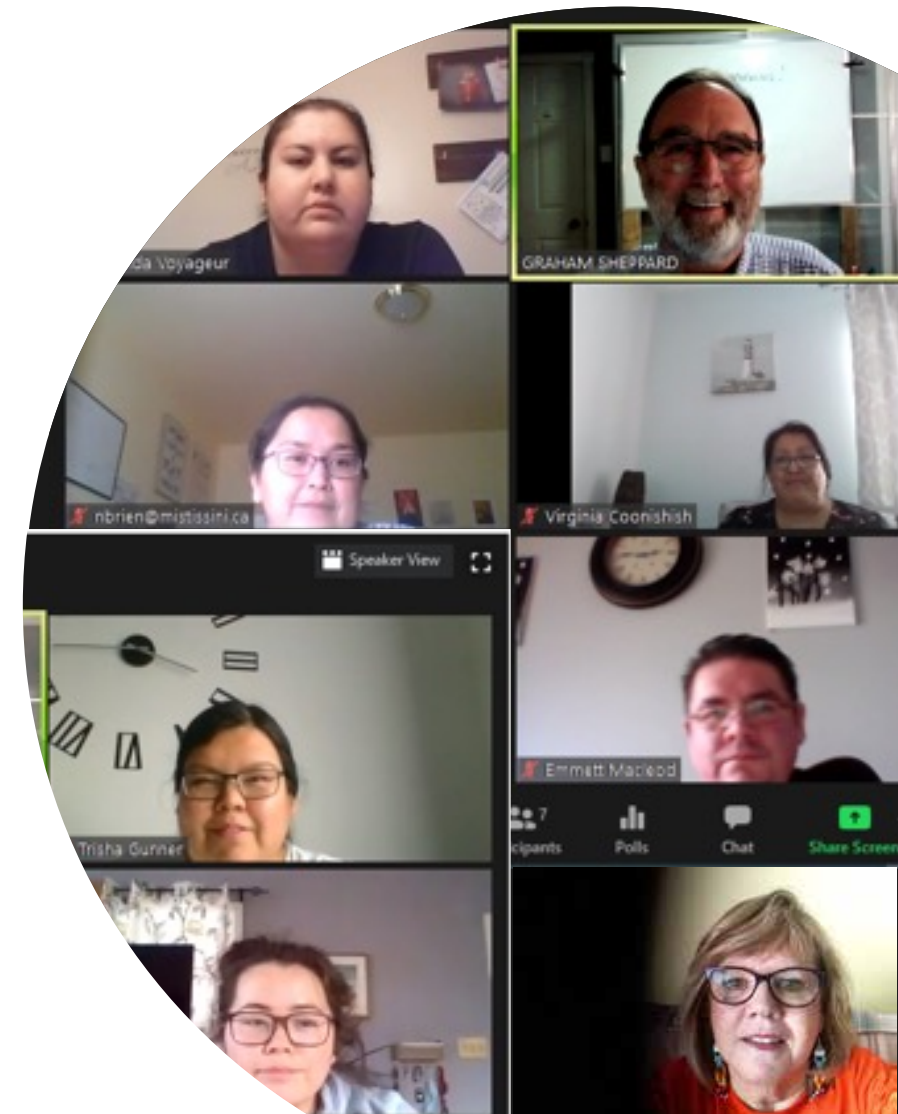
En novembre 2020, Deborah Taylor, directrice générale, a rendu visite aux étudiants virtuellement pour leur faire part personnellement des encouragements du Fonds alors que les étudiants étaient presque rendus à la fin de leur programme. En décembre, six étudiants ont obtenu leur certificat en comptabilité. Leur histoire témoigne de leur détermination à faire place au changement et à créer des liens.



Le Fonds est extrêmement heureux du partenariat établi avec le Collège algonquin dans le cadre de notre Programme de développement du potentiel offert à des Premières Nations triées sur le volet que nous desservons tous les deux. Cette année, les circonstances nous ont forcé à nous adapter à un monde virtuel pour servir nos collectivités de la façon la plus efficace possible. Nous

sommes particulièrement satisfaits de la façon dont le Collège algonquin a travaillé avec le Fonds, en appuyant les collectivités avec lesquelles nous travaillons tout en adoptant le développement du potentiel virtuellement de façon plus vaste. Le certificat en comptabilité offert à la Nation crie de Mistissini est un excellent exemple de l'engagement et de la souplesse du collège à soutenir les étudiants et les instructeurs, ce qui mènera à de meilleurs résultats pour tous. »

- Deborah Taylor



APERÇU



50 %

des Premières Nations de l'Ontario ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



AMÉLIORATION DES MODALITÉS DU CRÉDIT (AC)



67

Premières Nations sont partenaires du Fonds



40

Premières Nations approuvées pour AC ou le DP



19

Premières Nations approuvées pour le DP seulement



8

Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation



531

visites



87

Premières Nations

249

présentations

300 millions

de dollars approuvé pour 2 589 prêts potentiels à l'habitation

157

 maisons garantis par le Fonds

Au 31 décembre 2020

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL (DP)



73 %

des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : ONTARIO

Développement du potentiel (DP)

Soixante-treize pour cent (73 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 1 313 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 453 initiatives. Le Fonds a versé plus de 8,37 millions de dollars pour des initiatives de développement du potentiel en Ontario.

● Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité

● Nombre de personnes formées en DP par activité*

*Certaines activités de DP ne comportent pas de formation

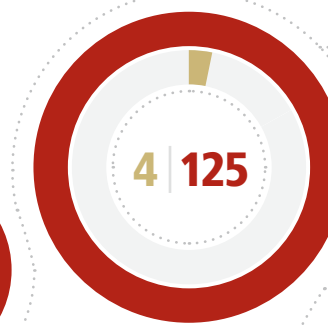
TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



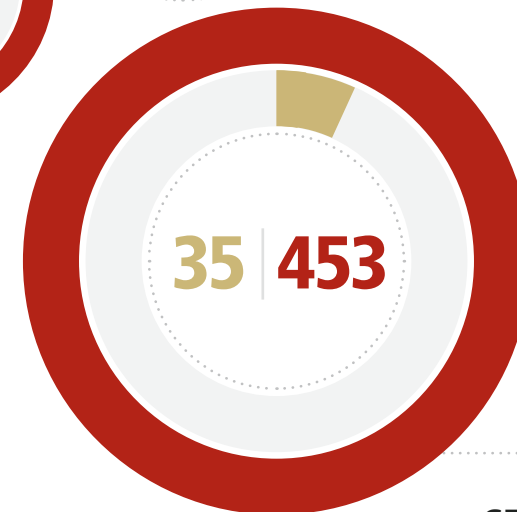
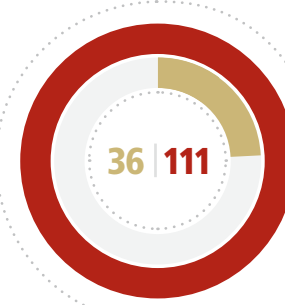
RESSOURCES HUMAINES



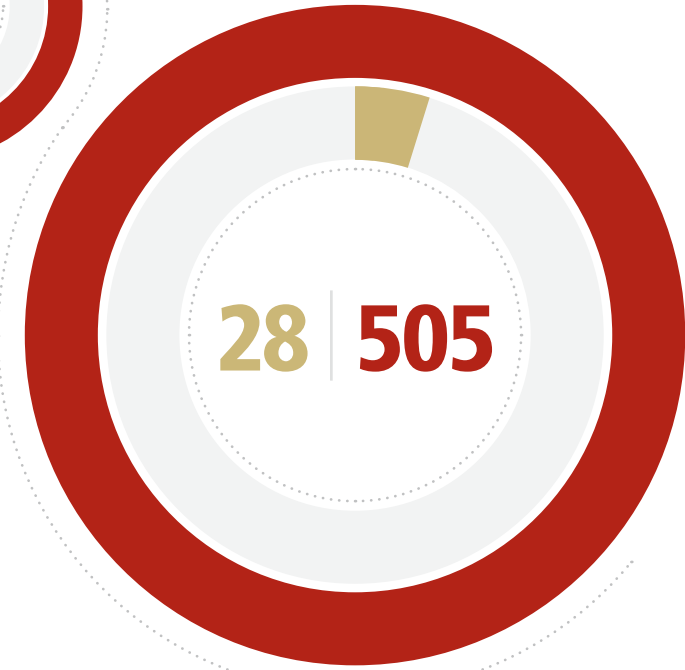
ATELIERS COMMUNAUTAIRES



LOGEMENT ET INFRASTRUCTURE



GESTION FINANCIÈRE



GOVERNANCE

MAISONS GARANTIS PAR LE FONDS



FAITS SAILLANTS DE 2020

Première Nation Sheshegwaning – Reprendre contact et bâtir pour l’avenir

La Première Nation Sheshegwaning est une petite communauté anishinabek située à l’extrémité ouest de l’île Manitoulin, en Ontario. Elle a une assise territoriale totale de 2 025 hectares, avec une population inscrite de 449 personnes, dont 27 % habitent dans la réserve. La Nation possède un portefeuille commercial diversifié comprenant des parts dans l’hôtel de l’île Manitoulin, un projet de parc éolien de 60 mégawatts et un partenariat de pêche. Une carrière est située à côté de la collectivité sur la propriété de la bande.

En février 2020, Ruth Deatcher, directrice des programmes, a profité du Indigenous Prosperity Forum organisé par l’Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAP) à Gatineau (Québec) pour reprendre contact avec le chef Dean Roy. Leur discussion a donné l’occasion au Fonds de rencontrer le chef et le Conseil déjà la semaine suivante. L’idée de l’accession à la propriété n’est pas nouvelle pour la Nation. Il y a déjà des maisons privées sur les terres du CP dans la collectivité. Étant le plus grand employeur de la communauté, les dirigeants cherchaient une occasion d’accroître l’accès à la propriété comme moyen d’attirer des professionnels et de conserver les employés dans la collectivité. De plus, certains membres souhaitent retourner chez eux pour la retraite, et d’autres ont exprimé leur intérêt d’accéder à la propriété en achetant des maisons existantes déjà habitées pour y effectuer des rénovations.

La Nation Sheshegwaning a fait sa demande de partenariat avec le Fonds peu après cette première réunion. En fait, leur demande est arrivée la semaine même où le personnel du Fonds a commencé à travailler à distance à partir de chez lui, conformément aux consignes de confinement imposées par la COVID-19. Avant l’arrivée de la COVID-19, les demandes étaient évaluées au moyen d’une combinaison de réunions en personne pour recueillir et vérifier l’information et d’un examen au bureau. Les restrictions imposées par la pandémie ont mis le Fonds et la Première

Nation au défi de trouver de nouvelles façons d’effectuer les tâches courantes, comme recueillir des renseignements pertinents et tenir des réunions pour communiquer efficacement tout au long du processus. Les priorités changeaient, elles aussi. Sheshegwaning a investi du temps et des efforts dans la sécurité alimentaire à l’aide d’un système de culture hydroponique autonome et surveillé.

Malgré les difficultés, Sheshegwaning et le Fonds ont trouvé des occasions de naviguer ensemble dans le nouvel environnement virtuel, et à la fin de l’année la Nation a été approuvée pour l’amélioration des modalités du crédit et le développement du potentiel.





25 %

des Premières Nations du Manitoba ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



16

Premières Nations sont partenaires du Fonds



2

Premières Nations approuvées pour AC ou le DP



10

Premières Nations approuvées pour le DP seulement



4

Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation



102
visites



24
Premières Nations



57
présentations

8,75 millions

de dollars approuvé pour 61 prêts potentiels à l'habitation

4 maisons garantis par le Fonds

● Nouvelle construction - Location/location avec option d'achat



Au 31 décembre 2020



83 %

des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : MANITOBA

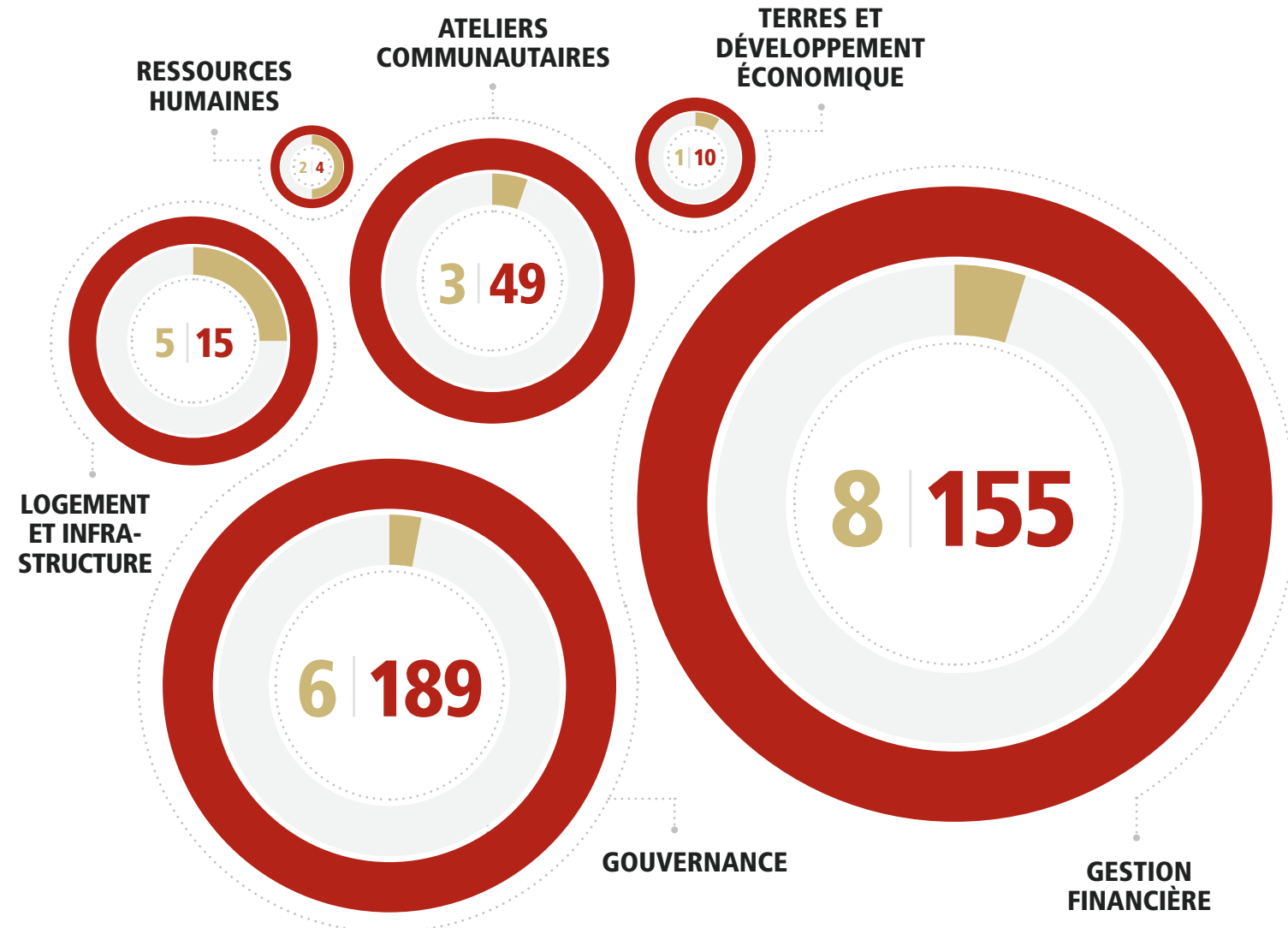
Développement du potentiel (DP)

Quatre-vingt-trois pour cent (83 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 422 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 77 initiatives. Le Fonds a versé plus de 1 million de dollars pour des initiatives de développement du potentiel au Manitoba.

● Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité

● Nombre de personnes formées en DP par activité*

*Certaines activités de DP ne comportent pas de formation



MAISONS GARANTIS PAR LE FONDS



FAITS SAILLANTS DE 2020

Association des agents financiers autochtones du Manitoba (AAFA MB)

7^E CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LE LEADERSHIP ET LES ADMINISTRATEURS

Le Fonds a eu l'honneur d'être un commanditaire et un exposant au congrès de l'AAFA du Manitoba qui s'est déroulé à Winnipeg les 19 et 20 février 2020. Le thème de la conférence était Partenaires du progrès – Donner de l'importance à chaque relation. Il s'agissait de l'une des rares conférences auxquelles le Fonds a assisté en personne en 2020 avant que des restrictions de voyage ne soient imposées en raison de la COVID-19.

Le Fonds a parrainé plusieurs employés du service des finances de la Nation crie de Fisher River pour qu'ils assistent à l'événement à titre d'occasion de perfectionnement professionnel afin d'aider à l'organisation et au renforcement de tous les aspects de la gouvernance et des finances. La participation a également fourni des occasions de réseautage et d'apprentissage des pratiques exemplaires d'autres organisations.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DES COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS :



J'ai trouvé tous les conférenciers très bons et l'information très pertinente, mais ce que je retiens le plus, c'est la discussion sur le développement des ressources humaines et les possibilités de développement du potentiel au sein de la collectivité. Il y a toujours un besoin en ressources humaines, surtout pour ce qui est des professionnels, et j'ai aimé en apprendre davantage sur le processus

de formation et d'accréditation des membres. J'ai assisté à une réunion avec le gestionnaire des RH tout de suite après la conférence et j'ai partagé mes notes de réunion et les noms des organisations mentionnées tout particulièrement par le conférencier. »



Ce que je retiens le plus, ce sont les pratiques exemplaires sur la façon de contrer les cyberattaques et d'utiliser des mesures de sécurité pour protéger votre entreprise. Les répercussions des cyberattaques sur une entreprise peuvent être coûteuses à corriger. J'ai acquis des connaissances et du savoir en gestion des RH et des conseils sur comment bâtir un milieu de travail solide. Un « mode d'emploi » sur la manière de recruter et de maintenir en poste des employés de qualité. Comment maintenir un bon moral en milieu de travail et déterminer les niveaux de rémunération en utilisant certaines mesures, notamment le

classement des postes, c.-à-d. allant de postes de débutants à des rôles de haute direction. J'ai aussi appris à déterminer ce qui est considéré comme un excellent régime de rémunération pour les employés. »



Ma plus grande leçon a été d'apprendre comment évaluer sa progression de carrière en suivant certaines étapes. D'utiliser l'auto-évaluation pour déterminer où je suis et où je veux être. Les conseils sur la façon de gérer les conflits en milieu de travail. Comment utiliser efficacement les évaluations du rendement pour mesurer les progrès des employés et fixer des objectifs. D'évaluer le pour et le contre quant à l'utilisation des évaluations du rendement. J'ai acquis des connaissances sur le paysage toujours changeant du milieu de travail. La façon dont les changements apportés aux lois récentes ont touché le milieu de travail, c.-à-d. la légalisation de la marijuana et la façon d'adapter les politiques en conséquence. D'utiliser des stratégies efficaces pour implanter la culture en milieu de travail. »



Tous les conférenciers invités ont abordé des sujets très instructifs. J'ai aimé écouter d'autres dirigeants communautaires parler de la façon dont ils travaillent dans différents secteurs de leur collectivité, c.-à-d. l'emploi et la formation des jeunes. »

Images:

Deborah Taylor, directrice exécutive, a rencontré Sharon Stevenson, de la Première Nation de Peguis, ainsi que Daphne Lafreniere et Norma McLean de la Nation des Cris de Opaskwayak au kiosque du Fonds.



APERÇU



25 %

des Premières Nations du Saskatchewan ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



AMÉLIORATION DES MODALITÉS DU CRÉDIT (AC)



19

Premières Nations sont partenaires du Fonds



3

Premières Nations approuvées pour AC ou le DP



12

Premières Nations approuvées pour le DP seulement



4

Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation



123

visites



36

Premières Nations



81

présentations

18,5 millions

de dollars approuvé pour 61 prêts potentiels à l'habitation

170

prêts potentiels à l'habitation



Au 31 décembre 2020

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL (DP)



80 %

des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : SASKATCHEWAN

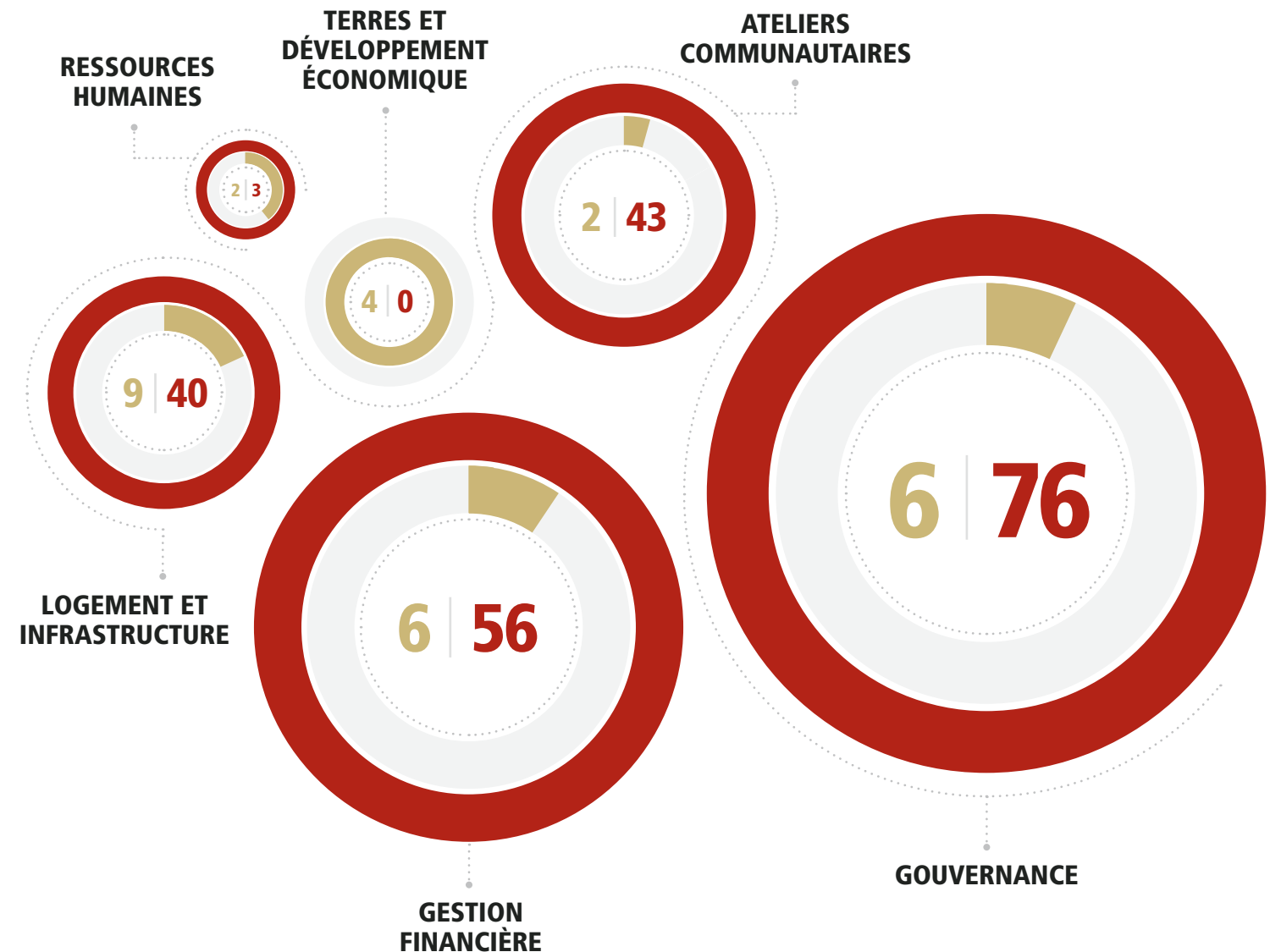
Développement du potentiel (DP)

Quatre-vingts pour cent (80 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 218 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 67 initiatives. Le Fonds a versé plus de 1,47 million de dollars pour des initiatives de développement du potentiel à la Saskatchewan.

● Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité

● Nombre de personnes formées en DP par activité*

*Certaines activités de DP ne comportent pas de formation



FAITS SAILLANTS DE 2020

Nation des Cris de Peter Ballontyne – Un parcours menant d’une crise de logements à de nouvelles maisons

Le Fonds a participé au Forum national et foire commerciale 2020 de l’APN sur le logement et les infrastructures, qui a été présenté en mars 2020 à Toronto (Ontario). Deborah Taylor, directrice générale, a expliqué comment le Fonds travaille en partenariat avec les Premières Nations partout au Canada dans le cadre du Programme de développement du potentiel, à mesure que les collectivités se préparent à mettre en œuvre un programme de prêt à l’habitation. Le Fonds a invité des représentants de la Nation des Cris de Peter Ballontyne (NCPB) à raconter leur parcours.

La NCPB est composée de huit collectivités situées dans le nord-est de la Saskatchewan, dont Denare Beach, Deschambault Lake, Kinoosao, Pelican Narrows, Prince Albert, Sandy Bay, Southend et Sturgeon Landing. Elle compte près de 10 000 membres. En 1993, la nation crie a ratifié les modalités de l’Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités, ce qui a permis d’acheter 234 248 acres supplémentaires avec un règlement de 62,4 millions de dollars qui a été versé en totalité en 2003. Le Peter Ballontyne Group of Companies emploie environ 1 000 personnes, dont bon nombre proviennent des collectivités. Le groupe exploite trois stations-service de Petro-Can, le casino Northern Lights, la pharmacie Crescent Heights, les services ambulanciers de la NCPB et le complexe de bureaux de la NCPB à Prince Albert. Il possède également un certain pourcentage d’autres entreprises, dont cinq motels Super 8, la PA Development Corporation, la First Nations Insurance, Northern Resource Trucking, LaRonge Wild Rice et Points North Freight, qui fournit des services d’hébergement et d’exploitation minière.

LES STATISTIQUES DE LA NCPB MONTRENT QUE LA COLLECTIVITÉ EST AUX PRISES AVEC UNE CRISE DU LOGEMENT, NOTAMMENT :

- 46 % des logements nécessitent des rénovations mineures (moins de 15 000 \$)
- 32 % des logements nécessitent des rénovations majeures (plus de 15 000 \$)
- 64 % des logements ont de graves problèmes de moisissure
- 6 % des logements ne sont pas habitables, mais sont quand même utilisés pour loger les membres des bandes

- 3 % des logements n’ont pas de services d’aqueduc ou d’égout, ou les deux
- 64 % des logements sont surpeuplés

LA NCPB A CERNÉ LES PRINCIPAUX FACTEURS QUI ONT MENÉ À CETTE CRISE DU LOGEMENT :

- La NCPB a été gérée par une tierce partie pendant huit ans et était admissible à une garantie d’emprunt ministérielle pendant un certain nombre d’années.
- La population de la NCPB a plus que doublé au cours des 30 dernières années.
- Le niveau de financement en capital selon la bande sont demeurés inchangés depuis 1989.

La NCPB savait qu’elle devait trouver un moyen d’offrir de nouveaux logements à ses membres. Les partenariats avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, l’Administration financière des Premières Nations (AFPN) et le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGFPN) sont arrivés à point nommé pour financer des logements dont on avait si désespérément besoin. La NCPB a été approuvée pour le Programme de développement du potentiel du Fonds. Un plan de développement des capacités a été élaboré. Ce plan a démontré que la NCPB avait de nombreux problèmes, mais aussi de nombreuses possibilités. En 2012, la NCPB a amorcé le processus d’obtention des certificats permettant d’obtenir un prêt par l’entremise de l’AFPN. Il a été décidé de poursuivre le financement offert dans le cadre du processus de la Loi sur la gestion financière et statistique. Ils ont alors travaillé à l’obtention des certificats requis. La Loi sur l’administration financière a été la première loi adoptée par le chef et le Conseil de la NCPB. Ensuite, ils ont travaillé à l’obtention du certificat de rendement financier.

Grâce à son travail acharné et à son engagement à aller de l’avant, la NCPB a pu obtenir du financement pour un projet de 52 unités permettant l’installation de maisons usinées et des bâtons fabriqués dans les collectivités.

Aujourd’hui, la NCPB a élaboré des politiques de logement et continue de travailler avec le Fonds pour développer davantage sa stratégie de logement. Elle élabore d’autres politiques de logement, forme le Conseil et les membres sur tous les aspects du fonctionnement des logements, effectue une restructuration organisationnelle de la nation crie et de tous les services pour leur permettre de travailler de manière efficace et efficiente et elle a eu plusieurs rencontres avec les SAC pour établir une nouvelle relation fiscale qui aura des retombées positives dans toutes les collectivités.



Voici les intervenants à droite:

Gerald Hyman, adjoint à la gestion financière et directeur du logement; Alex Ballantyne, coordonnateur du logement, Pelican Narrows; Donna Morin, directrice des finances; Deborah Taylor; et Dan Gaspé, analyste principal des politiques, Logement et infrastructure, Assemblée des Premières Nations, prend la parole.

On peut voir sur le train de l’UP, en compagnie de Deborah Taylor, d’autres spécialistes du logement de la Saskatchewan : Rosie Charles, conseillère en logement, Grand Conseil de Prince Albert, et Frank Bighead, directeur des services techniques et du logement, Grand Conseil de Prince Albert.

APERÇU



38 %

des Premières Nations de l'Alberta ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



AMÉLIORATION DES MODALITÉS DU CRÉDIT (AC)



18

Premières Nations sont partenaires du Fonds



3

Premières Nations approuvées pour AC ou le DP



11

Premières Nations approuvées pour le DP seulement



4

Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation



156

visites

À



33

Premières Nations



62

présentations

212,5 millions

de dollars approuvé pour 400 prêts potentiels à l'habitation

8

maisons garantis par le Fonds

● Nouvelle construction - Propriétaire
● Rénovation



Au 31 décembre 2020

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL (DP)



79 %

des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : ALBERTA

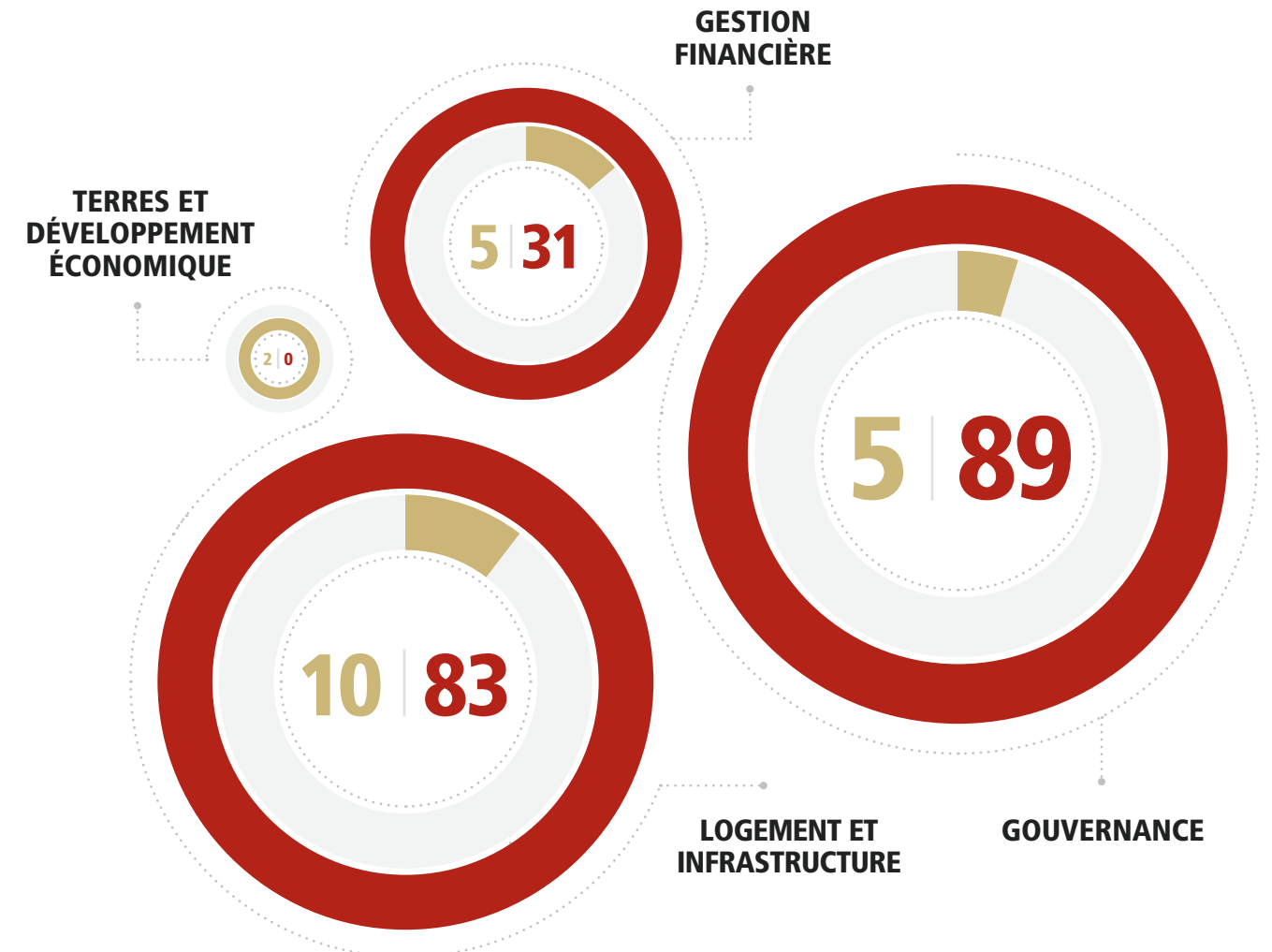
Développement du potentiel (DP)

Soixante-dix-neuf pour cent (79 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 203 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 70 initiatives. Le Fonds a versé près de 699 000 dollars pour des initiatives de développement du potentiel en Alberta.

● Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité

● Nombre de personnes formées en DP par activité*

*Certaines activités de DP ne comportent pas de formation



MAISONS GARANTIS PAR LE FONDS



FAITS SAILLANTS DE 2020

Conseil tribal de la Confédération Blackfoot – Élargir vos possibilités en matière de logement

À peine quelques jours avant la déclaration de la pandémie, des représentants du Conseil tribal de la Confédération Blackfoot se sont réunis pour parler de leurs difficultés en matière de logement et de la façon dont le Fonds pourrait jouer un rôle plus important pour les financer. Le Conseil tribal de la Confédération Blackfoot est une organisation régionale de gestion pour les Nations Kainai, tribu des Blood, Siksika, Peigan-Piikani et Aamskapi Pikuni de la Confédération.

Le Conseil tribal de la Confédération Blackfoot a été créé pour réunir les quatre Nations pour aborder des problèmes communs et pour traiter avec des entités externes comme le gouvernement de l'Alberta, Services aux Autochtones Canada et l'Assemblée des Premières Nations. Le fait d'officialiser l'unification des Nations Blackfoot simplifie l'utilisation d'une approche intégrée et efficace de la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer la vie des Blackfoot.

Arnold Jerry, directeur des services techniques, avait organisé la séance en présence de plus de 20 représentants des Premières Nations membres. Les représentants de la Nation Siksika ont parlé avec fierté de certaines des maisons acquises grâce aux prêts garantis par le Fonds sur leurs terres et de la valeur d'une partie du développement du potentiel qu'ils avaient pu poursuivre avec le soutien du Fonds.

Selon Arnold,

« mon rôle est de partager l'information et d'offrir de bonnes options aux gens que je sers afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées sur la voie à suivre dans leur collectivité. »

INVITATION

**ÉLARGIR VOS
POSSIBILITÉS EN
MATIÈRE DE LOGEMENT**

Financement pour les collectivités des Premières Nations

3 mars
10AM-2PM

Dîner
fourni

Vous êtes invité!
Conseil tribal de la Confédération Blackfoot
820 59th Avenue S.E.
Calgary (Alberta)

Pour en savoir plus, contactez:
Arnold Jerry / 587-287-1100
arnoldj@blackfootconfederacy.ca

Blackfoot Confederacy



48 %

des Premières Nations de la Colombie-Britannique ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



97

Premières Nations sont partenaires du Fonds

56 Premières Nations approuvées pour AC ou le DP

26 Premières Nations approuvées pour le DP seulement

15 Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation

501 visites

129 Premières Nations

279 présentations

302,58 millions

de dollars approuvé pour 2 590 prêts potentiels à l'habitation

60 maisons garantis par le Fonds



Au 31 décembre 2020

- Nouvelle construction - Propriétaire
- Achat
- Rénovation
- Nouvelle construction - Location/location avec option d'achat
- Refinancement - Rénovation domiciliaires



63 %

des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : COLOMBIE-BRITANNIQUE

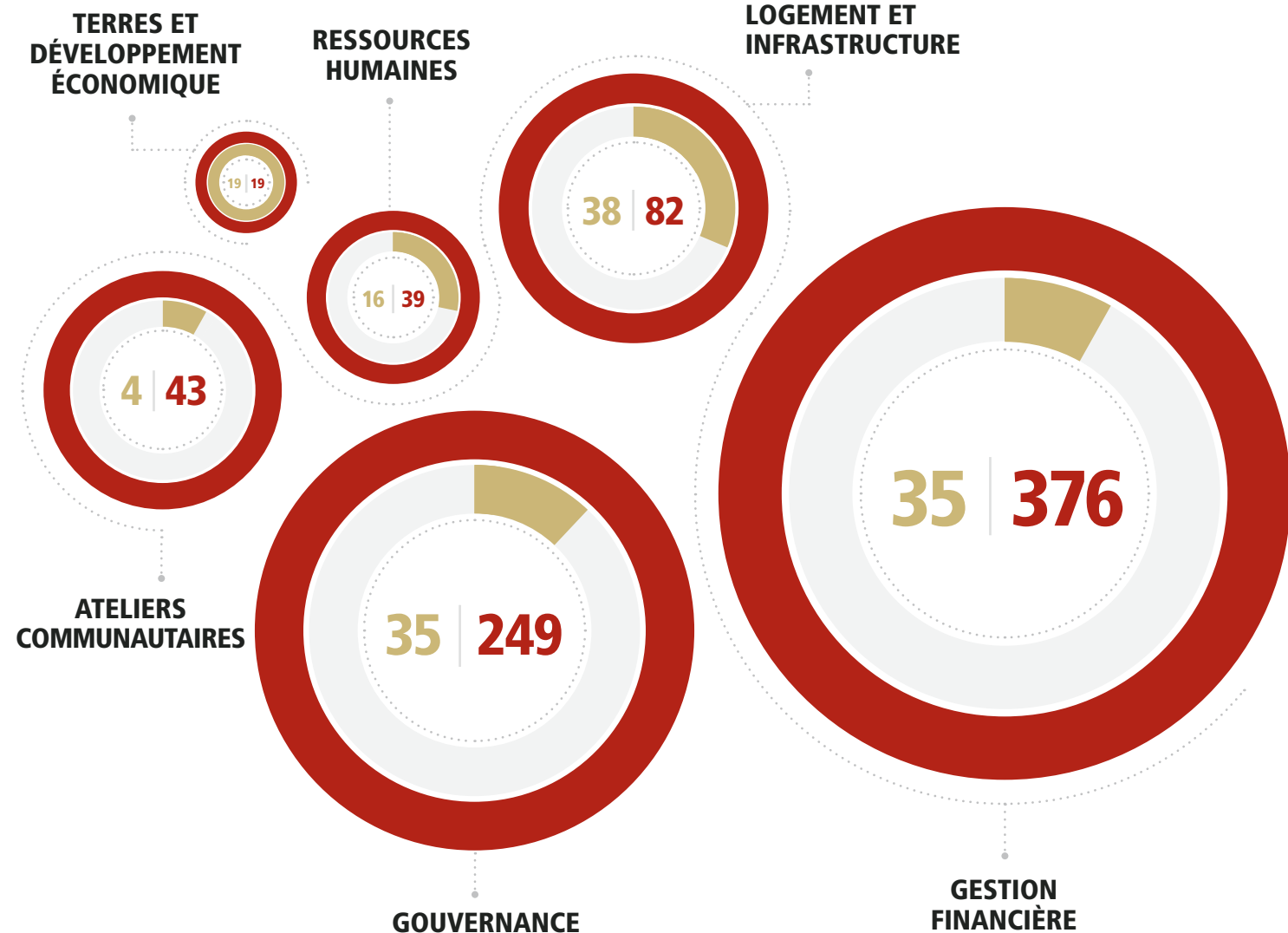
Développement du potentiel (DP)

Soixante-trois pour cent (63 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 808 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 488 initiatives. Le Fonds a versé plus de 6,4 millions de dollars pour des initiatives de développement du potentiel en Colombie-Britannique.

● Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité

● Nombre de personnes formées en DP par activité*

*Certaines activités de DP ne comportent pas de formation



MAISONS GARANTIS PAR LE FONDS



FAITS SAILLANTS DE 2020

Secrétariat de la fonction publique des Premières Nations (SFPPN)

Le Fonds a parrainé un certain nombre de membres du personnel des Premières Nations partenaires de la Colombie-Britannique pour qu'ils assistent au forum virtuel d'apprentissage et de discussion sur la « Gestion des nouvelles réalités » organisé par le SFPPN en juin 2020.

Nous avons demandé aux invités de partager leurs impressions après le webinaire.

LES CHOSES QUE JE FERAIS DIFFÉREMENT AU TRAVAIL DANS NOTRE COLLECTIVITÉ :

« Je mettrais davantage l'accent sur la mise sur pied d'une équipe de gestion de crise et je l'étendrais au-delà des gestionnaires. »

« Je serais plus empathique, respectueux et compréhensif par rapport au fait que l'actuelle crise de la pandémie peut déclencher des problèmes qui pourraient être liés à des traumatismes passés ou actuels, j'essaierais d'encourager les membres et le personnel à adopter des comportements visant à préserver leur santé personnelle et de faire en sorte que notre programme continue d'une « nouvelle » manière sécuritaire, puisqu'il est plus que jamais nécessaire. »

« Me souvenir que je dois être un guide pour mon personnel – je dois reconnaître son travail acharné et son dévouement. Je me rends compte à quel point j'ai une bonne équipe qui travaille avec moi. Nous sommes très chanceux de pouvoir dire que nous avons beaucoup de personnes qui dirigent avec cœur. »

« Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'utilisation d'une application pour entrer en contact avec les gens sur leurs appareils mobiles. Nous allons certainement nous pencher sur la question. »

« Plus de réunions d'équipe pour des comptes rendus. »

« Plus de soutien pour le personnel qui a travaillé pendant la pandémie – soutien à la santé mentale. »

LES CHOSES QUE J'AI APPRISES PERSONNELLEMENT :

« À quel point nos nations sont semblables pour ce qui est de notre vécu, et que nous devrions nous interconnecter aux ressources plus souvent (avantages du réseautage). »

« Le programme Hightail était nouveau pour moi et j'ai beaucoup aimé qu'il permette de partager des documents si facilement. »

« Diriger avec le cœur » a réellement trouvé un écho en moi et je suis fier que les dirigeants de notre nation restent fidèles à ce concept. »

« J'ai appris que ma nation est en fait beaucoup plus avancée que nous le pensons. Cela me donne confiance dans ma contribution à la nation. »

« L'apprentissage ne s'arrête jamais. Le fait de prendre le temps d'apprendre est bénéfique pour la nation et pour moi personnellement. »

« J'ai vraiment aimé d'être en contact avec ce groupe, et je continuerai de rester en contact avec lui. Le monde est fait de gens formidables. »

« Ce fut un plaisir d'écouter d'autres Premières Nations et d'autres experts qui font face à la pandémie de COVID-19, d'apprendre de nouvelles techniques et de s'approprier de nouvelles idées, et j'ai été ravi de constater que nous allons dans la bonne direction, que nous dirigeons avec notre cœur, en respectant tout le monde et en étant justes. »

« Ce webinaire était fantastique. Il nous a réconfortés dans l'idée que les mesures que nous mettons en place sont les bonnes et nous a présenté de nouvelles idées que nous pourrions mettre en œuvre. Les intervenants connaissaient très bien leur sujet. J'ai bien aimé les discussions en petits groupes. C'était une excellente façon d'avoir une discussion plus intime. »

« Notre capacité d'adaptation est assez étonnante lorsque nous nous permettons de sortir des sentiers battus. »

« Nous avons tous des forces différentes et nous apprenons à collaborer plus efficacement lorsque nous tirons parti des qualités de chacun. »

Barbara Stevens, du Conseil de bande de Skidegate, Celina Dorame, du SFPPN, et Collette Sunday, de la Bande indienne d'Upper Nicola, comptaient parmi les nombreux conférenciers et conférencières intéressants.



MERCI!

Le Secrétariat de la fonction publique des Premières Nations (SFPPN) aimerait souligner que cet événement ne serait pas possible sans le travail et le soutien de nos partenaires, dont les merveilleux bénévoles du Conseil fédéral de la Colombie-Britannique et de Services aux Autochtones Canada. Nous tenons également à remercier les conférenciers extraordinaires des collectivités des Premières Nations de toute la province, la Régie de la santé des Premières Nations, Emploi et Développement social Canada, Carden Consulting et le Conseil tribal Nawtsumaut. Nous tenons également à souligner le travail acharné du Réseau de mentorat et du BAAC, qui ont contribué au processus de planification du forum, et du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, qui ont permis à leurs clients actifs des Premières Nations en Colombie-Britannique à assister au forum. Nous tenons à exprimer notre gratitude pour le soutien indéfectible et le travail acharné de tous nos partenaires afin que des possibilités comme celle-ci continuent d'être offertes aux collectivités des Premières Nations. Pour en savoir plus sur les événements futurs, veuillez vous abonner à notre bulletin à www.fnps.ca.

Série sur le droit du travail – Harris & Company LLP

Le Fonds a financé la participation d'un certain nombre de membres de la haute direction des Premières Nations de la Colombie-Britannique à la série de formations virtuelles en ligne intitulée « Managing Employment Law Challenges in the First Nations Workplace » (Gérer les défis du droit du travail dans le milieu de travail des Premières Nations) offerte par Harris and Company LLP en juillet et août 2020.

LA SÉRIE DE CINQ SÉANCES ÉTAIT COMPOSÉE DES ATELIERS SUIVANTS :

- S'adapter à la nouvelle normalité : Questions juridiques concernant le retour au travail pendant la pandémie
- Obligation de prendre des mesures d'adaptation en milieu de travail des Premières Nations
- Combattre la toxicomanie et dépistage des drogues
- Congédiements et responsabilité potentielle des employeurs des Premières Nations
- Les médias sociaux dans le milieu de travail des Premières Nations

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS :



J'ai beaucoup aimé cette série de formations. Le format de programmation était excellent et m'a permis de réserver plus facilement du temps selon un horaire hebdomadaire régulier. Si jamais je quitte mon poste pour poursuivre mes études, je me pencherai sur le droit du travail. »

« Notre Manuel des RH contient la plupart des lois fédérales telles qu'elles ont été présentées, mais il doit être révisé pour tenir compte des mises à jour de la loi et des nouvelles difficultés judiciaires découlant de la COVID-19. »

« J'ai trouvé ce séminaire très utile pour la partie interactive du webinaire. Plusieurs situations auxquelles j'ai dû faire face en tant que gestionnaire ont été abordées. Ils ont répondu à nos questions pendant les sections pour donner des éclaircissements. Nous avons pu décrire brièvement notre situation et ils ont été en mesure de nous donner des solutions nous permettant d'accommoder nos employés beaucoup mieux. »

« J'ai trouvé les questions du scénario très utiles, car elles donnaient des exemples précis sur des situations où un employeur a l'obligation de prendre des mesures d'adaptation. »

« J'avais déjà appris l'importance de la documentation lors de formations précédentes. Cependant, cet atelier est venu confirmer le tout. »

« Il est très important de prendre des mesures d'adaptation dans les milieux de travail des Premières Nations, car cela permet aux travailleurs de prendre congé pour passer du temps avec des membres de leur famille et pour des activités liées à notre mode de vie. »

« Il est important de se rendre compte que même dans notre milieu de travail des Premières Nations, nous devons être conscients de la discrimination. »



C'est un privilège de travailler avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations dans le but d'aider à renforcer le potentiel en ressources humaines dans les collectivités autochtones sur des sujets importants liés au droit du travail. Je vous remercie de me donner l'occasion de travailler avec vous et je suis heureux d'apprendre que les participants ont trouvé cette série de formations utile. »

-Scott McCann, Harris & Company LLP



26 %

des Premières Nations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont présenté une demande pour travailler avec le Fonds.



11

Premières Nations sont partenaires du Fonds



6

Premières Nations approuvées pour AC ou le DP



3

Premières Nations approuvées pour le DP seulement



2

Premières Nations participe actuellement au processus d'évaluation



83
visites



35

présentations

16

Premières Nations

60 millions

de dollars approuvé pour 327 prêts potentiels à l'habitation

22 maisons garantis par le Fonds



Au 31 décembre 2020



67 %

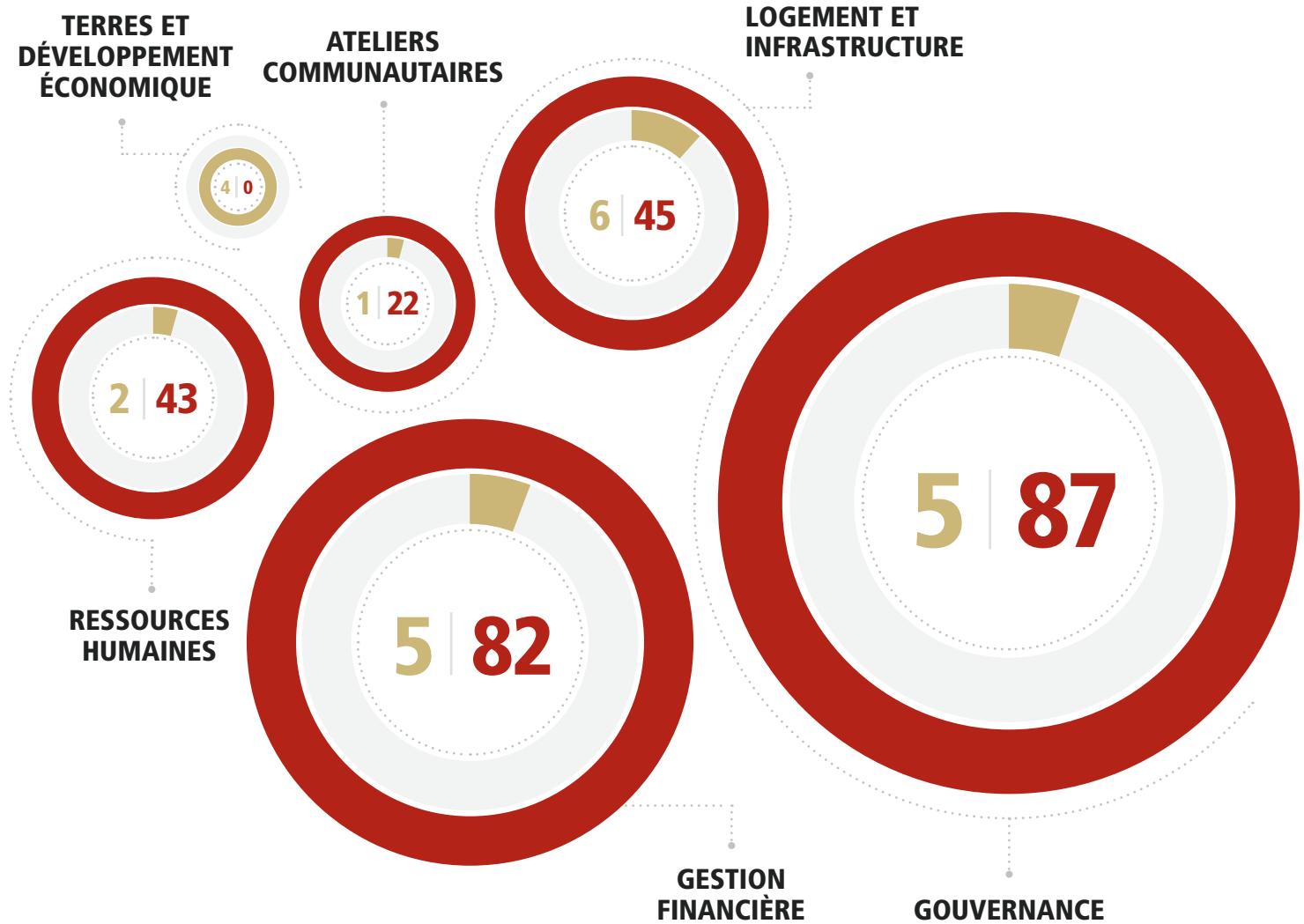
des Premières Nations approuvées pour AC ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds

RAPPORT RÉGIONAL : YUKON ET T.N.-O.

Développement du potentiel (DP)

Soixante-sept pour cent (67 %) des Premières Nations approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit ou le développement du potentiel utilisent le Programme de DP du Fonds – 279 personnes ont reçu une formation dans le cadre de 56 initiatives. Le Fonds a versé près de 1,87 million de dollars pour des initiatives de développement du potentiel au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

- Nombre de Premières Nations qui participent au DP par activité
- Nombre de personnes formées en DP par activité*



MAISONS GARANTIS PAR LE FONDS



FAITS SAILLANTS DE 2020

Conseil de Teslin Tlingit (CTT)

En 2017, le Fonds a garanti ses premiers prêts pour le Conseil de Teslin Tlingit. À la fin de 2020, le Fonds a garanti 21 prêts. L'une des nouvelles propriétaires est Melanie Douville et sa famille. Melanie est membre du Conseil exécutif du CTT.



Après avoir vécu sur des terres désignées et dans des logements locatifs depuis 2002, c'était un soulagement de pouvoir enfin entrer dans notre propre maison, où nous savions que l'argent allait dans quelque chose que nous possédions et que nous pouvions transmettre à nos deux filles. Après avoir vécu dans une maison mal entretenue et sans espace pour élever nos enfants pendant si longtemps, c'est avec joie et bonheur que nous leur avons finalement dit que nous déménageons.

La demande auprès du CTT a été facile et la banque nous a mis à l'aise et a travaillé avec nous. Nous avons acheté notre maison en août 2019,

et elle nous a rapprochés en tant que famille. Nous avons de la place pour élever nos enfants et nous pouvons apporter des changements en cours de route comme bon nous semble. Nous sommes en train d'apprendre à bien entretenir et à économiser pour des dépenses que nous n'aurions jamais faites en tant que locataires.

En tant que propriétaires de notre maison, nous avons du plaisir à penser aux couleurs de peinture que nous voulons dans chaque pièce; la liberté de choisir comment embellir notre maison, du changement de la peinture au revêtement du sol, est très excitante pour nous.

Notre famille attend avec impatience l'été, où nous pourrons faire un jardin, manger des hot-dogs et profiter des longues soirées d'été. »

– Melanie Douville



LA TRANSMISSION DU MESSAGE

Quand le Fonds repense à l'année 2020, il est clair que son objectif n'a pas changé. Le Fonds a continué sa collaboration avec les Premières Nations partenaires pour les appuyer dans leur engagement d'édification d'une nation. Il y a eu des difficultés alors que chaque collectivité a dû composer avec les répercussions de la pandémie de la COVID-19. Le Fonds a maintenu son engagement à travailler avec chaque Première Nation à son propre rythme. Outre les difficultés liées à la pandémie, il y avait de nombreux exemples de résilience, de créativité et d'adaptation à de nouvelles façons de faire. Faire place au changement, créer des liens est l'occasion de partager quelques-unes des histoires inspirantes de leadership, de persévérance et d'engagement envers l'édification d'une nation par le Fonds et ses clients.



L'EXPÉRIENCE ET LES PARTENARIATS AVEC LE PROGRAMME DE PRÊTS POUR L'HABITATION AMÉLIORENT LES POSSIBILITÉS D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ À CHISASIBI

Auparavant la communauté insulaire de Fort George, la Nation des Cris de Chisasibi (NCC) est maintenant l'une des plus grandes communautés côtières crie situées sur le littoral oriental de la baie James. La communauté et ses quelque 2 000 résidents ont été réinstallés sur le continent entre les années 1978 et 1980. Lors de la réinstallation, plus de 200 maisons ont été déplacées vers leur nouvel emplacement puis rénovées. Aujourd'hui, la NCC compte une population de plus de 5 000 membres inscrits, dont plus de 90 % vivent dans la réserve, et 939 logements, y compris plus de 224 logements sociaux, 547 logements locatifs et 168 logements de propriétaire-occupant. Chisasibi a besoin de 1 000 logements supplémentaires pour résoudre la crise du logement.

En 2007, Chisasibi a mis sur pied un programme de prêts destinés à financer ou à refinancer l'achat, la construction ou l'amélioration de logements. Les prêts hypothécaires pour logements de propriétaire-occupant étaient combinés à un programme de subventions d'accès à la propriété pour favoriser l'accès à la propriété.

Depuis le début de son partenariat avec le Fonds en 2014, la NCC a approuvé et traité 46 prêts à l'habitation, dont 17 seulement en 2020 dans le cadre du Programme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds. À l'exception d'un prêt de refinancement, tous les prêts à

l'habitation étaient destinés à la construction de logements neufs et à l'accession à la propriété privée. Les montants des garanties des prêts variaient d'environ 150 000 \$ à 500 000 \$. Bien que seulement des mises de fonds minimales soient requises, certains membres ont déposé une mise de fonds plus importante.

Quand il s'agit de la construction de nouveaux logements, Chisasibi contracte un prêt global et vend ensuite les maisons aux membres. Une subvention est offerte pour les nouvelles constructions afin d'encourager l'accession à la propriété et de la rendre plus abordable compte tenu de l'éloignement de la collectivité et du coût des matériaux. Il est évident qu'il y a une demande de maisons, car elles sont vendues avant même de la fin des travaux de construction. Toutes les maisons sont construites par des entrepreneurs locaux autorisés de Chisasibi sélectionnés dans le cadre d'un processus d'appel d'offres public. Chisasibi offre trois conceptions architecturales parmi lesquelles les propriétaires peuvent choisir.

Les ateliers communautaires organisés par le spécialiste en DP du Fonds, Scott Flamand, sur l'accession à la propriété et les finances personnelles ont connu un succès retentissant, avec une participation moyenne à chaque séance se situant entre 25 et 30 membres de la collectivité. En plus des ateliers, les réservations pour les services d'information, qui comprennent des conseils financiers individuels, étaient complètes et les séances de counseling duraient en moyenne 30 minutes. Il s'agit d'un service individuel confidentiel offert gratuitement par le Fonds à toutes les Premières Nations participant à son programme.

Chisasibi s'enorgueillit du fait qu'il n'y a eu aucun défaut de paiement dans le programme de prêts à l'habitation depuis sa création en 2007. Alors que la NCC se prépare à construire 20 unités supplémentaires en 2021, leur cas prouve que le système fonctionne et devrait continuer.

Le directeur du logement à la retraite, Sydney Chewanish, a fait observer que la COVID-19 a ralenti les activités de construction au cours de la dernière année puisqu'elle a retardé la livraison des matériaux et interrompu les activités alors que la santé et la sécurité des personnes étaient menacées.

Sydney attribue le succès du Chisasibi Housing Department à « l'expérience et à l'engagement d'aider et d'écouter les gens, de découvrir ce qu'ils veulent et de bâtir à partir de là ». Il estime que le système mis en place à Chisasibi fonctionne et qu'il peut continuer malgré la mise en œuvre du nouveau programme d'accession à la propriété par le gouvernement de la nation crie, qui offre une subvention au propriétaire individuel. Le fait d'avoir un prêteur près de chez soi et dans la collectivité rend les choses plus faciles.

Le Fonds souhaite souligner le travail de Sydney Chewanish, qui a été directeur du logement de Chisasibi de janvier 2016 jusqu'à sa retraite en décembre 2020. Sydney a travaillé au service du logement de Chisasibi pendant 25 années consécutives. Il a commencé à occuper le poste de coordonnateur du logement en 1995 et a occupé les postes de superviseur sur le terrain pendant 12 ans et de coordonnateur du logement pendant huit ans jusqu'en janvier 2016, lorsqu'il est devenu directeur du service du logement. Il a pris sa retraite en décembre 2020 et gère maintenant sa propre quincaillerie dans la collectivité. Le Fonds souhaite à Sydney tout le succès possible dans ses projets futurs.



Sydney Chewanish



Nuxalk Nation – Diplôme d'apprenti charpentier

Comme c'est le cas pour bien des collectivités éloignées, la Nuxalk Nation, située à Bella Coola, en Colombie-Britannique, avait de la difficulté à former et à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. La Nation a jugé nécessaire d'offrir une formation dans les métiers du bâtiment pour former de nouveaux apprentis et d'acquérir des compétences dans les métiers de la construction pour les charpentiers actuels du programme du Sceau rouge. Ils avaient la vision d'amener la formation de la main-d'œuvre jusqu'à la collectivité, persuadés que le taux de réussite serait meilleur si la formation était donnée sur place.

Le programme a commencé en 2015, alors que la Nuxalk Nation élaborait et mettait en œuvre sa propre stratégie de logement. Grâce au partenariat entre la Nuxalk Nation et le Collège Camosun, Industry Training Authority et le Fonds, leur vision de faire venir la formation de la main-d'œuvre jusqu'à la collectivité éloignée est devenue réalité en 2020 alors que 12 citoyens (3 femmes et 9 hommes) célébraient la fin de leur formation de 4 ans du programme d'apprenti charpentier au Collège Camosun. Cinq des diplômés ont aussi réussi leur examen interprovincial du Sceau rouge. Une cérémonie spéciale de remise des diplômes a eu lieu dans leur territoire d'origine le 12 février 2020. Au cours de la célébration, le chef Wally Webber a remercié le Fonds pour son financement.

« La mise en place du programme de formation dans la collectivité a considérablement augmenté le taux de réussite des élèves. Beaucoup d'étudiants sont monoparentaux et n'auraient pas eu les moyens d'aller étudier en ville. Lorsque les charpentiers réussissent, la Nuxalk, aussi, réussit. Le Conseil est très fier des douze membres diplômés. Les nouvelles normes de construction dans la Nuxalk Nation sont beaucoup plus élevées que les normes de construction provinciales ou fédérales. »

– Chef Wally Webber

Diplômés et instructeurs.



Les nouveaux charpentiers ont déjà complété plusieurs bâtiments pour la collectivité, notamment un bâtiment en acier pour leur salle de classe, les matériaux et l'équipement, deux quintuplex, un triplex, sept cabines le long de la rivière pour ajouter à l'hôtel propriété de la Nation, un nouveau centre de jeunesse en ville, un nouveau restaurant dans la collectivité et des réparations extérieures sur bon nombre de logements existants. La formation communautaire a créé de nouvelles possibilités d'apprentissage et créé un héritage de projets réalisés par les apprentis. La Nation prévoit construire jusqu'à 50 ou 60 nouvelles maisons au cours des cinq prochaines années, ainsi qu'une grande maison, un centre culturel et un musée.

Droite :

Le chef Wally Webber et l'équipe de gestion des Nuxalk, le nouveau restaurant, le nouveau centre de jeunesse, le leadership à la cérémonie de remise des diplômes.

En bas à gauche :

Vance Snow, gestionnaire de logement, photographié avec les nouvelles cabines d'hôtel.



Our Gathering, Colombie-Britannique

Le Fonds a été invité à installer un kiosque à Our Gathering 2020 (auparavant appelé Joint Gathering) où les organisateurs pouvaient présenter des entités offrant des soutiens en matière de logement aux Premières Nations et à leurs citoyens. L'événement de trois jours organisé conjointement par le First Nations Leadership Council, composé du Sommet des Premières Nations, de l'Union of British Columbia Indian Chiefs, de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, de concert avec SAC et RCAANC, a eu lieu en janvier sur les territoires traditionnels communs de la bande indienne Musqueam, de la Nation des Squamish et de la Nation Tsleil-Waututh. Parmi les plus de 30 exposants, les autres organismes partageant l'espace de logement avec le Fonds comprenaient le BC First Nations Housing and Infrastructure Council, la SCHL, la BCHMC et SAC. Parmi les quelque 500 délégués des Premières Nations qui y ont assisté, bon nombre sont venus pour faire le point et discuter de leurs problèmes en matière de logement et de leurs solutions dans un « guichet unique ». Des réunions informelles à cet événement ont amené deux autres Premières Nations de la Colombie-Britannique à choisir de travailler avec le Fonds.



ANSAF - Forum sur la prospérité autochtone - Gatineau, Québec

Le Fonds a participé au Forum sur la prospérité autochtone organisé par l'ANSAF en février 2020.

Image:
Ruth Deatcher, directrice des programmes, a rencontré Adam Beach, acteur, à l'événement.

Assemblée des Premières Nations (APN)

FORUM NATIONAL ET FOIRE COMMERCIALE 2020 SUR LE LOGEMENT ET LES INFRASTRUCTURES

En mars 2020, l'APN a tenu son Forum national et foire commerciale sur le logement et les infrastructures à Toronto, en Ontario. Il s'agissait du dernier événement auquel le personnel du Fonds a assisté en personne en 2020 avant l'introduction des restrictions et des mesures de confinement liées à la COVID-19. Des conférenciers de partout au Canada ont présenté de nombreuses initiatives entreprises dans les collectivités des Premières Nations en matière de logement et d'infrastructure, de programmes et de partenariats. Le Fonds a souligné comment il travaille en partenariat avec les Premières Nations pour préparer et mettre en œuvre un système de logement durable axé sur le marché dans le cadre du Programme de développement du potentiel du Fonds, en prenant soin de travailler au rythme de chaque Première Nation.

Image:
Arnold Jerry, directeur, Services techniques, Confédération Blackfoot; Kevin Hart, chef régional de l'APN, Manitoba; Jonah Jerry, pompier et adjoint technique ont visité le stand.



CAADA – Congrès national et AGA 2020

En octobre 2020, le CAADA a tenu son 27^e congrès national annuel et son AGA. C'était la première fois que l'événement annuel avait lieu virtuellement. Le thème de la conférence était approprié : Faire face à l'incertitude économique. Le Fonds était invité à faire une présentation à la conférence et a choisi de partager son état de préparation avant les restrictions imposées par la pandémie, les réalités opérationnelles et les défis en jeu en mars 2020 et comment le Fonds a pris des mesures rapides pour s'adapter à un monde virtuel où tout le personnel travaillait à distance.

Nous avons mis en place de nouvelles routines pour nous assurer que le personnel était en sécurité et en bonne santé. Par exemple, nous faisons des vérifications quotidiennes auprès équipes, nous prenons le pouls des directeurs et tenions des réunions hebdomadaires avec le personnel. Ces réunions ont aidé le personnel à adopter les nouvelles technologies et à partager des conseils et des techniques. Nous avons souligné les occasions spéciales, comme la Journée du chandail orange en reconnaissance du fait que chaque enfant compte, virtuellement. De temps à autre, les animaux de compagnie ont aussi pris part aux discussions.

De haut en bas (3) :

Ray Wanuch, directeur général, CAADA; Stan Wesley, maître de cérémonie; Rick Lightning, aîné.

Moins de 3 images :

Réunions du personnel virtuels du Fonds



À la suite du virage vers le télétravail, le Fonds a partagé certaines impressions sur ce qui a été appris.

01

Le personnel se connaît mieux

02

Les comportements visant à préserver sa santé personnelle sont VRAIMENT importants

03

Il y a du temps pour le perfectionnement professionnel – virtuellement

04

Certains membres du personnel aiment travailler à distance – souplesse; moins de stress; pas de déplacement; plus de temps en famille; le travail peut être terminé après le souper

05

Nos clients s'adaptent, tout comme nous

06

Il est difficile de séparer le travail de la vie personnelle

07

Voir nos clients en personne nous manque – dans la collectivité et lors de rassemblements

NOS PARTENAIRES DES PREMIÈRES NATIONS

Les Premières Nations partenaires du Fonds partagent la conviction qu'une option de logement du marché solide est un élément pertinent des choix de logement offerts à leurs citoyens.

YUKON



Premières Nations de Carcross-Tagish (2013)



Première nation Kwanlin Dün (2015)



Tr'ondëk Hwëch'in (2016)



Conseil de Teslin Tlingit (2016)



Premières Nations de Champagne et d'Aishihik (2011)

BRITISH COLUMBIA



Bande de Seabird Island (2009)



Bande indienne de St. Mary's (2010)



Bande indienne de Tk'emlups (2010)



Bande indienne de Neskonlith (2011)



Bande indienne de Penticton (2012)



Bande indienne de Penticton (2012)



Bande indienne d'Adams Lake (2013)



Première nation de Malahat (2013)



Première Nation Tsawout (2013)



Bande indienne Lower Nicola (2014)



Bande indienne Okanagan (2014)



Première Nation Simpcw (2014)



Bande d'Upper Nicola (2014)



Première nation d'Halalt (2015)



Première Nation du lac Cowichan (2015)



Première Nation Leq'á:mél (2015)



Première Nation Leq'á:mél (2015)



Tribu de Penelakut (2015)



Bande indienne de Sechelt (2015)



Bande indienne de Skeetchestn (2015)



Première Nation Skwah (2015)



Bande indienne de Little Shuswap Lake (2016)



Première nation de Quatsino (2016)



Conseil de bande de Skidegate (2016)



Première Nation Tsartlip (2016)



Nation Nuxalk (2017)



Première Nation de Skowkale (2017)



Première Nation de Kwantlen (2017)



Première Nation de Kwantlen (2017)



Bande de Kispiox (2018)



Première Nation de K'omoka (2018)



Tsal'alh (2018)

ALBERTA



Nation des Siksika (2012)

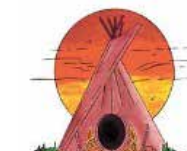
SASKATCHEWAN



Bande indienne de Lac La Ronge (2009)



Nation crie d'Onion Lake (2009)



Première Nation de Flying Dust (2013)

MANITOBA



Nation crie de Fisher River (2015)



Première Nation de Long Plain (2015)

ONTARIO



Première Nation de Long Plain (2015)



Atikameksheng Anishnawbek (2010)



Première Nation d'Hiawatha (2010)



Première Nation de Moose Cree (2010)



Sagamok Anishnawbek (2010)



Première Nation de Serpent River (2010)



Première Nation M'Chigeeng (2011)



Première nation de Mississauga (2011)



Première Nation de Whitefish River (2011)



Première Nation de Nipissing (2012)



Réserve indienne non cédée de Wikwemikong (2012)



Première Nation de Beausoleil (2013)



Première Nation de Curve Lake (2013)



Première Nation de Henvey Inlet (2013)



Première Nation du lac Seul (2013)



Mohawks de la baie de Quinte (2013)



Première Nation Ojibway de Pic River (2013)



Première Nation de Temagami (2013)



Première Nation de Wahnapitae (2013)



Première Nation Aundeck Omni Kaning (2014)



Première Nation des Chippewas de Nawash (2014)



Première Nation de Garden River (2014)



Première Nation d'Alderville (2015)



Première Nation de Saugeen (2017)



Wahta Mohawks (2017)



Première Nation de Mattagami (2017)



Première Nation des Cris de Chapleau (2017)



Conseil des Mohawks d'Akwesasne (2017)



Première Nation de Wasauksing (2017)



Bingwi Neyaashi Anishinaabek (2019)

QUEBEC



Nation des Cris de Waswanipi (2013)



Nation des Cris d'Eastmain (2013)



Nation des Cris de Wemindji (2013)



Nation des Cris de Chisasibi (2014)



Nation crie de Mistissini (2017)

NOVA SCOTIA



Membertou (2009)

NEWFOUNDLAND & LABRADOR



Première Nation Miawpukek (2008)

PRINCE EDWARD ISLAND



Première Nation de Lennox Island (2017)

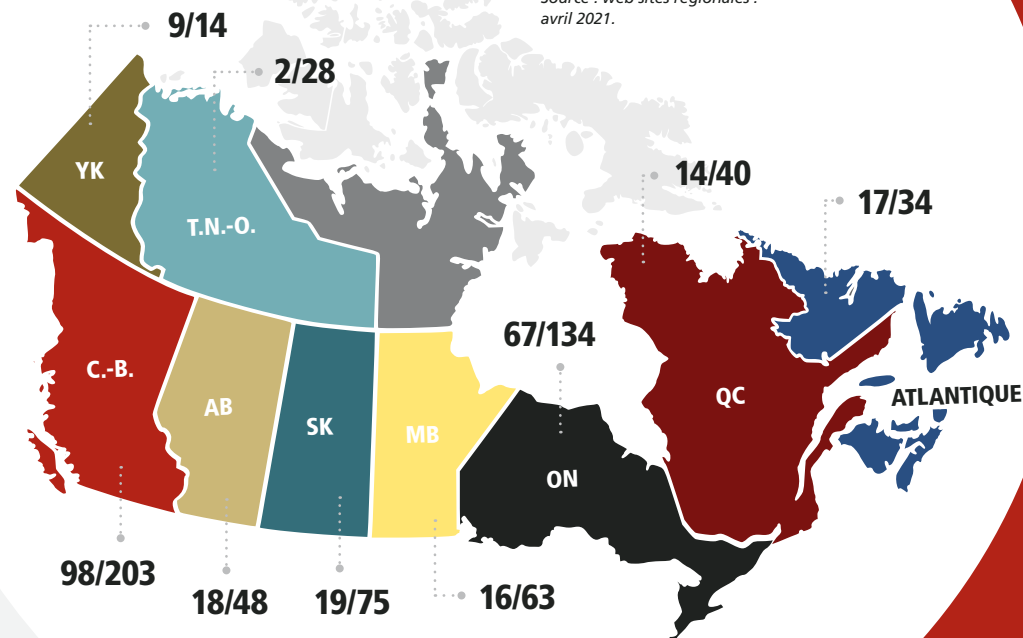
LA PORTÉE DE NOTRE ACTION

40 % des Premières Nations au Canada ont choisi de travailler avec le Fonds.

CANADA

Nombre total de Premières Nations dans chaque province ou territoire.

Source : web sites régionales : avril 2021.



300 millions de dollars

Un investissement unique de encore détenus en fiducie



375 millions de dollars - Actif total en 2020



992,1 millions de dollars en crédit potentiel approuvé pour soutenir une estimation de 6 767 maisons

12 prêteurs



LE FOND

DÉPLACEMENTS



250 714 \$

dépensés pour les déplacements du personnel en 2019

31 335 \$

dépensés pour les déplacements du personnel en 2020

DÉVELOPPEMENT DE POTENTIEL

1,276 millions

de dollars dépensés pour le développement de potentiel en 2020

DISCUSSION ET ANALYSE POUR LA GESTION

L'énoncé de vision du Fonds est le suivant : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquiescer un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique ». Cet énoncé de vision a été confirmé à la séance de planification stratégique qui a eu lieu en avril 2019. À cette réunion, les fiduciaires ont énoncé leurs priorités pour les cinq prochaines années et jeté les bases du Plan d'activités 2020-2024. En 2019, le Fonds était bien placé pour effectuer la planification stratégique grâce à tous les commentaires reçus lors des nombreuses séances de mobilisation avec les Premières Nations qui ont eu lieu en 2018. Les fiduciaires fondateurs ont participé activement à la planification stratégique avec un optimisme renouvelé selon lequel les nouveaux fiduciaires, dont la nomination est prévue plus tard au cours de l'année, seraient en mesure de tirer parti des plans.

Après coup, le programme de changement mis de l'avant dans le Plan d'activités 2020 était peut-être trop ambitieux pour que le Fonds puisse l'exécuter, compte tenu des défis imprévus survenus au début de l'année.

Cette discussion exposera en détail les défis auxquels le Fonds a fait face et la façon dont ils ont eu une incidence sur les plans en place pour 2020. L'article traitera également des perspectives du Fonds, alors qu'il renouvelle son engagement à réaliser sa vision en 2021 et au-delà.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET AUTRES CHANGEMENTS EN 2020

Le plus grand défi du Fonds en 2020 a été la pandémie de COVID-19. Lorsque le personnel du bureau du Fonds a été envoyé à la maison pour travailler à distance à la mi-mars, on s'attendait à ce que ce soit une mesure temporaire. Cependant, une fois que les restrictions liées à la COVID-19 ont été mises en place, les déplacements du personnel, des consultants et des fiduciaires ont été annulés pour le reste de l'année. Ces restrictions ont empêché le Fonds de mener à bien bon nombre des « nouvelles » activités définies dans le Plan d'activités 2020.

Parmi les autres changements en 2020 qui ont eu des répercussions sur le Fonds, mentionnons l'élection fédérale de 2019 et la nomination de nouveaux ministres (pour les SAC et la SCHL), les mesures d'urgence fédérales, provinciales et des Premières Nations liées à la COVID-19, l'approbation de l'énoncé de politique de placement (EPP) de 2020, l'approbation des nouveaux arrangements de gestion des placements, le transfert du portefeuille de placement vers deux nouveaux gestionnaires

du placement (Leith Wheeler Investment Counsel et Gestion d'actifs CIBC) et l'approbation du EPP révisé en septembre 2020. De plus, pendant cette période, le confinement lié à la COVID-19 a causé des retards dans la planification du transfert efficace des pouvoirs aux nouveaux fiduciaires et au nouveau président.

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le développement du potentiel (DP) est l'un des principaux produits du Fonds. Il s'agit d'appuyer et de faciliter la formation et l'orientation pour établir des systèmes, des politiques et des pratiques solides. Les bénéficiaires du DP parrainé par le Fonds comprennent les dirigeants, les administrateurs et les citoyens des Premières Nations.

Le Plan d'activités pour 2020 mettait davantage l'accent sur la collaboration avec les Premières Nations déjà approuvées pour le DP afin de les aider à faire la transition vers l'approbation du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds. Toutefois, au cours des dernières années, le Fonds a mis davantage l'accent sur le fait d'attirer plus de nouvelles demandes. Pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de Premières Nations soit qualifié au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, une tactique clé consistant à accroître le soutien aux clients des Premières Nations au moyen de visites et d'interactions supplémentaires a été mise en œuvre pour 2020. Le besoin de soutien supplémentaire était l'une des recommandations formulées lors des séances de mobilisation de 2018. Le plan d'activités témoignait de l'importance accrue accordée à l'engagement en augmentant le budget de déplacement et l'effectif pour servir les Premières Nations.

Les restrictions de déplacement liées à la pandémie ont fait en sorte que les nouvelles initiatives envisagées dans le plan de 2020 n'ont pas pu avoir lieu. Le personnel devait trouver d'autres façons de servir les clients sans avoir à se déplacer. Le personnel a appris à utiliser des outils de réunion virtuels comme Zoom, Skype, Teams et d'autres outils pour continuer d'avoir des réunions interactives avec les clients des Premières Nations. Dans certains cas, l'accès à Internet ou la capacité à large bande ont donné lieu à des discussions empruntées.

Même s'il a fallu reporter de nombreuses initiatives de DP en 2020, certaines Premières Nations et leurs fournisseurs de DP ont été en mesure de s'adapter aux nouvelles conditions (lorsque les déplacements n'étaient pas permis) et ont pu aller de l'avant et réaliser des progrès dans le cadre des initiatives de DP. En 2020, les dépenses liées aux DP

ont totalisé 1 276 015 \$. Il s'agit d'une diminution de 758 058 \$ par rapport à 2019. Cette diminution s'explique par deux facteurs : (1) La pandémie de COVID-19 a entraîné des fermetures temporaires dans de nombreuses collectivités des Premières Nations, dans certains cas plusieurs fois, ce qui a entraîné une diminution des demandes et des initiatives de DP et (2) les restrictions de voyage liées à la COVID-19 ont entraîné une forte diminution des voyages en raison des budgets de DP.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des montants réels des DP dépensés chaque année depuis 2008.

Année	Budget approuvé par le ministre (\$)	Montant réel Dépensé en DP (\$)	Augmentation (diminution) des dépenses effectives par rapport à l'année précédente (\$)
2008 *	0	0	s. o.
2009	1 547 000	2 500	2 500
2010	2 792 412	183 382	180 882
2011	1 485 000	1 022 903	839 521
2012	2 727 000	2 041 603	1 018 700
2013	3 577 500	2 880 541	838 938
2014	3 834 000	5 404 490	2 523 949
2015	3 888 000	4 476 964	(927 526)
2016	3 888 000	1 482 172	(2 994 792)
2017	3 800 000	1 277 564	(204 608)
2018	4 000 000	2 511 203	1 233 639
2019	4 000 000	2 034 073	(477 130)
2020	4 000 000	1 276 015	(758 058)
	39 538 912	24 593 410	

* Le Fonds n'avait pas l'autorisation de dépenser de l'argent pour le DP en 2008 puisqu'il ne disposait d'aucun revenu net d'une année précédente.

Il convient de noter que ces fonds de DP demeurent disponibles pour des initiatives de développement du potentiel au cours des années subséquentes, si elles ne sont pas dépensées dans l'année à laquelle elles étaient destinées.

À la suite des séances de mobilisation tenues en 2018, l'un des thèmes communs qui a été entendu de la part de nombreuses Premières Nations est qu'elles voient beaucoup d'avantages au soutien du DP fourni par le Fonds. Les participants ont fait part de leur souhait de voir le Fonds élargir le soutien du DP et de l'offrir plus longtemps.

Le Fonds s'attend à une demande accrue de services de DP par rapport aux services déjà approuvés et pour le nombre de Premières Nations désireuses de produire une demande et de participer. À mesure que les collectivités des Premières Nations évoluent, la demande accrue exerce une pression à la hausse sur les coûts des services de DP. Cette pression ascendante est contraire à la pression qui s'exerce vers le bas sur le revenu de placements à cause de la faiblesse des taux d'intérêt et des places très conservateurs.

Comme les services de DP sont financés par ce revenu et que, dans ce domaine, les perspectives s'assombrissent à mesure que fléchissent les taux d'intérêt, on fera pression pour que le Fonds « fasse plus avec moins ». Selon les prévisions actuelles, le revenu net sera insuffisant pour le maintien des DP à des niveaux raisonnables dans les années à venir. Les fiduciaires ont continué de faire des représentations pour demander des changements dans la façon de calculer le financement disponible pour le DP.

MÉCANISME D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT

Le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit a vu le jour pour qu'une garantie s'ajoute aux fins des programmes de prêts à l'habitation dans les réserves. Le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit assure les prêteurs et les assureurs tiers que le prêt à l'habitation consenti dans une collectivité des Premières Nations admissible est remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit conclue, si la Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement.

En 2020, quatre autres Premières Nations ont choisi de présenter des demandes de partenariat avec le Fonds. De ces quatre nouvelles demandes, une Première Nation a été approuvée pour l'AC et le DP. Les trois autres demandeurs poursuivaient le processus d'examen à la fin de l'exercice.

Conformément au Plan d'activités de 2020, on mettait davantage l'accent sur la collaboration avec les demandeurs existants plutôt que sur le fait d'attirer de nouveaux demandeurs. L'objectif est d'aider un plus grand nombre de Premières Nations qui participent au DP à renforcer leurs capacités afin qu'elles puissent être admissibles au programme d'AC. Une tactique qui permet d'atteindre cet objectif consiste à catégoriser chaque type d'interaction avec les clients et à accroître le nombre global d'interactions avec eux.

En raison des restrictions liées à la COVID-19, le personnel a très peu voyagé au premier trimestre et aucun voyage n'a eu lieu dans les trimestres 2, 3 et 4. Dans la mesure du possible, les interactions avec les clients (actuels ou éventuels) devaient se faire par vidéoconférence ou téléconférence.

Le tableau ci-dessous illustre la fréquence des réunions virtuelles par type pour chaque trimestre de 2020. Comme on peut le constater, la majorité des réunions avec les clients sont liées au DP et au fait d'aider un plus grand nombre de clients à répondre à leurs besoins en matière de DP. Bien entendu, il y a eu beaucoup d'autres interactions avec les clients par courriel, texto et appels téléphoniques rapides.

Type d'interaction	Fréquence des réunions avec les Premières Nations			
	Q1	Q2	Q3	Q4
Évaluation	3	1	1	4
Développement des affaires	14	2	0	3
Développement du potentiel	2	14	19	20
Amélioration des modalités de crédit	0	2	4	7
Établissement de relations	5	7	7	6

En plus du travail effectué par le personnel du Fonds, le Fonds travaille avec deux spécialistes en AC. Cela a permis d'apporter un soutien additionnel aux collectivités déterminées à se lancer dans les logements du marché. Le Fonds continue d'utiliser les deux spécialistes en AC, qui concentrent leurs efforts uniquement sur l'amélioration des modalités de crédit et aident les particuliers à s'y retrouver dans le processus de financement des prêts. En 2020, le Fonds avait l'intention d'embaucher d'autres ressources internes pour se concentrer aussi strictement sur la mise en œuvre de l'AC. Toutefois, en raison de la pandémie, ces embauches supplémentaires n'ont pas eu lieu.

À l'instar du personnel du Fonds, les spécialistes en AC n'ont pas été en mesure de voyager en 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19. L'activité s'est donc transformée en vidéoconférences et en téléconférences. Le tableau ci-dessous présente un résumé des activités

réalisées par les spécialistes en AC en 2020 avec les Premières Nations. De plus, des séances confidentielles ont eu lieu en tête-à-tête avec des personnes de collectivités qui envisageaient d'obtenir un prêt à l'habitation.

Spécialistes AC - Activité	Fréquence des réunions avec les Premières Nations			
	Q1	Q2	Q3	Q4
Réunions pour faciliter la mise en œuvre de l'AC	21	18	9	6

Pour ce qui est de l'avenir, le Fonds prévoit que les restrictions de voyage demeureront en place pendant une bonne partie de 2021, et que les réunions virtuelles continueront d'être utilisées comme solution de rechange.

Le Fonds a l'intention de remanier les séances de mobilisation régionales en 2021 dans un format virtuel. De plus, le Fonds a acheté des licences et des technologies qui lui permettront d'organiser des webinaires et des séances de formation. Ces séances offriront un autre moyen d'interagir davantage avec les clients des Premières Nations sur des sujets qui font la promotion du logement du marché.

Le Fonds prévoit que la COVID-19 pourrait avoir des répercussions sur la demande de prêts à l'habitation et d'amélioration des modalités de crédit, ce qui pourrait entraîner un autre retard dans la participation à l'AC. Le Fonds suit de près ces répercussions.

Un autre domaine surveillé est la façon dont la pandémie a eu une incidence sur la solidité financière des gouvernements des Premières Nations en général. On s'attend à ce que les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 brossent un tableau plus clair des répercussions réelles de la pandémie.

CHOSSES À SURVEILLER À L'AVENIR :

- Baisse des revenus autonomes
- Cotes de crédit inférieures
- Diminution du fonds de roulement et du ratio de couverture de la dette
- Capacité de la Première Nation d'obtenir des subventions du gouvernement pour compenser les pertes de revenus
- Notes aux états financiers qui font référence aux répercussions de la COVID-19 sur les opérations des gouvernements des Premières Nations

Chaque année, le Fonds estime le montant du passif potentiel pour la garantie d'AC. Depuis sa création, le Fonds a fourni des garanties sur un total de 379 prêts dans le cadre du Mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, pour un montant garanti de 7,1 millions de dollars pour 419 prêts à l'habitation. Heureusement, le Fonds n'a pas d'historique de règlements payés à des prêteurs à ce stade-ci. Le passif estimé de la garantie d'AC à la fin de 2020 était de 111 452 \$.

GESTION DES PLACEMENTS

En 2020, plusieurs changements ont eu lieu dans le secteur de la gestion des investissements. Le changement le plus important a été les répercussions de la pandémie sur les marchés financiers. Le premier trimestre de 2020 était le trimestre le plus volatil depuis la crise financière de 2008. Ces évolutions du marché ont déclenché une vente initiale des obligations de sociétés où les écarts de rendement sur obligations de sociétés sont passés de creux historiques à des sommets cycliques.

Pour consolider ses liquidités, la Banque du Canada a mis en place des politiques monétaires, comme des programmes d'achat d'actifs, pour répondre à cette pression sur les marchés financiers et l'économie canadienne. Parallèlement, il y a eu une ruée vers les obligations d'État comme valeur refuge, ce qui a entraîné une chute spectaculaire des rendements pour toutes les obligations du gouvernement arrivant à échéance. Le rendement des obligations d'État à 10 ans a chuté d'environ 90 à 100 points de base depuis le début de janvier 2020 par rapport au début d'avril.

Heureusement, les changements mis en œuvre en 2020 ont permis d'améliorer la gestion, les rapports sur les placements et la politique de placement du Fonds, ce qui a permis au Fonds de s'adapter à l'évolution des marchés financiers. Pour le reste de l'exercice, la direction a fait rapport au Comité de placement, chaque trimestre, des répercussions de la COVID-19 sur le revenu de placement prévu. Les sections qui suivent traitent des changements qui ont eu lieu.

NOUVEAUX GESTIONNAIRES DE PLACEMENTS

En 2019, la SCHL a informé les fiduciaires qu'elle ne fournirait plus de services de gestion des placements pour le Fonds. Au quatrième trimestre de 2019, le Fonds a travaillé avec un tiers indépendant pour trouver de nouveaux gestionnaires de placements. Une demande de propositions (DP) a été élaborée et affichée sur MERX en tant qu'appel d'offres public. Les entrevues et la sélection finale ont eu lieu au premier trimestre de 2020. Les candidats retenus étaient Leith Wheeler Investment Counsel et Gestion d'actifs CIBC. Le 24 avril, une demande officielle a été présentée au ministre pour obtenir l'approbation des nouveaux gestionnaires de placements. Les nouvelles modalités de gestion des investissements ont été approuvées le 15 juin 2020. Comme cette approbation a été reçue à la mi-juin (seulement deux semaines avant la fin du deuxième trimestre), le Comité de placement a demandé à la direction de fixer la date d'entrée en vigueur de la transition au 1er juillet 2020.

NOUVEL ÉNONCÉ DE POLITIQUE DE PLACEMENT (EPP 2020).

De plus, au premier trimestre de 2020, le Fonds travaillait avec le bailleur de fonds pour obtenir l'approbation d'un nouvel énoncé de politique de placement. Les changements importants apportés à l'EPP 2020 comprenaient le passage d'une gestion passive à une gestion active,

l'inclusion d'une composante d'obligations de sociétés et l'établissement de repères de rendement. L'EPP 2020 a été approuvé par le bailleur de fonds le 29 avril. La transition vers les nouveaux gestionnaires de placements a eu lieu le 1er juillet 2020. Pendant la phase de transition, les gestionnaires de placements ont repositionné et rééquilibré le portefeuille. Chaque gestionnaire s'est vu attribuer 50 % du portefeuille initial du Fonds. Au cours du premier mois, les gestionnaires ont relevé quelques ajustements à apporter à l'EPP pour que le portefeuille soit mieux adapté à la gestion active. Ces changements recommandés ont été approuvés par les fiduciaires et par la suite par le bailleur de fonds en septembre 2020.

NOUVEAUX FIDUCIAIRES ET NOUVEAU COMITÉ DE PLACEMENT

Un troisième changement qui a eu lieu en juillet a été la sélection de cinq nouveaux fiduciaires lors du départ à la retraite de cinq fiduciaires fondateurs. Les cinq nouveaux fiduciaires se sont joints aux trois nouveaux fiduciaires nommés en octobre 2019. Au total, le Fonds compte maintenant huit nouveaux fiduciaires et un fiduciaire fondateur qui a été renommé pour un total de neuf fiduciaires. Un nouveau Comité de placement (CP) a également été formé en juillet. Le Fonds a accueilli deux nouveaux membres au CP et un président réélu au Comité. Le nouveau Comité a été très actif en fournissant des commentaires et des recommandations au Conseil des fiduciaires sur les politiques de placement, les stratégies de placement et les rapports de placement.

RÉSULTATS DE FIN D'EXERCICE

Au 31 décembre 2020, la valeur marchande des placements dans le portefeuille du Fonds était de 393,4 millions de dollars. Compte tenu des faibles taux d'intérêt actuels (découlant de la pandémie de la COVID-19), le rendement moyen pondéré des placements à long terme du Fonds pour 2020 était de 2,14 %, ce qui est inférieur au rendement prévu de 2,79 %. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des rendements moyens pondérés obtenus depuis la création du Fonds.

Année	Rendements annuels
2020	2,14%
2019	2,92%
2018	2,94%
2017	3,02%
2016	3,18%
2015	3,34%
2014	3,46%
2013	3,55%
2012	3,62%
2011	3,68%
2010	3,71%
2009	3,51%
2008	3,80%

PERSPECTIVES POUR 2021

Grâce aux conseils et au soutien des gestionnaires de placements du Fonds et du conseiller en gestion de placements, une EPP 2021 mis à jour a été élaboré et soumis au bailleur de fonds en décembre 2020. Lors de la rédaction du nouveau EPP, la direction a fait référence au Cadre de gestion des investissements du ministre des Finances pour le financement initial, afin de s'assurer que les lignes directrices de l'EPP étaient respectées.

L'EPP 2021 comprenait des placements à revenu fixe ainsi que des actions (canadiennes et mondiales). Il prévoit également une plus grande proportion d'actifs à revenu fixe pour les obligations de sociétés. On prévoit que ce nouveau EPP permettra aux gestionnaires de placements du Fonds d'avoir plus de souplesse pour générer des revenus pour le Fonds en 2021 et au-delà.

ADMINISTRATION DU FONDS

La présente section donne des exemples de la façon dont l'organisation s'est adaptée à la pandémie de la COVID-19, une mise à jour sur les initiatives de sécurité des technologies de l'information et une liste des rapports et des déclarations produits, y compris la déclaration de revenus de la société.

OPÉRATIONS PENDANT LA COVID-19

À cause de la COVID-19, le personnel du Fonds travaille à distance depuis la semaine du 16 mars. Afin de s'adapter à cette nouvelle réalité, de nouveaux processus ont été créés, d'autres ont été peaufinés et, dans bien des cas, nos processus et applications actuels ont été remaniés pour fonctionner entièrement à distance.

En raison de l'installation d'un réseau téléphonique Voix sur IP en 2019, les lignes téléphoniques et de télécopie du Fonds avaient déjà été converties pour être entièrement numériques, et les messages vocaux et les télécopies étaient disponibles par courriel. Les téléphones du personnel, y compris la ligne de réception principale, n'ont pas été interrompus en raison du passage au travail à distance. De nombreux employés ont emmené leur téléphone VoIP à la maison, tandis que d'autres ont téléchargé et installé l'application sur leur ordinateur portable de travail. D'autres employés ont transféré leur téléphone au travail à un téléphone cellulaire personnel ou professionnel.

Des efforts concertés ont été déployés pour améliorer la communication entre les membres du personnel, en augmentant le nombre de points de contact grâce aux vidéoconférences. Les communications quotidiennes se faisaient principalement par courriel ou par message texte dans Microsoft Teams (MS). Le personnel a été encouragé à utiliser MS Teams pour faire de courts appels vidéo avec d'autres membres du personnel pour que ce soit possible de collaborer. Pour ce qui est des vidéoconférences, il y avait une réunion hebdomadaire de tout le personnel et des réunions des services tous les deux jours. Des réunions de gestion ont eu lieu tous les jours, tandis que les réunions sur les projets spéciaux étaient ponctuelles, mais se sont déroulées plusieurs fois par semaine. Le personnel avait également une réunion régulière toutes les deux semaines avec le fournisseur de services de TI externe pour discuter de l'environnement de TI.

Pour les communications externes, le Fonds a utilisé Zoom pour tenir des séances de vidéoconférence avec les fiduciaires, les fournisseurs et les clients des Premières Nations. La fonction de conférence téléphonique intégrée au système téléphonique VoIP a permis d'avoir une solution de rechange viable pour les réunions pour les situations où il était difficile de se connecter par vidéoconférence.

Les déplacements du personnel au bureau ont été réduits au minimum, mais pour ceux qui s'y rendent, des protocoles de bureau comme un questionnaire de dépistage, l'obligation de porter un masque, les parois de séparation à la réception et la signalisation dans les bureaux ont été mis en place pour assurer une distanciation sociale sécuritaire.

Pour faciliter le télétravail, les employés ont été autorisés à apporter des biens matériels (ordinateurs portatifs, écrans, téléphones VoIP et périphériques, chaises de bureau) à leur domicile, au besoin.

En 2020, le Fonds a également mis sur pied un Programme d'aide aux employés (PAE) pour veiller à ce que des services de santé mentale soient offerts aux employés dans le besoin. La direction a reconnu que la transition vers le télétravail n'était pas un processus facile pour tous les employés et qu'un soutien continu est nécessaire.

SÉCURITÉ DES TI

En 2019, le Fonds a retenu les services du cabinet d'experts-conseils BDO pour effectuer une réévaluation de la sécurité des TI afin d'aider le Fonds à cerner les lacunes existantes en matière de sécurité des TI. Le rapport a été publié en 2020 et des mesures ont été mises en œuvre pour répondre aux recommandations, comme la mise à jour des politiques, l'analyse en temps réel des alertes de sécurité, l'amélioration des procédures de gestion des correctifs et les contrôles d'accès physique. En plus des recommandations formulées par BDO, le Fonds a mis en œuvre des mesures supplémentaires, comme des tests de vulnérabilité accrus, l'adhésion à l'Échange canadien de menaces cybernétiques et le soutien du personnel pour obtenir des certifications avancées en sécurité des TI.

RAPPORTS DU FONDS

En 2020, le Fonds a préparé et remis les rapports et les déclarations suivants en temps opportun :

- les états financiers trimestriels au bailleur de fonds, conformément à l'entente de financement pour chaque trimestre en 2020.
- les rapports financiers trimestriels au gouvernement fédéral à inclure dans les Comptes publics du Canada.
- la préparation et la présentation au ministre du Plan d'activités 2021-2025.
- la préparation et la présentation au ministre du Rapport annuel 2019.
- la préparation et la présentation au bailleur de fonds des rapports trimestriels de gestion des placements pour les troisième et quatrième trimestres de 2020. (les rapports antérieurs ont été préparés par la SCHL et approuvés par les fiduciaires).
- la présentation au bailleur de fonds des états financiers vérifiés de 2019.
- la préparation et la production des déclarations de revenus T3 de 2019.

En 2020, le Fonds a produit sa déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3 de 2019 (« déclaration ») indiquant un revenu imposable nul dans les délais prévus. Le Fonds a produit ces déclarations indiquant un revenu imposable nul pour les années 2008 à 2019. Les avis de cotisation ou avis de nouvelle cotisation de fiducie (« avis ») envoyés par l'ARC indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun des dix exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. Les périodes de trois ans mentionnées sur les avis afférents aux exercices 2008 à 2016 sont maintenant terminées.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers et les prévisions sont présentés ci-dessous :

	Plan 2020 (\$)*	Résultats 2020 (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie **	12 816 000	16 758 018
Placements à long terme	350 575 000	358 104 235
Apports reportés	361 775 000	374 058 089
Revenus de placements ****	10 723 000	13 887 932
Charges administratives	6 469 373	3 186 926
Dépenses en développement du potentiel	4 000 000	1 276 015
Fonds disponibles pour le développement du potentiel en 2020 ***	4 000 000	8 986 470
Dépenses liées à la garantie d'amélioration des modalités de crédit (recouvrement)	205 000	(25 375)

autorisé à inclure des actions. La capacité du Fonds à générer un taux de rendement plus élevé était donc limitée. Une réduction significative de la politique de taux d'intérêt du pays au premier trimestre a encore réduit les rendements sur les nouveaux achats d'obligations tout au long de l'année. Évidemment, au 31 décembre 2020, le rendement des placements à long terme du Fonds n'était que de 2,14 %, comparativement à un rendement de 2,92 % au 31 décembre 2019. En revanche, le Fonds a réalisé des gains beaucoup plus importants sur la vente de placements, car l'augmentation du prix des obligations est corrélée négativement à la baisse des rendements. Les nouveaux gestionnaires de placements du Fonds se sont vu attribuer une part égale du portefeuille existant au début du troisième trimestre. Depuis la date de transition, les gestionnaires ont vendu pour 197,5 millions de dollars d'obligations.

Il faut tout de même noter que l'environnement actuel de taux d'intérêt très bas continuera d'exercer des pressions sur la capacité du Fonds à générer un niveau souhaitable de revenus stables (c.-à-d. revenu provenant des avoirs du portefeuille) à moins que des solutions de rechange (p. ex. actions) soient mises en œuvre. En décembre, les fiduciaires, sur les conseils de leurs gestionnaires de placements, ont élaboré et soumis une nouvelle EPP aux fins d'approbation (EPP 2021). Cet EPP permettra l'ajout d'actions canadiennes et étrangères au portefeuille du Fonds.

Les dépenses d'administration ont été sous-utilisées d'environ 3,3 millions de dollars par rapport à ce qui était prévu, principalement en raison de la sous-utilisation des frais de déplacement, des services professionnels et techniques, de gouvernance fiduciaire et des coûts de développement du Fonds. En raison de la pandémie imprévue de la COVID-19, le Fonds a dû réévaluer les priorités et les occasions d'affaires qui avaient été cernées au cours de la période de planification précédente.

Le plan 2020 visait à accroître la communication et la sensibilisation en communiquant avec tous les clients des Premières Nations et en faisant connaître la marque. Le Fonds vise à offrir un soutien beaucoup plus important aux collectivités des Premières Nations pour l'établissement de logements du marché grâce non seulement au financement du DP, mais aussi aux visites sur place de professionnels et de personnel qualifiés. Afin d'accroître le nombre de réunions sur place avec les clients des Premières Nations, le Plan d'activités pour 2020 comprenait l'embauche de personnel d'information supplémentaire et l'augmentation des budgets de déplacement.

Bien entendu, comme les restrictions de voyage liées à la COVID-19 et les mesures de santé d'urgence ont préséance, le Fonds a engagé des dépenses de voyage minimales et s'est plutôt concentré sur le maintien de la connexion virtuelle, lorsqu'il était possible de le faire. L'embauche de nouveaux employés a également été reportée, tandis que le personnel actuel s'est adapté à la pandémie en travaillant à domicile et en apprenant comment travailler avec les clients des Premières Nations par des moyens électroniques lorsque c'est possible, en toute sécurité. Le Fonds a également augmenté ses investissements dans la sécurité des TI, comme un système de gestion des informations et des événements de sécurité (SIEM), afin de protéger son réseau contre les menaces accrues à la sécurité.

Pour la première année depuis de nombreuses années, le Fonds comptait une cohorte complète de neuf fiduciaires pour toute l'année. Bien que le Fonds ait un effectif complet de fiduciaires, les dépenses sous la gouvernance des fiduciaires étaient inférieures au budget. Cela s'explique par la pandémie de la COVID-19, qui a entraîné l'annulation des réunions en personne et le passage aux réunions virtuelles. Les séances de mobilisation régionales au titre des coûts de développement du Fonds, ainsi que les coûts de marketing, ont été nettement en deçà du budget en raison de l'annulation d'événements et de conférences auxquels le Fonds avait prévu assister et commanditer.

Les dépenses liées au développement du potentiel (DP) étaient d'environ 2,7 millions de dollars de moins que le montant prévu pour un certain nombre de raisons : (1) réception de moins de demandes que prévu; (2) un grand nombre des projets planifiés étaient retardés ou annulés alors que les collectivités des Premières Nations se concentraient sur la santé et la sécurité de leurs membres, en instaurant des restrictions sur les visiteurs pouvant y entrer; et (3) coûts de déplacement qui en moyenne équivalent à 10 % des coûts en DP en temps normal éliminés à cause des restrictions de voyage imposées par la COVID-19. Étant donné que la formule actuelle pour déterminer le montant disponible de financement de DP demeure régressive, les économies de 2020 donneront au Fonds un peu plus de temps pour explorer des solutions de rechange. Il faut noter que ces fonds ne sont pas perdus et demeurent disponibles pour les initiatives de développement du potentiel pour les années suivantes. Selon les résultats de 2020, un financement maximal de 12,4 millions de dollars sera disponible pour le développement du potentiel en 2021. Les dépenses réelles pour le DP pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre responsable de la SCHL dans le cadre du Plan des activités.

Au 31 décembre 2020, on a estimé à 111 452 \$ le passif du Fonds pour les garanties sur prêt partielles de 6,25 millions de dollars. Le Fonds n'a pas d'historique de règlements payés à des prêteurs. Au 31 décembre 2020, il y avait 18 prêts en souffrance allant de 15 à 651 jours, dont 7 prêts totalisant 846 248 \$ en souffrance depuis plus de 121 jours. À titre de comparaison, 19 prêts étaient en souffrance à la fin de 2019, variant de 4 à 540 jours, dont 4 prêts totalisant 420 255 \$ en souffrance depuis plus de 121 jours.

Un prêt est en souffrance tant que les montants impayés ne sont pas remboursés totalement, même quand des versements partiels sont

effectués. Le calcul estimatif du passif en souffrance du Fonds est fondé sur une formule qui, pour chaque prêt en souffrance, tient compte du nombre de jours depuis l'échéance et de la solidité financière de la Première Nation ayant garanti le prêt. Comme le passif calculé à la fin de 2020 (111 452 \$) était inférieur que celui calculé à la fin de 2019 (136 827 \$), l'écart de 25 375 \$ a été récupéré en 2020 dans l'état des résultats avec une diminution du compte du passif correspondante dans l'état de la situation financière. La diminution du passif de 2020 s'explique par l'amélioration des cotes de crédit de certaines collectivités ayant de nombreux prêts en souffrance. Les cotes de crédit sont obtenues auprès d'une tierce partie.

* Les chiffres du Plan indiqués ci-dessus sont ceux du Plan des activités approuvé pour 2020.
 ** La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les intérêts courus à recevoir.
 *** Les dépenses prévues au budget pour le DP pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre responsable de la SCHL dans le cadre du Plan des activités.
 **** Le revenu de placement comprend le gain réalisé sur la vente de placements à long terme.

Dans l'ensemble, les actifs du Fonds, principalement constitués de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à long terme, ainsi que les apports reportés correspondants, dépassaient les montants prévus, car les dépenses réelles totales étaient inférieures aux prévisions alors que les revenus de placements étaient supérieurs aux prévisions. Les revenus de placement du Fonds pour 2020 comprenaient des revenus (c.-à-d. des intérêts créditeurs) provenant de placements de portefeuille totalisant 9,1 millions de dollars et des gains sur la vente de placements totalisant 4,8 millions de dollars. Le Plan 2020 prévoyait des revenus de portefeuille totalisant 11 millions de dollars et une perte sur la vente de placements totalisant 0,3 million de dollars. Bien que le Fonds ait été en mesure de mettre en œuvre un nouvel EPP, qui permettait la gestion active d'un portefeuille comme prévu, il n'a pas été

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINÉ EN 2020

La direction du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est tenue de garantir l'intégrité et l'objectivité des états financiers et de l'information financière connexe publiés dans le présent rapport annuel. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et, par conséquent, ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations de la direction et sur l'exercice, par cette dernière, du meilleur jugement possible. L'information financière fournie ailleurs dans le présent rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations maintien des systèmes appropriés et des contrôles internes connexes qui lui donnent l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les documents juridiques qui le régissent, que les ressources sont gérées de manière efficiente et économique et que les activités sont menées avec efficacité.

Le Conseil des fiduciaires, par l'intermédiaire du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et d'application des contrôles internes. Le Conseil des fiduciaires a approuvé les états financiers sur la recommandation du Comité d'audit.

Les états financiers ont été audités par Ernst & Young s.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ernst & Young a eu pleinement accès aux membres du Comité d'audit et les a rencontrés périodiquement pour discuter de son audit et de questions connexes.



Deborah Taylor
Directrice exécutive



Travis Seymour
CPA, CGA, MBA, GFAA
Directeur, Finances
et administration

ÉTATS FINANCIERS

AUX FIDUCIAIRES DU FONDS POUR LES LOGEMENTS DU MARCHÉ DESTINÉS AUX PREMIÈRES NATIONS

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations** (le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, des variations des apports reportés et des flux de trésorerie pour les exercices clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci découlent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute inexactitude significative qui pourrait exister. Les inexactitudes peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas déceler une inexactitude significative découlant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures

d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst + Young S.N.C./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
10 mars 2021

État de la situation financière

AU 31 DÉCEMBRE

	2020 \$	2019 \$
Actifs		
Actuels		
Trésorerie et équivalents de trésorerie <i>[note 3]</i>	15 055 387	27 507 253
Encaisse affectée <i>[note 4]</i>	196 433	178 382
Intérêts courus à recevoir	1 702 631	1 657 677
Charges payées d'avance	49 481	59 282
Comptes débiteurs	19 149	21 552
Total de l'actif à court terme	17 023 081	29 424 146
Placements à long terme <i>[note 5]</i>	358 104 235	336 286 918
Immobilisations, montant net <i>[note 6]</i>	227 839	271 031
	375 355 155	365 982 095
Passifs		
Actuels		
Créditeurs et charges à payer <i>[notes 7 et 15]</i>	1 095 336	1 108 288
Total du passif à court terme	1 095 336	1 108 288
Passif lié à la garantie d'amélioration des modalités de crédit <i>[note 13]</i>	111 452	136 827
Obligations locatives <i>[note 14]</i>	26 765	46 971
Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux <i>[note 8]</i>	63 513	82 286
Apports reportés <i>[note 9]</i>	374 058 089	364 607 723
	375 355 155	365 982 095

Engagements et passif éventuel *[note 13]*

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom des fiduciaires :

Lydia Hwitsum

Présidente Lydia Hwitsum, LL. B. (C.-B.)
président

Jean Vincent

Jean Vincent, MSC, FCPA, FCA, GFAA
Président du Comité d'audit

État des résultats

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	2020 \$	2019 \$
Revenus		
Constatation des apports reportés aux activités de l'exercice courant	4 437 566	5 653 145
Total des revenus	4 437 566	5 653 145
Charges		
Frais d'administration [notes 6, 8 et 15]	3 186 926	3 726 213
Développement du potentiel [note 12]	1 276 015	2 034 073
Amélioration des modalités de crédit (recouvrement) [note 13]	(25 375)	(107 141)
Total des charges	4 437 566	5 653 145
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	—	—

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des changements des apports reportés

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	2020 \$	2019 \$
Apports reportés, début de l'exercice	364 607 723	358 788 766
Revenus de placements	9 119 615	10 496 273
Gains réalisés sur la vente de placements à long terme	4 768 317	975 829
Montant imputé aux revenus pour contrebalancer les charges	(4 437 566)	(5 653 145)
Apports reportés, fin de l'exercice	374 058 089	364 607 723

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	2020 \$	2019 \$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	—	—
Ajout (déduction) d'éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	68 143	74 238
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail reportés	(18 773)	(18 772)
Gains réalisés sur la vente de placements à long terme	(4 768 317)	(975 829)
Amélioration des modalités de crédit (recouvrement)	(25 375)	(107 141)
Variation nette des soldes de roulement d'exploitation [note 11]	(63 753)	(804 229)
Augmentation nette des apports reportés	9 450 366	5 818 957
Amortissement des primes et escomptes hors caisse	1 147 379	681 456
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 789 670	4 668 680
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(24 951)	(23 636)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'immobilisations	(24 951)	(23 636)
Activités d'investissement		
Achat de placements à long terme	(230 504 051)	(145 705 306)
Vente de placements à long terme	197 501 672	112 190 423
Échéance de placements à long terme	14 806 000	15 324 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(18 196 379)	(18 190 883)
Activités de financement		
Paiement de principal au titre des obligations locatives	(20 206)	(22 451)
Trésorerie affectée aux activités de financement	(20 206)	(22 451)
Diminution nette de la trésorerie pendant l'exercice	(12 451 866)	(13 568 290)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	27 507 253	41 075 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	15 055 387	27 507 253

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

31 DÉCEMBRE 2020

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le « Fonds ») a été établi le 31 mars 2008 en vertu d'un acte de fiducie dans la province de l'Ontario. Il a pour objet de faciliter le financement et la disponibilité des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Il aide également à développer le potentiel des collectivités des Premières Nations à devenir autonomes en produisant et en maintenant des logements du marché, contribuant ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. L'un des objectifs fondamentaux est d'établir un système qui donne aux résidents des Premières Nations, dans leurs collectivités, les mêmes possibilités et responsabilités en matière de logement que le reste de la population canadienne. Le Fonds est sans but lucratif. La bénéficiaire du Fonds est Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

L'énoncé de vision du FLMPN se lit comme suit : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique ».

Le 28 avril 2008, le Fonds a conclu la convention suivante avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) :

- Une convention de financement, qui établit les modalités de transfert et d'utilisation d'un apport de 300 millions de dollars au Fonds provenant la SCHL, au nom du gouvernement du Canada. Cette convention prévoit des directives supplémentaires sur les activités sans but lucratif du Fonds, des obligations d'information, l'utilisation autorisée du financement et les fonctions des fiduciaires.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément au *Manuel de comptabilité pour le secteur public (SP)*, ce qui comprend la mise en œuvre des normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, dont les chapitres SP 4200 à SP 4270, qui constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers sont résumées comme suit :

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et sont d'abord évalués à leur juste valeur rajustée aux coûts de transaction. Les instruments financiers sont ensuite évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des intérêts courus à recevoir et des placements à long terme. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et les charges à payer, ainsi que les obligations locatives.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements très liquides à court terme qui sont facilement convertibles à des montants connus de trésorerie, sous réserve d'un risque négligeable de variation de valeur. Ces fonds devraient être utilisés à des fins d'exploitation et arriver à échéance dans un délai de trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition.

Les équivalents de trésorerie doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Si un émetteur n'a pas de cote à long terme, il faut utiliser une cote à court terme pour les placements ayant une échéance inférieure à un an. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement. La juste valeur des équivalents de trésorerie est présentée à la note 3.

Placement	Cote minimale – Durée inférieure à 365 jours		
	Moody's	S&P	DBRS
Gouvernements canadiens et leurs mandataires	P-1(A) / A3	A-1 (faible) / A	R-1(faible) / A(faible)
Autres placements	P-1 / Aa3	A-1 / AA-	R-1(moyen) / AA(faible)

PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements à long terme comprennent l'encaisse et des placements à revenu fixe aux fins d'investissement. La date de la transaction est utilisée pour comptabiliser l'achat et la vente des placements à long terme. Les primes et escomptes sont amortis et imputés aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du placement. Les gains et pertes sur cession et les pertes de valeur sont imputés aux résultats pendant la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les placements à long terme doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement. La juste valeur des placements à long terme est présentée à la note 5.

Investment	Cote minimale – Durée supérieure à un an		
	Moody's	S&P	DBRS
Gouvernements canadiens et leurs mandataires	A3	A-	A(faible)
Autres placements	Baa3	BBB-	BBB (faible)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent le mobilier de bureau, le matériel et les améliorations locatives apportées aux locaux du Fonds, ainsi que des immobilisations incorporelles, comme les logiciels et les licences. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Le mobilier et le matériel sont amortis selon la méthode d'amortissement dégressif au taux de 20 % sur leur durée utile estimative. L'amortissement des améliorations locatives est effectué selon la méthode linéaire pendant la durée du bail, qui est de six ans. Les immobilisations incorporelles devraient être utilisées à perpétuité et ne sont donc pas amorties.

Le mobilier de bureau et le matériel comprennent aussi le matériel informatique en vertu de contrats de location-acquisition. Dans le cas des immobilisations rattachées à des contrats de location-acquisition, la durée de vie utile prévue est déterminée en fonction d'actifs détenus comparables ou calculée selon la durée du bail, si celle-ci est plus courte.

CONSTATATION DES REVENUS

Le Fonds utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. L'apport initial et le revenu de placements subséquent sont reportés et imputés aux résultats pendant la période au cours de laquelle les charges connexes sont constatées.

BAUX

Le Fonds classe les baux comme faisant partie de l'exploitation ou des immobilisations en fonction de la nature de l'opération à l'entrée en vigueur du bail.

Un bail d'exploitation est un contrat dans lequel une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété reste à la charge du bailleur. Les paiements dus en vertu d'un bail d'exploitation sont comptabilisés comme une charge selon la méthode linéaire pendant la durée du bail. Les coûts connexes, comme les frais d'entretien et d'assurance, sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

Les contrats de location dans lesquels la plupart des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur sont considérés comme étant des contrats de location-acquisition. Les immobilisations qui satisfont aux critères en matière de contrat de

location-acquisition sont portées à l'actif au moindre de la valeur actuelle des paiements de location connexes, plus les paiements accessoires ou la juste valeur de l'actif loué au début du contrat de location. Les paiements de location minimaux sont répartis entre les charges financières et le passif. La charge financière est constatée dans les résultats des frais d'administration et est attribuée pour chaque période durant la durée du contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

AVANTAGES INCITATIFS REPORTÉS RELATIFS DES BAUX

Les avantages incitatifs reportés relatifs à des baux comprennent la partie non amortie du remboursement des coûts engagés par le Fonds pour les améliorations locatives dans le cadre du contrat de prolongation du bail. Les avantages incitatifs sont une partie indissociable du bail et sont donc comptabilisés comme des réductions des charges de location pendant la durée du bail, qui est de six ans.

GARANTIE D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT

Grâce à son mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, le Fonds donne aux prêteurs et assureurs tiers l'assurance que si une Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement, le prêt au logement consenti dans les collectivités des Premières Nations admissibles sera remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit conclue. La couverture accumulée pour l'amélioration des modalités de crédit du Fonds ne peut pas dépasser la valeur nette du Fonds, laquelle correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Tant que le Fonds exerce ses activités, l'apport reporté n'est pas considéré comme un passif.

Les garanties d'amélioration des modalités de crédit du Fonds sont considérées comme des garanties de prêts et à ce titre, sont comptabilisées et déclarées comme des passifs éventuels. Une provision pour pertes sur les garanties d'amélioration des modalités de crédit est faite lorsqu'il est déterminé qu'une perte est probable et est comptabilisée comme un passif dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats comme une charge. La provision pour pertes du Fonds sur les garanties d'amélioration des modalités de crédit est fondée sur une formule qui, pour chaque prêt en souffrance, tient compte du montant impayé, du nombre de jours depuis l'échéance et de la solidité financière de la Première Nation ayant garanti le prêt. La formule est révisée annuellement. Tout changement du passif relatif à la provision pour pertes est comptabilisé dans l'état des résultats.

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

En vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi »), le Fonds est une entité non imposable.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation de ces états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pendant l'année. Les éléments qui exigent le recours à des estimations significatives comprennent l'obligation au titre de la garantie d'amélioration des modalités de crédit, de même que les engagements et le passif éventuel.

Les estimations sont basées sur les meilleures informations disponibles à la date de la préparation des états financiers et sont révisées annuellement afin de tenir compte des nouvelles informations dès qu'elles sont disponibles. Ces états financiers comportent une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels peuvent différer des estimations établies.

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit présente la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	1 234 976	600 614
Acceptations bancaires	3 198 112	26 906 639
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	10 622 299	—
	15 055 387	27 507 253

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des placements du Fonds dans les acceptations bancaires et les bons du Trésor du gouvernement du Canada s'établissait à 13 820 411 \$ (26 906 639 \$ en 2019). La juste valeur des quasi-espèces du Fonds est déterminée au moyen des prix publiés dans un marché actif.

4. ENCAISSE AFFECTÉE

Le montant comptabilisé en espèces affectées de 196 433 \$ (178 382 \$ en 2019) fait référence à un compte de garantie bloqué établi par les fiduciaires en 2018. L'établissement de ce compte de garantie bloqué est une condition d'emploi et garantit les obligations du Fonds.

5. PLACEMENTS À LONG TERME

Le tableau qui suit présente l'échéance contractuelle et le rendement moyen des placements à long terme :

	Dans un délai de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Sur 5 ans	2018	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acceptations bancaires / bons du Trésor	4 892 517	—	—	—	4 892 517	—
Obligations de sociétés	1 998 366	24 430 213	24 989 066	59 312 444	110 730 089	106 205 518
Obligations municipales	2 451 145	—	4 878 056	11 302 903	18 632 104	—
Obligations provinciales	3 553 527	22 498 281	51 579 202	94 270 886	171 901 896	190 536 600
Obligations du gouv. du Canada	—	12 688 060	19 689 084	19 570 485	51 947 629	39 544 800
Total	12 895 555	59 616 554	101 135 408	184 456 718	358 104 235	336 286 918
Rendement	1,34%	2,26%	1,99%	2,25%	2,14%	2,92%

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des placements à long terme du Fonds s'établissait à 377 653 671 \$ [344 747 562 \$ en 2019]. La juste valeur des placements à long terme du Fonds est déterminée au moyen des cours des placements sur des marchés actifs.

6. IMMOBILISATIONS

Le tableau qui suit présente la composition des immobilisations.

L'amortissement est inclus dans les frais d'administration portés à l'état des résultats. Les actifs incorporels comprennent les coûts d'obtention de renseignements sur la sécurité et du système de gestion des événements.

	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Matériel en vertu d'un contrat de location-acquisition	Actifs incorporels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2020					
Coût au début de l'exercice	308 686	408 177	72 638	—	789 501
Ajouts	8 729	—	—	16 222	24 951
Coût à la fin de l'exercice	317 415	408 177	72 638	16 222	814 452
Amortissements cumulés au début de l'exercice	200 831	288 427	29 212	—	518 470
Amortissement	22 444	26 622	19 077	—	68 143
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	223 275	315 049	48 289	—	586 613
Valeur comptable nette	94 140	93 128	24 349	16 222	227 839
	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Matériel en vertu d'un contrat de location-acquisition	Actifs incorporels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2019					
Coût au début de l'exercice	285 050	408 177	90 787	—	784 014
Ajouts	23 636	—	34 044	—	57 680
Cessions	—	—	(52 193)	—	(52 193)
Coût à la fin de l'exercice	308 686	408 177	72 638	—	789 501
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	176 822	261 805	57 798	—	496 425
Amortissement	24 009	26 622	23 607	—	74 238
Cessions	—	—	(52 193)	—	(52 193)
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	200 831	288 427	29 212	—	518 470
Valeur comptable nette	107 855	119 750	43 426	—	271 031



7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le tableau qui suit présente la composition des créditeurs et charges à payer.

	2020 \$	2019 \$
CMHC	—	69 593
Autres créditeurs et charges à payer	1 095 336	1 038 695
	1 095 336	1 108 288

8. AVANTAGES INCITATIFS REPORTÉS RELATIFS DES BAUX

Le Fonds a reçu 105 751 \$ en 2018 du bailleur de ses locaux à bureaux en tant que remboursement d'une partie des coûts d'améliorations locative conformément à l'accord de prolongation de bail de 2018. Ce montant est reporté et amorti selon la méthode linéaire et porté en tant que réduction de la charge locative sur la durée du bail qui est de six ans. La réduction de la charge locative était de 18 773 \$ [18 772 \$ en 2019].

9. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds inclut les apports reportés dans la définition du capital. Le 31 décembre 2020, les apports reportés s'élevaient à 374 058 089 \$ (364 607 723 \$ en 2019). Ces apports ont été principalement investis dans des placements à long terme, le solde étant détenu dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie afin de répondre aux besoins d'exploitation à court terme.

Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont de réduire au minimum la volatilité du revenu de placements et des flux de trésorerie prévus, afin d'obtenir des rendements suffisants pour que le Fonds puisse atteindre ses objectifs, maintenir suffisamment de liquidités pour répondre au fur et à mesure à ses besoins d'exploitation, et préserver le capital.

L'apport reporté comprend l'apport initial de 300 millions de dollars du bailleur du Fonds et tout revenu de placements, déduction faite des charges engagées par le Fonds. Aux termes de l'acte de fiducie, les revenus, gains et augmentations, déduction faite des charges, doivent être ajoutés à cet apport initial et affectés exclusivement à l'atteinte des objectifs du Fonds. L'acte de fiducie stipule également que les obligations éventuelles et réelles du Fonds, sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, ne doivent pas dépasser la valeur nette du Fonds, qui correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Celui-ci se conforme à ces modalités établies dans l'acte de fiducie.

Malgré les efforts déployés par le Fonds pour améliorer le rendement global de son portefeuille de placements grâce à la mise en œuvre d'obligations à gestion active, y compris des obligations de sociétés à

rendement plus élevé, la réduction importante des taux d'intérêt de la Banque du Canada en réponse à la COVID-19 a eu une incidence négative sur le rendement du capital investi du Fonds. La direction et les fiduciaires continuent de chercher des solutions de rechange pour s'assurer que le taux de rendement du Fonds ne tombe pas en deçà de la cible.

10. FRAIS D'ADMINISTRATION

Le tableau qui suit présente la composition des frais d'administration.

	2020 \$	2019 \$
Services techniques et professionnels [a]	2 464 105	2 437 078
Déplacements	35 458	260 901
Gouvernance fiduciaire [b]	152 299	340 846
Locaux administratifs [c]	275 284	271 993
Informatique et télécommunications	150 219	176 511
Autre [d]	109 561	238 884
	3 186 926	3 726 213

- [a] Les services techniques et professionnels comprennent les charges de personnel (salaires et avantages sociaux), les frais des gestionnaires de placements, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais bancaires, les frais du dépositaire, les primes d'assurance, les honoraires de services-conseils et les frais d'autres services divers.
- [b] La gouvernance fiduciaire comprend les honoraires et les frais de déplacement pour un nombre maximal de neuf fiduciaires.
- [c] Les locaux administratifs comprennent principalement les contrats de location des locaux administratifs et les services publics.
- [d] Les autres dépenses comprennent principalement les frais de marketing et de promotion, l'amortissement du mobilier et du matériel, les fournitures de bureau, les frais de poste et de messagerie, et l'expansion du Fonds.

Les honoraires de gestion des investissements et les menues dépenses liés à la SCHL, comme le mentionne la note 15, sont imputés essentiellement au poste « Services techniques et professionnels » dans le tableau ci-dessus.

11. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des soldes du fonds de roulement liés à l'exploitation est la suivante.

	2020 \$	2019 \$
Augmentation de l'encaisse affectée	(18 051)	(18 525)
Augmentation des intérêts courus à recevoir	(44 954)	(615 145)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	9 801	(2 147)
Diminution (augmentation) des débiteurs	2 403	(2 411)
Diminution des créditeurs et charges à payer	(12 952)	(166 001)
	(63 753)	(804 229)

12. DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le montant maximal disponible aux fins du développement du potentiel pendant un exercice ne doit pas dépasser 50 % du bénéfice net de l'exercice précédent. Pour déterminer le montant disponible à ces fins, le Fonds définit le bénéfice net comme étant le revenu de placements et les autres revenus, moins les charges engagées pendant l'exercice. Tout montant non dépensé à la fin d'un exercice peut être reporté aux exercices suivants.

Les variations du montant disponible aux fins du développement du potentiel sont les suivantes :

	2020 \$	2019 \$
Solde au début de l'exercice	6,076,991	6,228,126
Plus		
Affectations pendant l'exercice [50 % du bénéfice net de l'exercice précédent]	2,909,479	1,882,938
	8,986,470	8,111,064
Moins		
Montant engagé aux fins du développement du potentiel	1,276,015	2,034,073
Solde à la fin de l'exercice, avant l'affectation supplémentaire	7,710,455	6,076,991
Plus		
Affectations pour l'exercice suivant [50 % du bénéfice net de l'exercice en cours]	4,725,183	2,909,479
Solde disponible l'exercice suivant	12,435,638	8,986,470

13. ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

ENGAGEMENTS

Le Fonds loue des locaux à bureaux et du matériel informatique en vertu de contrats de location-exploitation à long terme venant à échéance le 31 juillet 2024. Les paiements annuels minimaux exigibles en vertu de contrats de location au cours des cinq prochains exercices sont les suivants (voir la note 14 pour les engagements en vertu de contrats de location de matériel informatique) :

	\$
2021	108 400
2022	109 857
2023	111 897
2024	65 273
	395 427

Le 28 avril 2008, le Fonds a conclu une convention de gestion de cinq ans avec la SCHL. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Toutefois, la SCHL a continué d'assurer certains services de gestion au Fonds. En vertu de la convention avec la SCHL jusqu'au 30 juin 2020, le Fonds a remboursé à la SCHL tous les frais directs, indirects et généraux réels et raisonnables qu'elle avait engagés. Ces frais comprennent les honoraires du gestionnaire des placements et d'autres dépenses connexes engagées par la SCHL au nom du Fonds. Le 1er juillet 2020, le Fonds a embauché de nouveaux gestionnaires de placements à la suite de la démission de la SCHL à titre de gestionnaire de placements. Les nouveaux gestionnaires de placements sont rémunérés mensuellement en fonction de la valeur marchande des placements du Fonds.

Au 31 décembre 2020, le Fonds avait conclu des contrats avec des fournisseurs de services de développement du potentiel. Les travaux effectués par ces fournisseurs jusqu'au 31 décembre 2020, mais non encore payés par le Fonds, représentant un montant de 209 846 \$ (309 687 \$ en 2019), sont présentés à la note 7, au poste « Autres créditeurs et charges à payer ». Le solde dû aux termes de ces contrats pour les travaux encore inachevés au 31 décembre 2020 est d'environ 1 514 000 \$ [948 000 \$ en 2019].

GARANTIE D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2020, le Fonds avait approuvé des octrois de garanties maximales de prêt au logement d'une valeur de 992 millions de dollars (989 millions de dollars en 2019), fondées sur un nombre estimatif de 6 770 logements (6 750 en 2017), à des collectivités des Premières Nations.

Depuis sa création, le Fonds a accordé des garanties sur un total de 379 prêts [314 en 2019] pour 419 logements [354 en 2019], y compris des logements locatifs unifamiliaux et multifamiliaux, dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, pour un montant maximal garanti de 7 124 826 \$ [5 905 408 \$ en 2019]. La période d'amortissement des prêts varie de 6 à 25 ans. Les Premières Nations ont versé une indemnité au Fonds pour tout montant que le Fonds pourrait devoir payer au prêteur dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. Au 31 décembre 2020, le montant maximal garanti en souffrance s'élevait à 6 251 405 \$ [5 103 748 \$ en 2019].

Selon une estimation, le passif du Fonds sur le montant garanti de 6 251 405 \$ au 31 décembre 2020 [5 103 748 \$ en 2019] est de 111 452 \$ [136 827 \$ en 2019]. Le Fonds n'a pas d'historique de règlements payés à des prêteurs à ce stade-ci. Au 31 décembre 2020, 18 prêts étaient en souffrance [19 prêts en 2019]. Le montant total en souffrance est de 2 610 442 \$ [2 625 433 \$ en 2019], et le dépassement d'échéance s'échelonne de 15 à 651 jours [4 à 540 jours en 2019]. Sur le total des prêts en souffrance, sept prêts [quatre en 2019] pour un total de 846 248 \$ [420 255 \$ en 2019] étaient en souffrance depuis plus de 121 jours. Comme le passif calculé à la fin de 2019 s'établissait à 136 827 \$, soit un montant inférieur au passif estimé de 111 452 \$ en 2020, la différence de 25 375 \$ a été recouvrée en 2020 (recouvrement de 107 141 \$ en 2019) dans l'état des résultats et une diminution correspondante du compte du passif a été comptabilisée à l'état de la situation financière de 2020.

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Le Fonds a tenu des discussions avec la Direction des décisions de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de sa situation d'entité non imposable. À la fin des plus récentes discussions en 2009, la Direction des décisions de l'ARC n'était pas d'accord avec la position du Fonds, à savoir que ce dernier est une entité non imposable en vertu du paragraphe 149 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR).

Le Fonds a produit des déclarations T3 de renseignements et de revenus des fiducies indiquant un revenu imposable nul au cours des exercices 2008 à 2019. Les avis de cotisation de fiducie (« avis ») reçus de l'ARC indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun de ces 12 exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. La période de trois ans mentionnée sur les avis afférents aux exercices 2008 à 2016 est maintenant terminée. L'avis de 2017 portait la date du 25 juillet 2018, celui de 2018 portait la date du 23 mai 2019 et celui de 2019 portait la date du 8 juillet 2020.

Le Fonds entend prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir sa position auprès de l'ARC, notamment devant les tribunaux, le cas échéant, afin d'être exonéré de l'impôt prévu à la partie I de la LIR. S'il est déterminé en fin de compte que le Fonds est assujéti à l'impôt sur le revenu, les impôts exigibles depuis l'exercice 2017 du Fonds seraient d'environ 4 336 000 \$ (4 257 000 \$ en 2019).

14. OBLIGATION LOCATIVE

Le Fonds loue du matériel informatique et de bureau en vertu de baux à long terme, qui ont été immobilisés. Le Fonds loue des imprimantes pour une durée de cinq ans qui prendra fin le 7 août 2021. Le Fonds loue également des ordinateurs personnels pour trois ans, c'est-à-dire jusqu'en novembre 2022. Les paiements annuels minimaux exigibles en vertu de contrats de location au cours des trois prochains exercices sont les suivants

	\$
2021	16 733
2022	11 056
Total des paiements minimaux en vertu de contrats de location	27 789
Moins les montants représentant les intérêts	1 024
Valeur actuelle des paiements minimaux nets en vertu de contrats de location-acquisition	26 765

Le total des intérêts sur les contrats de location pour l'exercice était de 1 977 \$ [1 765 \$ en 2019].

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté au gouvernement du Canada aux termes de la convention de financement, laquelle incluait l'apport initial de 300 millions de dollars versé en 2008 par la SCHL, bailleur du Fonds et mandataire du gouvernement du Canada. L'avoir net du Fonds est consolidé annuellement avec les résultats financiers du gouvernement du Canada dans les Comptes publics.

Le Fonds est apparenté au ministre responsable de la SCHL, auparavant, aux termes de la convention de gestion, laquelle devait être approuvée par le ministre aux termes de l'article 16.1 de l'acte de fiducie.

Le Fonds est également apparenté à la SCHL aux termes de la convention de financement. Tous les paiements à la SCHL sont faits dans le cours normal des activités, évalués à la valeur d'échange et conformément aux dispositions de la convention de financement.

En 2020, le Fonds a payé à la SCHL un montant de 154 483 \$ [156 404 \$ en 2019] au titre de divers honoraires de gestion pour 2020 et lui a remboursé d'autres menues dépenses de l'ordre de 77 560 \$ [9 921 \$ en 2019]. Au 31 décembre 2020, le Fonds n'avait aucune somme due à la SCHL [69 593 \$ en 2019].

16. INSTRUMENTS FINANCIERS – RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente la possibilité que des variations des facteurs de marché sous-jacents, notamment les risques d'intérêt et de crédit, aient des incidences financières défavorables.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière du Fonds. Il découle des variations du calendrier et du montant des flux de trésorerie liés aux actifs et passifs financiers du Fonds.

Le Fonds limite son exposition au risque de taux par sa stratégie de diversification et sa répartition d'actifs au sein de son portefeuille de titres à revenu fixe, qui est géré activement.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente la possibilité d'une perte si une contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Il comprend le risque de défaut et englobe autant la probabilité de perte que l'ampleur probable de celle-ci, déduction faite des recouvrements et de la garantie, au fil du temps.

Le risque de crédit maximal du Fonds correspond à la juste valeur de ses placements et de ses divers débiteurs ainsi qu'à la garantie de prêts inhérente au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. La direction est d'avis que ces instruments financiers ne posent pas un risque de crédit important pour le Fonds. Le Fonds gère le risque de crédit lié aux placements en adoptant des lignes de conduite, qui comprennent des limites quant aux placements autorisés et le respect de cotes de crédit minimales. Ces cotes de crédit sont décrites à la note 2. Au 31 décembre 2020, quasiment tous les placements détenus par le Fonds avaient été émis par le gouvernement du Canada, par une province, une municipalité, une banque nationale ou une société canadienne.

Le risque de crédit du Fonds associé à la garantie de prêts sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit est atténué par la réalisation d'examen annuels de la solidité financière des collectivités des Premières Nations et par une communication continue avec les dirigeants communautaires pour s'assurer que les collectivités des Premières Nations continuent de se conformer aux modalités des ententes conclues dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente la possibilité que par manque de trésorerie, le Fonds éprouve des difficultés à s'acquitter des obligations liées à son passif financier.

Le Fonds a élaboré un processus de planification des flux de trésorerie pour s'assurer d'avoir des ressources suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie courants et prévus. Les sources de liquidité comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les revenus de placements et la vente et l'échéance des placements à long terme.

17. COVID-19

En raison de l'écllosion de la COVID-19, les gouvernements du monde entier ont adopté de nombreuses mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, y compris l'imposition d'interdictions de voyager, de périodes de mise en quarantaine volontaires et de la distanciation sociale, ont provoqué des perturbations importantes dans les affaires à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement économique. Par conséquent, le Fonds a connu une réduction importante des frais de déplacement, des dépenses de développement du potentiel et une diminution du rendement à l'échéance de ses placements. Pour l'instant, on ne connaît pas la durée des répercussions de l'écllosion de COVID-19, ni l'efficacité des interventions monétaires et fiscales du gouvernement et de la Banque centrale visant à stabiliser les conditions économiques. Si les conditions économiques défavorables se poursuivent, le Fonds pourrait voir une augmentation du potentiel de paiement des garanties d'amélioration des modalités du crédit. Toutefois, pour le moment, il n'est pas possible d'évaluer avec fiabilité la durée et la sévérité de ces développements, ni les répercussions sur la position financière et les résultats financiers du Fonds.

GOUVERNANCE

Le Fonds a été créé le 26 mars 2008 en vertu d'un acte de fiducie entre la SCHL et les fiduciaires. La gouvernance, la gestion et le fonctionnement du Fonds sont conformes aux modalités prévues dans les documents d'habilitation du Fonds. Ces documents comprennent un acte de fiducie et une convention de financement avec la SCHL. Ils sont conçus pour protéger à la fois le financement fédéral du Fonds et les paramètres mis en place pour l'administration du financement à long terme. Il a reçu au départ un apport unique de 300 millions de dollars du gouvernement du Canada. Les intérêts gagnés sur les placements de cet apport servent à acquitter les charges administratives du Fonds et les coûts de son Programme de développement du potentiel. Le Fonds est autonome par les placements de l'apport en capital du gouvernement du Canada et le réinvestissement partiel de ses revenus.

Neuf fiduciaires venant des Premières Nations, du gouvernement du Canada et du secteur financier privé assurent la surveillance du Fonds. Le ministre responsable de la SCHL nomme six fiduciaires et le ministre responsable de SAC nomme trois fiduciaires.

Au courant du 2019, trois nouveaux fiduciaires ont été nommés par le ministre de SAC et sont entrés en fonction après les élections fédérales d'octobre 2019. Les six fiduciaires fondateurs sont demeurés en place, et tous les mandats ont pris fin. En 2020, cinq nouveaux fiduciaires, en plus de l'ancien président, ont été nommés par le ministre pour la SCHL et intégrés le 2 juillet 2020. Les neuf fiduciaires sont tous des citoyens des Premières Nations. L'ancien Conseil des fiduciaires avait obtenu cet engagement du gouvernement du Canada avant l'émission de l'avis de débouchés professionnels pour de nouveaux fiduciaires. Pour faciliter une transition en douceur vers le nouveau Conseil, les anciens fiduciaires ont participé à une réunion du Conseil et à la séance de planification stratégique suivant leur démission.

Les fiduciaires doivent veiller à ce que le Fonds atteigne ses objectifs et s'assurer de l'investissement prudent et de la protection de l'actif, de la responsabilité financière et de la présentation régulière de rapports sur les résultats. Pour aider les fiduciaires à s'acquitter de leurs responsabilités, cinq comités du Conseil ont été mis sur pied : Comité d'audit, Comité des placements, Comité de gouvernance, Comité des opérations et Comité des ressources humaines. Les mandats et les responsabilités de chaque comité ont été mis à jour par l'ancien Conseil des fiduciaires avant l'intégration des trois premiers nouveaux fiduciaires en 2019. À la suite de l'intégration des fiduciaires supplémentaires en juillet 2020, les nouveaux membres des comités de vérification et de placement ont été formés. Cela a permis d'assurer une surveillance rapide des finances du Fonds et une transition en douceur vers une

nouvelle gestion des placements. La composition des autres comités a été établie à la fin de 2020. Cela a donné aux nouveaux fiduciaires l'occasion de se plonger d'abord dans tous les aspects de la gouvernance du Fonds en tant que Conseil, avant de concentrer leurs efforts sur les fonctions de chaque Comité.

Les fiduciaires se réunissent généralement en personne quatre fois par exercice pour passer en revue les activités courantes et une fois par exercice en vue de la planification stratégique. Toute réunion supplémentaire est tenue par conférence téléphonique. En raison des restrictions de voyage liées à la COVID-19, les fiduciaires se sont rencontrés en personne au bureau d'Ottawa du Fonds une seule fois en 2020. Toutes les autres réunions ont eu lieu virtuellement par vidéoconférence. Les réunions du Comité en 2020 ont eu lieu par conférence téléphonique ou virtuellement par vidéoconférence.

Voici des renseignements concernant les réunions des fiduciaires et des comités en 2020.

Réunions	Nombre de membres	Nombre réel réunions prévues*	Nombre de réunions réelles
Fiduciaire	9	7	9
Comité d'audit	4	4	5
Comité des placements	3	5	6
Comité des ressources humaines	4	2	1
Comité des opérations	4	8	3
Comité de gouvernance	4	8	6

*Les réunions se font en personne ou par vidéoconférence.

Les charges réelles engagées pendant l'exercice au titre de la gouvernance par les fiduciaires sont les suivantes :

Charges	2020 (\$)
Honoraires	112 238 \$
Déplacements	24 045 \$
Total	136 283 \$

La convention de gestion qui lie la SCHL au Fonds décrivait les services que la première accepte de fournir pour gérer le second. La durée initiale de la convention de gestion était de cinq ans. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Au fil des ans, les fonctions exercées par la SCHL ont diminué au point où les fonctions qu'elle exerçait étaient liées à la gestion des placements et au contrôle de certaines autorisations financières. Le 6 juin 2019, la SCHL a avisé le Fonds qu'elle ne serait pas en mesure de continuer à gérer le portefeuille de placement du Fonds et que les fiduciaires devraient explorer de nouvelles modalités de gestion. Le Fonds a retenu les services de nouveaux gestionnaires de placements à compter du 1er juillet 2020. Le rôle de gestionnaire de la SCHL n'existe probablement plus. Les fiduciaires prendront des mesures en 2021 pour officialiser cette réalité.



CONSEIL DES FIDUCIAIRES

En 2020, le Fonds a accueilli un effectif complet de neuf fiduciaires, conformément à l'acte de fiducie. Trois nouveaux fiduciaires s'étaient joints au Conseil en octobre 2019. Cinq autres fiduciaires ont été intégrés le 2 juillet 2020 pour se joindre au fiduciaire fondateur renommé, John Beaucage.



LYDIA HWITSUM,

LL. B. (C.-B.)
(Présidente)

Mme Hwitsum est une citoyenne de la Nation Cowichan, ce qui lui permet d'établir un lien profond avec les nations autochtones et d'en comprendre l'importance. Elle a été chef élue des tribus Cowichan pendant huit ans (1997-2001 et 2007-2011). Elle a travaillé et milité à l'échelle locale, nationale et internationale à l'Instance permanente des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains.



PETER DINSDALE,

M.A., IAS.A
(Ontario)
[vice-président]

M. Dinsdale est membre de la Première Nation de Curve Lake. Fin stratège, il est un cadre axé sur l'action qui s'efforce d'améliorer le monde qui l'entoure. En juin 2016, il est devenu président-directeur général de YMCA Canada, où il agit pour établir le Canada que nous voulons au moyen du YMCA dont nous avons besoin. Avant de se joindre à YMCA Canada, M. Dinsdale dirigeait l'Assemblée des Premières Nations à titre de directeur général. Peter a également passé sept ans en tant que directeur exécutif de l'Association nationale des centres d'amitié. En 2018, Peter a reçu l'Ordre de l'Ontario et, en 2019, il a reçu un prix Inspire pour son travail dans la fonction publique.



JOHN BEAUCAGE,

B.A., D.Litt.
(Ontario)

En mars 2008, M. Beaucage a été nommé premier président du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, poste qu'il a occupé pendant plus de 12 ans. De 2004 à 2009, il a été élu chef du Grand conseil de l'Union of Ontario Indians pour servir les 42 Premières Nations de la Nation Anishinabek. Avant 2004, il a été chef de la Première Nation Wasauksing pendant huit ans. Il a joué un rôle déterminant dans la création de l'Accord de Kelowna de 2005.



KATHLEEN BLUESKY,

M.B.A.
(Manitoba)

Mme Bluesky est une Nehetho-Anishinabe Iskewew de la Nation crie de Nisichawayasihk. Elle a travaillé pendant plus de 20 ans dans le secteur des gouvernements autochtones en mettant l'accent sur la consultation, la mobilisation et le développement communautaire. Elle a passé une grande partie de sa carrière à travailler avec l'Assemblée des chefs du Manitoba et Nanaandawewigamig. Elle est actuellement présidente-directrice générale de son entreprise, Seven Feathers Consulting, qui vise à favoriser l'autodétermination des Premières Nations et le développement stratégique des entreprises.



STACY MCNEIL,

M.B.A., APAA
(C.-B.)

Stacy McNeil est membre de la bande de Seabird Island. Elle a travaillé pendant 10 ans au soutien aux collectivités des Premières Nations par le développement du potentiel et le mentorat sur les questions de logement des Premières Nations, notamment en tant que directrice de la gouvernance des terres, directrice des travaux publics et du logement et experte-conseil en matière de logement. Elle a travaillé avec 60 collectivités de la Colombie-Britannique sur des questions de logement. Elle dirige le Housing and Infrastructure Council en Colombie-Britannique.



LE CHEF SIDNEY PETERS ,

(Nouvelle-Écosse)

Le chef Sidney Peters a été élu pour la première fois chef de la Première Nation de Glooscap en 2012. Il a travaillé principalement dans le domaine du logement des Autochtones au sein de divers organismes, notamment la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le Native Council of Nova Scotia (Conseil des Autochtones de la Nouvelle-Écosse). Il a également travaillé à la Confederacy of Mainland Mi'kmaq (CMM, Confédération des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse continentale) à titre de gestionnaire des terres, de l'environnement et des ressources naturelles.



MICHAEL RICE,

M.B.A (Québec)

M. Rice est né et a grandi à Kahnawake et est un Kanien'keha:ka (Mohawk) du clan de l'Ours. Il est fondateur et ex-gestionnaire de la caisse populaire de Kahnawake, la plus grande coopérative de crédit autochtone d'Amérique du Nord. Pendant plus de 35 ans, il a travaillé comme spécialiste de l'accès au capital et du développement institutionnel dans les domaines du logement, du commerce, des entreprises en développement, du capital-risque et du financement des infrastructures. Il travaille actuellement à son compte sous le nom d'ATC Innovators.



JEAN VINCENT,

M.Sc., FCPA, FCA, GFAA (Québec)

M. Vincent est président-directeur général de la Société de crédit commercial autochtone (SOCCA). La société propose des financements commerciaux aux entreprises autochtones en démarrage ou en expansion. Jean Vincent est également président-directeur général de la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC). La société propose aux Autochtones des produits d'épargne et des prêts dans les secteurs immobilier, institutionnel et commercial. M. Vincent a été vice-Grand chef de la Nation huronne-wendat de 2008 à 2018.



ERROL WILSON,

M.B.A., IAS.A (Alberta)

M. Wilson est un Cri-Ojibway de la Première Nation de Peguis, au Manitoba. Il possède de l'expérience en direction d'entreprise, y compris le renforcement des capacités des clients des Premières Nations et le développement durable des entrepreneurs.

Le Fonds souhaite remercier les six anciens membres du Conseil des fiduciaires – John Beaucage, président, Ruth Williams, vice-président, Maurice Biron, Eric Menicoche, Jim Prodger et Gail Shawbonquit – pour leur dévouement et leur engagement inlassables à l'égard de l'établissement et du travail du Fonds depuis 2008. Leurs efforts ont abouti à la reconnaissance du Fonds en tant que partenaire de confiance et organisation des Premières Nations déterminée à travailler avec chaque partenaire des Premières Nations à leur propre rythme pour établir un système de logement durable axé sur le marché. Leur travail a contribué à créer des occasions pour les citoyens de créer de la richesse et de construire, d'acheter ou de rénover une maison de leur choix dans leur collectivité à l'aide d'un prêt à l'habitation garanti par le Fonds.



Le travail effectué par le Conseil fondateur constitue une plateforme révolutionnaire qui permet à nos membres de posséder une maison dans leur collectivité. Le nouveau Conseil est reconnaissant de la sagesse, du travail acharné et du dévouement collectifs des fiduciaires fondateurs et s'engage à tirer parti des réalisations du Fonds ».

- Présidente Lydia Hwitsum, LL. B. (C.-B.), présidente du Conseil des fiduciaires

L'ancien Conseil des fiduciaires a célébré le 10e anniversaire du Fonds en 2018.



MEMBRES DES COMITÉS

COMITÉ D'AUDIT

- Jean Vincent, président¹
- Stacy McNeil
- Michael Rice¹
- Errol Wilson¹
- Maurice Biron, président²
- Jim Prodger²
- Eric Menicoche²

COMITÉ DES PLACEMENTS

- John Beaucage, président
- Jean Vincent¹
- Errol Wilson¹
- Ruth Williams²

COMITÉ DE GOUVERNANCE

- Chef Sidney Peters, président¹
- John Beaucage
- Kathleen BlueSky
- Peter Dinsdale
- Ruth Williams²

COMITÉ DES OPÉRATIONS

- Kathleen BlueSky, Chairperson
- Chief Sidney Peters¹
- Michael Rice¹
- Errol Wilson¹
- John Beaucage
- Ruth Williams²

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

- Peter Dinsdale, Chairperson
- Kathleen BlueSky
- Stacy McNeil
- Chief Sidney Peters¹
- Ruth Williams, Chairperson²
- Gail Shawbonquit²

¹ Le mandat du fiduciaire a commencé le 2 juillet 2020

² Le mandat du fiduciaire a pris fin le 2 juillet 2020



PERSONNEL DU FONDS

DEBORAH TAYLOR

Directrice exécutive

TRAVIS SEYMOUR

Directeur, Finances et administration

RUTH DEATCHER

Directrice des programmes

JAN EDMISON

Analyste principal des activités/Secrétaire général

MIKE BRITTON

Analyste financier principal

CARL KANJILAL

Analyste financier principal

TAE KIM

Analyste financier principal

JASON HASKETT

Agent de programme principal

LUCILLE MICHAUD

Agente de programme principale

NANCY PINE

Agente de programme principale

ALMAZ KIFLEYESUS

Analyste

TRACY TARNOWSKI

Conseillère sur les procédés administratifs

CRYSTAL GARROW

Administratrice

REBECCA DEATCHER

Analyste subalterne

NOS PARTENAIRES PRÊTEURS

NATIONAUX



SASKATCHEWAN



ONTARIO



COLOMBIE-BRITANNIQUE



COMMENT FONCTIONNE LE FONDS

LE FONDS POUR LES LOGEMENTS DU MARCHÉ DESTINÉS AUX PREMIÈRES NATIONS EST UNE FIDUCIE INDÉPENDANTE, AUTONOME ET SANS BUT LUCRATIF POURSUIVANT LES DEUX OBJECTIFS SUIVANTS :

1. Faciliter le financement de logements du marché par le secteur privé pour les Premières Nations tout en contribuant à l'accès à des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations;
2. Développer le potentiel des Premières Nations qui désirent offrir des logements du marché ou accroître l'offre de tels logements. Le Fonds s'appuie sur les réussites de collectivités innovatrices. Il s'agit d'un programme strictement facultatif. Il ne remplace aucun programme existant. Le Fonds fonctionne plutôt en tandem avec les programmes en vigueur afin d'accroître le nombre de logements du marché dans les réserves.

QU'ENTEND-ON PAR « LOGEMENTS DU MARCHÉ »?

Il s'agit d'une notion large englobant la propriété privée, la location et la location avec option d'achat. En clair, cela signifie que les propriétaires ou les occupants paient soit un loyer, soit des mensualités sur un prêt. Non seulement ce type de logement constitue pour les Premières Nations un outil puissant d'investissement dans leur collectivité, mais il offre aussi aux familles la possibilité d'investir dans leur avenir en se constituant leur propre avoir foncier. De plus, il contribue à la pérennité des programmes existants en fournissant une autre option de logement ainsi qu'en affectant le financement là où les besoins sont les plus pressants.

COMMENT LE FONDS Y PARVIENT-IL?

Le Fonds détermine l'admissibilité d'une Première Nation et offre aux prêteurs agréés un appui financier partiel pour la garantie relative aux prêts à l'habitation fournie aux institutions financières par la Première Nation. Celle-ci peut alors utiliser ce filet pour négocier des arrangements avec un ou des prêteurs agréés afin que leurs membres puissent s'adresser directement à un ou plusieurs prêteurs pour obtenir du financement. Ce financement contribuera à la construction, à l'achat ou à la rénovation de logements dans une réserve ou sur des terres visées par un règlement, selon le cas, à des fins de propriété ou de location. En raison du principe de propriété collective des terres, la Première Nation doit garantir les prêts à l'habitation accordés à ses membres.

Si un emprunteur manque à ses obligations à l'endroit d'un prêt admissible, le prêteur cherchera à obtenir une indemnité auprès de la Première Nation. Si celle-ci n'est pas en mesure d'honorer ses obligations à titre de garante du prêt, le prêteur pourra alors faire appel au Fonds pour obtenir une indemnité jusqu'à concurrence du montant accumulé par le prêteur au titre de l'amélioration des modalités de crédit, que l'institution a accumulé relativement aux prêts consentis dans la collectivité. Le Fonds n'accorde toutefois pas de prêts.

LE FONDS :

APPUIE LES ENTENTES CONCLUES ENTRE LES PREMIÈRES NATIONS ET LES PRÊTEURS.

Le Fonds a créé une autre forme de garantie pour les institutions financières qui consentent des prêts au logement à des personnes vivant dans des réserves ou sur des terres visées par un règlement, ce qui attirera des prêteurs vers ces collectivités et donnera aux Premières Nations des moyens de négocier des taux d'intérêt plus bas, des ententes de partage des risques, des droits d'accès réduits aux programmes et des ententes administratives. Ainsi, les membres vivant dans les réserves auront les mêmes options et occasions en matière de logement que les personnes habitant dans les collectivités non autochtones du pays.

RESPECTE LE PRINCIPE DE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE DES TERRES DANS LES RÉSERVES

Hors réserves, les institutions consentent des prêts à l'habitation en prenant les terrains en garantie. Dans les réserves, les terres sont détenues par la Couronne au bénéfice des membres des Premières Nations; leur propriété est donc souvent considérée comme collective. Comme les terres des réserves ne peuvent être prises en garantie par les prêteurs, il est difficile pour les membres des Premières Nations d'obtenir des prêts à l'habitation dans leurs collectivités. La mesure de protection fournie par le Fonds, conjointement avec les garanties offertes par les Premières Nations, fournit un filet de sécurité aux prêteurs, tout en respectant le principe de propriété collective des terres des réserves.

ACCROÎT LE POTENTIEL DES PREMIÈRES NATIONS

Le Fonds a établi un Programme de développement du potentiel qui procure du financement aux collectivités des Premières Nations qui respectent la totalité ou la quasi-totalité des critères du Fonds relatifs à l'amélioration des modalités de crédit, mais qui ont certains points à renforcer ou à améliorer. Le financement du développement du potentiel

permet d'offrir de la formation, des conseils et un encadrement axé sur l'amélioration de la capacité de production de logements du marché pour les Premières Nations admissibles et leurs membres.

CRITÈRES D'ACCÈS

Les critères d'accès sont fondés sur des principes et non sur des règles. Les critères sont divisés en trois piliers :

- La gestion financière;
- La bonne gouvernance;
- L'engagement de la collectivité (et des données probantes sur la demande de logements du marché).

Il revient à la Première Nation de prouver au mieux de sa capacité comment elle satisfait aux principes de chacun des piliers.



GLOSSAIRE DES TERMES

AVANTAGE INCITATIF RELATIF À UN BAIL

La négociation de contrats de location inclut parfois des avantages incitatifs offerts par le locateur afin d'encourager le locataire à signer. Ces avantages incitatifs peuvent comprendre des paiements initiaux au comptant versés au locataire, une période de loyer gratuite ou une contribution à certains coûts assumés par le locataire, comme les améliorations locatives et l'aménagement des locaux.

MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF

Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les primes et escomptes sur obligations sont inscrits initialement au bilan puis imputés aux intérêts créditeurs sur la durée du placement.

MÉTHODE DU REPORT

Selon la méthode du report pour comptabiliser les apports, les apports affectés qui sont liés aux charges des périodes futures sont reportés et imputés aux revenus pendant la période où les charges connexes sont engagées.

JUSTE VALEUR

La juste valeur correspond au montant de la contrepartie qui serait convenue lors d'une opération sans lien de dépendance entre deux parties consentantes, dans des conditions normales.

LISTE DES ACRONYMES

AADNC

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

AAFA

Association des agents financiers autochtones

AANC

Affaires autochtones et du Nord Canada

ANSAF

Association nationale des sociétés autochtones de financement

APN

Assemblée des Premières Nations

CAADA

Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones

FLMPN (LE FONDS)

Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

SAC

Services aux Autochtones Canada

SCHL

Société canadienne d'hypothèques et de logement

SFPPN

Secrétariat de la fonction publique des Premières Nations

COORDONNÉES



FONDS POUR LES LOGEMENTS DU MARCHÉ DESTINÉS AUX PREMIÈRES NATIONS

1420, Place Blair Towers, bureau 510
Ottawa (Ontario)
K1J 9L8



RÉCEPTION OU NUMÉRO PRINCIPAL

1 866 582-2808 ou 613 740-1592



TÉLÉCOPIEUR

613 740 9932



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

info@flmpn.ca



SITE WEB

www.flmpn.ca

